



Mémoire
Présenté par
KANE
Maimouna

Université Cheikh Anta Diop de
Dakar
FACULTE DES LETTRES ET
SCIENCES HUMAINES
Département d'Histoire

LE SEL DANS LE COMMERCE
TRANSSAHARIEN ET OUEST AFRICAIN
AU MOYEN AGE

Année académique :
2010-2011

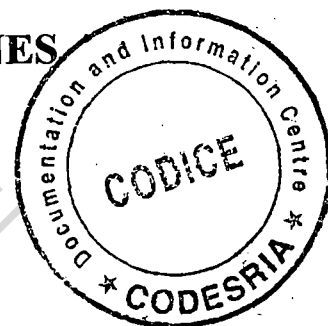
UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Département d'Histoire

MEMOIRE DE MAITRISE



**LE SEL DANS LE COMMERCE
TRANSSAHARIEN ET OUEST
AFRICAIN AU MOYEN AGE**

Présenté par

Mlle Maïmouna KANE

Sous la direction de

Monsieur Mandiomé THIAM

Maître - Assistant

Et

Monsieur Hamady BOCOUM

Maître- Assistant

Année académique 2010/ 2011

050101
KAN
15513

16 NOV. 2011

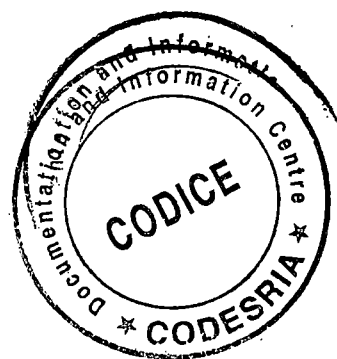
05.01.01
KAN
15513

AU NOM DE DIEU, LE CLEMENT, LE MISERICORDIEUX

- *A mon père Adama qui n'a ménagé aucun effort pour notre réussite.*
- *A ma mère Soukeyna, très tôt arrachée à notre affection.*
- *Au professeur Brahim DIOP qui a commencé l'encadrement de ce mémoire.*

Qu'ALLAH (SWT) ait pitié de leur âme et les accueille dans son paradis.

AMIN !



AVANT - PROPOS

« L'homme peut vivre sans l'or mais pas sans le sel ». Les sels du Sahara et de l'ouest africain sont fascinants. Leurs histoires abondent de mythes et sont enveloppées de mystères et leurs situations demeurent des points d'interrogation sur la carte. Cette fascination a été renforcée par le cours portant sur « *Commerce transsaharien et intégration économique ouest africaine au moyen âge (VIII^e-XVI^e siècle* » dans lequel, le sel apparaît comme un des produits phares de ce commerce. En effet, en Afrique les sels des côtes et des sebkhas ont joué un rôle plus important que celui de l'or dans le développement de l'économie du sud Sahara-Sahel au moins à partir des époques médiévales. Il fut un élément déterminant dans la naissance et le développement de ces relations tout comme il influa sur la destinée des populations des royaumes et Etats ouest africains.

Pourtant, son impact ne se comprend que mis en rapport avec d'autres produits alors que sa place est centrale dans les contacts interculturels noués entre le Maghreb et l'Afrique de l'ouest d'une part et d'autre part entre les différentes régions de l'Afrique de l'ouest.

Toutefois, l'importance du sel dans les relations entre le Sahara et l'Afrique noire reste modestement exploitée à la lumière de nos connaissances actuelles. C'est ainsi que l'idée nous est venue de réfléchir sur son rôle dans le commerce transsaharien et ouest-africain au moyen-âge. Nous avons choisi l'intitulé de notre thème et en avons discuté avec nos directeurs qui nous ont aidé à le préciser.

Nos encadreurs nous ont fait l'honneur de diriger ce mémoire avec beaucoup de rigueur et de disponibilité. Nous espérons à travers ce travail, mériter toute la confiance qu'ils ont placée en nous.

Ce travail n'a pu aboutir que grâce à l'appui scientifique, matériel et moral et aux encouragements de nombreuses personnes dont nos encadreurs, parents, amis et camarades que nous remercions très sincèrement. Il nous est impossible de citer ici tous les noms. Toutefois, nous ne saurions terminer notre propos sans en mentionner quelques uns. Il s'agit de :

- ❖ Messieurs Mandiomé THIAM et Hamady BOCOUM, directeurs de ce travail. Nous apprécions en eux la disponibilité, la rigueur tout comme les autres qualités de directeurs. Nous les remercions pour les conseils, la diligence, l'attention et la confiance dont ils ont fait montre.

- ❖ Messieurs Moustapha SALL (Département d'Histoire UCAD), Ibrahima THIAW et madame Ndèye Sokhna GUEYE (IFAN) pour leurs suggestions et conseils pédagogiques.

Nos remerciements vont aussi à l'endroit de :

- ❖ Mes frères et sœurs : Ibrahima, Marème, Mansour, Madièyna et tous les autres.
- ❖ Aux familles Sène de Kaolack et Soumaré de sacré-cœur, Dakar.
- ❖ A mes amis : Aliou et Nabou Kandé.
- ❖ A mes camarades du Département d'Histoire : Maïmouna, Germaine, David, Ayache, Nadoum etc...
- ❖ A mes collègues du LEG de Diourbel : Monsieur et madame Ngom, Monsieur et Madame Ba, Messieurs Diombokho, Diatta, Thiao et tous les autres.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

REMERCIEMENTS AU CODESRIA

Dans le cadre de son programme de subvention des memoires et des thèses le CODESRIA subventionne la recherche des etudiants. C'est dans ce cadre que mon projet sur « le sel dans le commerce transsaharien et Ouest Africain au Moyen age » a obtenue une subvention.

L'occasion est ici trouvée pour adresser mes remerciements a l'ensemble du personnel du CODESRIA en particulier Madame Virginie NIANG responsable du programme des subventions pour son amabilité et sa diponibilité.

Que tous trouvent dans ces remerciements l'expression de ma profonde gratitude

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE

PREMIERE PARTIE : Sel : Généralités et manutention

- I- Formation
- II-Exploitation
- III-Itinéraires
- IV- Transport

DEUXIEME PARTIE : La circulation du sel (les mécanismes du commerce)

- I- Couverture commerciale du sel
- II- Les échanges

TROISIEME PARTIE : Influences et conséquences du commerce du sel

- I- Consolidation et développement de l'Etat en Afrique de l'Ouest
- II- Régression de la structure économique et sociale de l'Afrique de l'Ouest : exemple du Songhaï

CONCLUSION GENERALE

INTRODUCTION GENERALE

Le sel apparaît comme un des produits phares dans le commerce transsaharien et ouest-africain au moyen-âge. Il fut un facteur déterminant dans la naissance et le développement des relations tout comme il influa sur la destinée des royaumes et Etats ouest africains. En Afrique, le sel provenant des côtes et des sebkhas a joué un rôle plus important que celui de l'or dans le développement de l'économie du sud Sahara-Sahel au moins à partir des époques médiévales.

Le développement des relations commerciales entre les riverains au nord et au sud du Sahara va agir comme un levain sur les embryons d'Etat ouest-africains existants en favorisant leur consolidation, leur développement et les influences interculturelles. Toutefois, le commerce n'a pas eu que des bienfaits. Il a été à l'origine de la vague déséquilibrante qui s'abattit sur l'ouest-africain vers la fin du XVI^e siècle. En s'insérant dans le réseau d'échange ancien orienté pour l'essentiel suivant les méridiens, le commerce transsaharien déséquilibre les formations sociales soudanaises où la guerre prit le caractère d'un fléau quasi permanent. L'introduction de l'Islam par le commerce du sel contribue à desserrer les liens politiques entre le monde saharien et celui soudanais¹.

Parler du sel dans le commerce transsaharien et ouest-africain au Moyen-âge permet de constituer un savoir de référence sur l'histoire de ce produit. Il montre une autre facette de l'histoire africaine (organisation politique, développement et diversification des techniques économiques et commerciales, mutations sociales, expansion de la culture noire).

Cette étude, axée sur le sel dans les relations entre le Sahara et l'Afrique de l'ouest, s'inscrit dans l'intervalle allant des débuts de Ghana au déclin des grands empires ouest-africains. Elle couvre la partie comprise entre le Sahara au nord et l'Afrique de l'ouest au sud. De quels variétés de sel parlons-nous? Que représente le sel pour cette période? Quelle est la base de son immixtion dans le commerce transsaharien et ouest-africain? Quelle a été la dynamique de ses échanges (manutention et mécanismes)? Quelles ont été ses influences en Afrique de l'Ouest? Quelles furent les interactions culturelles entre le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest? Comment expliquer les migrations de populations entre le nord et le sud du Sahara? Quelles furent leurs conséquences?

¹ Bathily. A., 1989, *Les portes de l'or : le royaume du Galam (Sénégal) de l'ère musulmane au temps des négriers VIII^e - XVIII^e siècle*. Paris, Harmattan, p 72.

OBJECTIFS

L'objet de cette étude est d'apporter une contribution à la connaissance du sel qui fut un produit à valeur hautement symbolique. Il a certes été l'objet de travaux antérieurs mais son rôle et son impact dans le commerce transsaharien et ouest-africain ainsi que sa signification dans l'évolution des économies politiques locales et régionales restent modestement explorés.

Cette étude permettra de contribuer à la connaissance du sel dans les échanges commerciaux entre l'Afrique du nord et l'Afrique de l'ouest. Elle permettra de montrer que l'intégration économique et culturelle du continent Africain avait été possible entre ces deux espaces géographiques. Ce sera aussi l'occasion de revenir sur les mouvements de populations à travers le Sahara mais aussi entre les différentes zones de l'Afrique de l'Ouest. Les métissages entraînés par le dynamisme du sel pourraient se comprendre à travers cette étude comme par exemple les origines des touaregs du Mali, l'implantation de la culture arabe dans le Bilâl-al Sudân. Notre méthodologie permettra de mieux affiner l'analyse des mécanismes de la commercialisation du sel, son impact sur la géopolitique des régions ouest-africaines et une meilleure compréhension des influences interrégionales entre le nord et le sud du Sahara et apporter un point de vue critique sur les informations déjà existantes.

Ce sont là quelques aspects que nous nous proposons d'aborder dans ce présent travail de recherche.

Aussi, cette étude sera structurée autour des axes suivants :

- ❖ La présentation du sel dans le commerce transsaharien et ouest-africain, sa formation, son exploitation, ses itinéraires et son transport ;
- ❖ L'identification des acteurs impliqués et des systèmes d'échange ;
- ❖ L'analyse de son impact sur les structures sociales et politico-économiques de l'Afrique de l'ouest.

HYPOTHESES

Notre étude se fonde sur plusieurs hypothèses :

- Le commerce du sel entre l'Afrique de l'ouest et le Sahara s'est développé au moyen âge parce que d'un côté, on sentait le besoin d'équilibrer la ration alimentaire en sels minéraux et de l'autre, le besoin de subsister dans le désert mais aussi de trouver l'or et les céréales soudanais incontournable dans l'économie méditerranéenne d'alors.

- Le sel permit la spécialisation de part et d'autre de populations faisant naître toute une panoplie de métiers (courtiers, sauniers, vendeurs, guides, chameliers, piroguiers etc), le développement des empires, la structuration des routes et des pistes et l'existence de moyens de transport adéquats. De part et d'autre de cette « mer de sable » des influences vont se diffuser, des relations historiques se tisser tout au long du moyen-âge.
- Vers la fin du XVI^e siècle, le sel, facteur de propagation de l'Islam, d'épanouissement économique et politique de l'Afrique de l'ouest, va entraîner cette région dans une longue période d'épreuves, de désarroi et de désillusion sur tous les plans avec la prise du pouvoir par les Saadiens et leur désir de contrôler les mines de sel et d'or.

METHODOLOGIE

Des données primaires comme secondaires seront utilisées dans cette étude. Les données primaires sont constituées par l'ensemble des sources écrites sur le sel. Concernant les données secondaires nous nous intéresserons à la littérature ayant trait au sel ainsi qu'aux méthodes actuelles de collecte du sel pour voir s'il existe des analogies avec les méthodes anciennes. Dans cette perspective, nous privilégierons les études portant sur l'exploitation des salines, l'impact du sel sur l'économie locale, le commerce, le transport, les itinéraires et les points de rupture.

Ces données secondaires seront ensuite confrontées aux sources écrites et orales pour parvenir à donner un sens à l'évolution de la production et au commerce du sel et ses conséquences socioéconomiques, politiques sur les Etats soudano-sahéliens.

REVUE DE LA LITTERATURE

Le sel a été l'objet de nombreux travaux. En effet, les auteurs arabes du VIII^e siècle et du XII^e au XVI^e siècle ont beaucoup écrit sur ce produit². Cette présence dans les écrits est liée à la nature du sel qui constituait un élément indispensable aux peuples soit pour se procurer des céréales, de l'or, soit pour compléter leur alimentation ou pour se soigner en raison de ses vertus médicinales. Aussi était-il considéré comme un produit de luxe d'où le penchant que nourrissaient les souverains et dignitaires du Bilâl-al Sudân à son égard³. De même, le sel a été l'un des principaux produits échangés entre l'Afrique du nord et le Bilâl-al

² Cuoq J. M., 1975, *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIII^e au XVI^e siècle*. CNRS, Paris, pp. 489-490

³ Mauny R., 1961, *Tableau géographique de l'ouest africain au Moyen Age, d'après les sources écrites, la tradition orale et l'archéologie*. Mém. IFAN, Dakar p. 564-565.

Sudân au travers du Sahara tout comme dans le commerce ouest-africain. Il joua un rôle déterminant dans l'essor économique et politique du Maghreb et des régions ouest-africaines. Le sel influa tant positivement que négativement sur la destinée des empires du Soudan nigérien.

Nos premières informations sur le sel proviennent d'auteurs arabes et africains. Ils font état de l'existence de mines de sel au Sahara. C'est à Al Yakubi (avant VIII^e siècle)⁴ que nous devons les informations sur l'échange de sel contre des esclaves. Ces derniers Lam-lam ou Dam-dam raziés par les habitants de Barîsa, de Silla, de Tekrur et de Ghana étaient troqués contre le sel et acheminés vers le Maghreb occidental.

Là, est attestée d'une part l'existence de relations commerciales entre le Sahara et le Bilâd al Sûdân, d'autre part l'existence d'empires ou d'Etats bien structurés au X^e siècle. De l'avis de T. Lewicki, cette date pourrait être sujette à caution puisqu'il situe les relations du Nord avec le Sud cent ans plus tôt⁵.

Al Mukhaddasi (335-378/946-988) fait mention d'un commerce muet de sel entre sahariens et soudanais, et Ibn Hawkal (378/988) décrit Awlîl comme une mine de sel occidentale située à un mois de Tegdaost⁶.

En outre Ibn Hawkal rapporte les relations de vassalité qu'entretenaient le roi d'Awdaghost et ceux de Ghana, de Kugha. Ces derniers, devant le besoin indispensable de sel exporté du Sahara sur Awdaghost avaient prêté serment d'allégeance⁷.

Ce besoin, serait-il la fonction curative du sel –guérissant l'anémie, les maladies internes aussi bien des hommes que des animaux- que rapporte Mauny⁸; ou répondait-il au souci des rois du Bilâd-al-Sûdân de conserver dans leurs entrepôts royaux, un produit aussi luxueux que le sel ?

La première mention de taxes et d'impôts sur le sel est d'El Bekri⁹ (460/1068). Ces derniers étaient imposés par le roi de Silla. Ils étaient d'un dinar sur la charge entrante et de deux dinars sur celle sortante. Parler d'impôts, de taxes sous-entend l'existence de frontières bien tracées, d'une douane et par la même occasion d'agents.

El Bekri,¹⁰ donne une explication détaillée des différentes étapes, des distances, de la profondeur des mines, des techniques d'extraction, de la forme des barres de sel. A ces

⁴ Cuoq J. M., 1975, *op. cit.* pp. 48-53.

⁵ Lewicki T., 1962, « L'Etat nord africain de Tahert et ses relations avec le Soudan occidental à la fin du VIII^e et au IX^e siècle », in *Cahiers d'Etudes Africaines II*, pp. 524.

⁶ Cuoq J. M., 1975, *op. cit.*, p 12 et p. 68

⁷ *Idem*, pp. 75-75

⁸ R. Mauny, 1961- *op. cit.*

⁹ Al-Bakri, 1913- *Description de l'Afrique septentrionale*, trad. Par De Slane, Paris, Geuthner, pp. 77-82

¹⁰ *idem*. pp. 82-95

explications s'ajoute une description de Teghazza, -ville construite en sel dit-il-, des caravanes et des revenus du commerce du sel. Il fait remarquer que les Kaw-kaw débitaient le sel en barres et en faisaient leur monnaie.

Al-Idrisi (548/1156), Al Zuhri (549-556/1154/1161) et Abu Hamid Al Gharnati (551/1162), tous du XII^e siècle, font état du sel dans leurs écrits. Le premier parle d'Awlil, seule mine de sel dans le pays des Magzara et cite Silla, Tekrur, Barisa, Moura comme appartenant à ce même pays. Il fait également une description des moyens de transport, des caravanes de sel et mentionne la durée du trajet, les différents ports, les rapports commerciaux entre l'Afrique de l'Ouest et le Maghreb al-Akça¹¹.

Al Zuhri tout comme Al Gharnati revient sur le commerce muet du sel¹². Il cite les Naba, Habasha au Nord et Zandj au Sud comme les peuples concernés par cet échange alors Al Mukhaddasi en fait le privilège des Karmatyyun.

Al Gharnati parle d'un commerce muet de sel entre les peuples de Ghana et les marchands de Sidjilmasa. Dans ce commerce le poids de sel s'échangeait contre le double en or.

A l'image des auteurs déjà cités, Ibn Said (685/1286) parle d'Awlil qu'il situe à l'embouchure d'un fleuve appelé Nil. Le sel qui y est extrait fait l'objet d'un commerce dans les pays de ce Nil.

Il est rejoint en cela par Al Harrani (732/1332) qui fait état d'un négoce de sel dans tout le Soudan¹³.

Al Umari (742-749/1342-1349), mentionne la composition des empires de l'Afrique de l'Ouest, des populations et de la nourriture. En dépit de son inexistence, le sel en est un maillon important à tel point qu'il fait l'objet d'une contrebande.

Ibn Battuta (756/1356), véritable routier qui eut à faire le voyage de Sidjilmasa au Mali en 1352, revient sur la construction de Teghazza avec du sel, sur ses habitants, leur mode d'alimentation, les conditions climatiques, le relief¹⁴.

Le sel a permis des échanges avec l'Afrique de l'ouest. Les techniques utilisées allaient du commerce muet au troc. Il était un produit important au point d'expliquer des relations de vassalité entre le roi d'Awdaghost et ceux de Ghana, de Kugha¹⁵.

¹¹ J. M. Cuoq, 1975, *op. cit.*, pp. 127, 130, 140.

¹² *Idem.*, pp. 115- 169

¹³ *Ibidem.*, p. 248

¹⁴ *Idem.* p. 291

¹⁵ Pour J. Cuoq (1975 : 74-75) le sel explique les relations de vassalité entre le roi d'Awdaghost et ceux de Ghana, de Kugha. Mauny (1961) parle d'une fonction curative et d'un souci des rois du *Bilâd al Sûdân* de conserver dans leurs entrepôts un produit aussi luxueux. En dénotent les taxes et impôts prélevés sur les convois

Les Tarikh El Fettach et Es-Sudan révèlent les centres dont le sel a consacré l'essor avec l'installation de marchands musulmans et d'Ulémas. Ces centres étaient des relais entre marchands berbères du Sahara, arabes de l'Est et autochtones Wangara, Dioula et Wakoré. Ils relatent les différentes tentatives de persuasion des Marocains afin de contrôler le sel et la rivalité qui en naquit.

Les premiers à entrer en relation commerciale avec le Bilâd al-Sûdân, sont les berbères Sanhadja. Leurs activités économiques se résument au commerce du sel¹⁶. Les arabes venaient du Maghreb et de l'Egypte. Ils acheminaient le sel vers les métropoles sahéliennes où ils entraient en contact avec leurs intermédiaires soudanais. Parmi ces derniers on distingue les commerçants occasionnels et les professionnels ou commerçants de longue distance (Wangara, Dioulas¹⁷ et Haoussas). Intermédiaires des arabo-berbères sur les grands marchés de l'Afrique de l'Ouest, ils sont en relation avec les commerçants Jaxanké de la Gambie, Niominka (Sine et Saloum), Baynuk et Béafaça (des Rivières du Sud), les Bobo Dyula de la Haute Volta.

Les relations commerciales étaient basées sur le rapport sel/céréales et ont duré du début du moyen-âge à l'islamisation du Maghreb. Avec cette nouvelle donne, le contact Nord-Sud s'établit sur le primat sel/or et esclaves. Le commerce du sel contribua à spécialiser les régions ouest africaines où on retrouve le sel marin des côtes (salines de Gandiole, du Sine Saloum, de la Gambie et de la Sierra Leone) et le sel végétal (Casamance et Golfe de Guinée). Au Sahara on avait les salines de Nterert, Idjil, Teghazza, Taoudéni et Awlil. La saline de Teghazza revêt un caractère exceptionnel en ce sens qu'elle présente un enjeu politique et surtout économique¹⁸. En effet, sa situation géographique au 24^{ème} degré de latitude Nord et 6^{ème} degré de longitude Ouest la prédestinait à des revendications songhaï et saadiennes.

Toutefois, sa particularité réside dans le fait qu'elle n'intervient dans les relations Songhaï -Maroc en tant que sujet de conflit qu'à partir de la seconde moitié du XVI^e siècle.

On peut à la faveur des données de l'économie, de la conjoncture, du recours aux mécanismes idéologiques, de la circonscription de la profondeur d'une crise d'à peu près un siècle axer un argumentaire sur Teghazza :¹⁹

de sel dont les premiers ont été imposés par le roi de Silla. Ils étaient d'un dinar sur la charge entrante et de deux dinars sur celle sortante (Al-Bakri 1913 : 9-14)

¹⁶ O. Du Puigaudéau, 1940, *Le sel du désert*, éd. Pierre Tisé, p. 75.

¹⁷ Dioula, Dyula, Jula : sur l'étymologie du mot, voir Yves Person. Chez les Soninkés, le terme désigne une activité que l'on conduit d'une localité ou d'un pays à l'autre

¹⁸ I. Lo, *Les mines de sel de Teghazza dans la rivalité entre le Maroc et l'empire Songhaï au XVI^e siècle*, p. 45 ; Z. D. Issoufi, 1982, *L'Afrique noire dans les relations internationales au XVI^e : analyse de la crise entre le Maroc et le Sonraï*, Paris, Karthala, CRA. p 92.

¹⁹ *Idem*, p. 94.

- dans la perspective du jihad Saadien ;
- dans l'idéologie du pouvoir Songhay ;
- dans la relecture des limites septentrionales de l'empire Songhay.

En effet, l'intérêt que les Saadiens portent aux mines, répond au souci de maintenir une ouverture en direction des richesses du Sud tout comme la présence d'une administration dans une localité aussi excentrée avait pour but d'assurer des revenus trop importants pour qu'on y renonce.

Toutefois, ces écrits ne traitent pas de tous les aspects du sel. Les informations sur les industries du sel ou de leur rôle dans l'histoire économique de l'Afrique de l'ouest demeurent limitées. La plupart des auteurs se sont contentés d'évoquer les rapports sel/or, sel/céréales, sel/esclaves, etc. Les itinéraires du Sahara restent modestement abordés. De même les circuits africains sont quasiment ignorés dans les écrits arabes d'où les difficultés à les localiser. Par ailleurs, il n'y a pas une analyse des changements et des impacts de ce commerce du sel sur les sociétés.

Il est par conséquent nécessaire de contextualiser le phénomène, d'historiciser le processus de production et de distribution du sel, d'identifier son caractère global et local ainsi que ses conséquences sur la transformation des sociétés saharo-sahéliennes.

Le choix de Ghana comme début du "moyen-âge"²⁰ Ouest-africain ne repose pas sur la transition entre société esclavagiste et société féodale comme en Europe. Il se fonde sur la formation d'une entité politique, économique et sociale liée à une intense activité agricole à l'origine de la sédentarisation des migrants qui, à partir d'une autorité endogène ou exogène, édifièrent cette entité.

La date charnière devra être la fin du VIII^e siècle et l'aube du IX^e siècle à la fin du XVI^e siècle. Concernant la fin du moyen-âge, le XVI^e siècle fut favorisé parce qu'il voit l'ébranlement des grands empires et les débuts de la traite négrière. On pourrait aller au-delà du XVI^e siècle si on tient compte des Etats du Kanem-Bornou qui ont brillé jusqu'au XVII^e siècle²¹. On note durant cet intervalle, une évolution remarquable dans l'organisation politique, dans le développement et la diversification des techniques économiques et commerciales, dans les mutations sociales, dans la résistance passive à l'islamisation de l'Afrique occidentale. Entre deux espaces géographiques (l'Afrique du nord et l'Afrique de l'ouest) se développèrent d'intenses relations à travers le Sahara. Dans le Bilâl-al Sudân on

²⁰ Terminologie occidentale qui n'a pas de signification dans l'histoire de l'Afrique où cette période correspond à son âge d'or.

²¹ Y. Urvoy, 1949, *Histoire de l'empire de Bornou*. Paris, mém IFAN n° 7, p. 50

note durant cette période l'existence d'un commerce bien organisé et multidimensionnel (local, régional et interrégional) entre les différentes zones. Les régions présentaient une variété de produits parmi lesquels l'or et l'esclave venaient en tête. Le commerce ouest-africain trouve ses racines dans cette complémentarité.

Ghana comme les autres Etats de l'Afrique occidentale médiévale ont prospéré dans une bande située à la même latitude entre le 11° et le 12° degré nord. Les facteurs qui ont aidé à leur émergence pourraient être le climat -dont la pluviosité permit partout l'agriculture non irriguée- et la température qui permit d'échapper, sauf le long des forêts galeries, aux trypanosomiasés qui empêchent l'élevage. Dans cette bande, la vie économique se fixa très tôt dans le nord, frontière entre le Sahara et l'Afrique de l'ouest. Ce fut à partir de cités jalonnant la bordure Sud du Sahara : Awdaghost, Walata, Tombouctou, Gao, Agadès que s'organisèrent et se construisirent ces Etats²².

Cissoko S.M.,²³ situe le Moyen-âge africain entre le VII^e et le XVI^e siècle et en fait la plus brillante de l'histoire de l'Afrique occidentale. Il fait des débuts de l'Empire du Ghana situé entre le Niger et le Sénégal le commencement du Moyen-âge ouest-africain. Les problèmes liés à la naissance du Ghana font par la même occasion ombrage à celle du Moyen-âge ouest-africain.

Toutefois, il atteste que Ghana était déjà au VII^e siècle, un grand empire en relation avec le monde berbère du Nord et au VIII^e siècle, il est mentionné par les géographes arabes. Il revient sur le fait qu'à une population autochtone négroïde se sont « greffés » des noirs Sarakollé venus d'Egypte et qui seraient selon lui les véritables fondateurs de Ghana au III^e siècle. Seulement, il remarque une faiblesse des preuves en faveur d'une telle date.

Par ailleurs, cette période de l'histoire africaine est même assimilée à la préhistoire, l'Age des Métaux ou l'Age du Fer dont pourtant les débuts sont assez variés : 1^{er} millénaire en Mauritanie et au Sénégal, 2^{ème} millénaire au Niger.

Patrick Munson, cité par Lam. A. M²⁴, soutient que la première organisation politique connue de l'Afrique occidentale médiévale est Ghana ou Wagadu et elle plonge profondément ses racines dans le Néolithique du Dhar Tichitt. Il résulterait du développement « in situ » d'une civilisation Néolithique entre 3000 et 1100 avant J.C et cela suivant quatre principales phases : Vaglez, Chebka, Arriane et Akjinjeir. Ce serait des migrants probablement Soninké

²² R. Mauny, 1971, *Les siècles obscurs de l'Afrique noire*. Paris, pp. 285-301.

²³ S.M. Cissoko, - 1966, *Histoire de l'Afrique occidentale : moyen âge et temps modernes (VII^e siècle – 1850)*, Paris, Présence Africaine, p 107.

²⁴ A.M. Lam., 1997, *Les chemins du Nil, les relations entre l'Egypte ancienne et l'Afrique noire*. Paris, Présence Africaine- Khepera, p 85.

ou proto Soninké ou possiblement proto Mandé attaqués par des lybico-berbères à la fin de la dernière phase qui seront à la base de l'édification du Ghana. Comme fondement de cette attestation, il fait état des parallélismes entre l'architecture de Tichitt et celle des Soninké, Bambara et Mandingues, entre sa poterie et celle de la fraction Diawara des Soninkés et enfin l'existence des populations noires parlant un dialecte (Azer) dans l'Assaba, l'Affolé, le Tangant et la région de Tichitt Walata.

Toujours d'après Munson, ces populations de la phase AKjinjeir, prise dans une semi dépendance par les lybico-berbères, qui mirent sur pied Ghana, durent avoir entre leurs mains le savoir nécessaire, les rouages adéquats pour le faire. Ce qui fortifie et certifie la thèse de la migration. Car, seule une population venue d'Egypte, pouvait à cette époque, créer Ghana vu sa grandeur, sa splendeur (titre de royauté, pratique de l'inceste, ancienne mythologie égyptienne).

Considérant que l'essentiel des populations a vécu en « grappes » dans le bassin du Nil du VII^{ème} millénaire à la moitié du XVI^e siècle avant J.C, il est tout à fait possible selon Cheikh Anta DIOP, voire normal que celles-ci essaient "par pulsations successives" à l'intérieur du continent avec la fin des pharaons (525, occupation de l'Egypte par les Cambyses).

Ainsi, la défaite des néolithiques autochtones combinée à la chute du pouvoir pharaonique, favorisent l'épanouissement des foyers de civilisation à l'intérieur du continent. La dispersion des populations négro-africaines consacre l'émergence et la consolidation d'Etats néo-pharaoniques (Ghana, Mali, Songhaï, Takrur, Zimbabwe, Ifé, Nok etc). Ce sont ces Etats qui vont contrôler la destinée des populations jusqu'à leur islamisation. C'est à ce moment, qu'on note un effacement des traits culturels égyptiens au profit de ceux propres à la civilisation arabo-islamique²⁵. Dès lors, il convient de retenir, que malgré les divergences notées chez les uns et les autres, les auteurs s'accordent à faire de Ghana le premier empire Ouest-africain daté de la fin des pharaons.

En parlant de commerce transsaharien, analysons ses effets dans les relations entre le Bilâd al Sûdân et ses voisins de l'Afrique du nord.

Auparavant, il nous paraît important de revenir sur le Sahara. Malgré un climat rude et un environnement naturel ingrat, le plus grand désert du monde n'était pas seulement une barrière mais le lien entre les pays de l'Afrique du Nord et ceux du Bilâd al Sûdân. Si par désert, il faut entendre tout territoire abandonné, toute terre centrifuge, il ne peut en être ainsi du Sahara sinon ce serait paradoxal de parler d'une économie du désert.

²⁵ C. A. Diop, 1960-1981, *L'Afrique noire précoloniale*, Paris, Présence Africaine. pp. 187-188-192.

L'homme, comme la faune et la flore, a toujours essayé de se maintenir dans ce désert, soit qu'il mène une vie de nomade ou qu'il s'accroche à une parcelle de terre pour en tirer sa subsistance ou une matière qui en s'échangeant lui procurait de quoi s'alimenter, se vêtir etc...

C'est en termes de produit échangé ou considéré comme un produit échangeable que le sel exploité des salines sahariennes va s'introduire en Afrique occidentale médiévale.

Le développement de l'agriculture -dû à la métallurgie du fer- en Afrique de l'Ouest médiévale fut à l'origine des relations commerciales entre le Sahara et l'Afrique de l'Ouest²⁶. D'un côté, on a senti le besoin d'équilibrer la ration alimentaire en sels minéraux (Afrique de l'Ouest), de l'autre, le besoin de subsister dans ce désert. Si on s'en tient à cet argumentaire, le commerce du sel débute avec la création de Ghana²⁷.

Vivant au Sahara, une terre ayant une position exceptionnelle entre deux civilisations : l'Afrique blanche et l'Afrique de l'Ouest, on peut bien comprendre que les berbères dont toute l'activité économique se résume au commerce du sel aient pu être les premiers à commercer avec l'Ouest. C'est par eux, par leur canal que transitaient l'intérêt, l'économie, l'industrie, l'art et la pensée des uns et des autres.

Il serait important d'ajouter à la suite de ces deux attestations que le rapport sel/céréales a duré du début du Moyen-âge à l'islamisation du Maghreb et du Sahara. Avec cette nouvelle donne, le contact Nord-Sud s'établit sur le primat sel/or et esclaves.

Si on y ajoute l'apport du chameau, on mesure toute l'importance du commerce transsaharien du sel :

- d'une part l'exploitation des salines nécessite une main d'œuvre ;
- d'autre part ce commerce conditionne le tracé des routes caravanières et de là, les réactions politiques diverses, le continuum évolutif des peuples et Etats gravitant autour de lui.

En faisant l'étude des réseaux commerçants, on peut remettre en cause le postulat, l'opinion arabo ou berbère centriste qui veut que les peuples noirs aient subi à travers cette période " moyen-âge ", l'influence incontestée des peuples du Nord et que par conséquent victimes d'un certain déterminisme historique, les Etats et peuples ouest-africains n'ont été à l'origine d'aucune initiative personnelle en matière politique, économique. Ils étaient donc dans une léthargie au sens politique, économique.

Or, le commerce transsaharien et plus précisément le commerce du sel permit une spécialisation des régions ouest- africaines déjà productrices de céréales, d'or, de cola, d'épices, d'esclaves qui s'échangeaient dans l'échelon régional. Le commerce du sel permit la

²⁶ M. Thiam et al, 2002, *Eléments d'archéologie ouest-africaine*, CRIAA, Nouakchott, France.

²⁷ J. Giri, 1994, *Histoire économique du Sahel*, Paris, Karthala

venue et l'implantation de marchands, d'oulémas en Afrique de l'Ouest, tout comme il consacra l'essor des villes et de grands centres commerciaux.²⁸

Cependant, vers la fin du XVI^e siècle, le sel, facteur de propagation de l'Islam, et d'un stade d'épanouissement de l'Afrique de l'ouest²⁹, va entraîner cette dernière dans une longue période d'épreuves, de désarroi et de désillusion sur tous les plans : ébranlement des grands empires, interruption du développement de la civilisation nigérienne : vie économique et intellectuelle périclitent. C'est par les artères sahariennes qu'on arrivait en Afrique de l'Ouest entre le VIII^e- XIII^e siècle car elles constituèrent les premières routes. C'est par elles qu'arrivent les levains de l'épanouissement de l'Ouest-africain mais aussi le danger, le fléau que constitue l'empire Saadien.³⁰

Ainsi, l'opinion selon laquelle l'Ouest-africain a été déterminé par ce commerce est à nuancer. On peut pencher plutôt pour une interaction entre ce commerce transsaharien et les facteurs économiques et politiques existants en Afrique de l'Ouest. Dans la mesure où la bonne marche du commerce transsaharien dépendait de la stabilité des Etats assurée par les rois –première clientèle du sel- qui, à maintes reprises, ont tenté pourtant de s'emparer des salines, à défaut de contrôler les routes. Mais tout en parlant de l'enjeu de taille que constituent les salines pour les Etats de part et d'autre de cette mer de sable, Barry qualifie son commerce de compte goutte.³¹ Il base les raisons de cette faiblesse sur le fait que dans les sociétés sénégalaises lignagères de vocation agricole, les esclaves hautement prisés par les sahariens, les arabes et les maghrébins, servirent avant tout dans les travaux champêtres, les usages domestiques avant d'être produit commercialisable. On pourrait se demander si la cherté du sel n'est pas explicable de cet état de faiblesse. Cette cherté découle des conditions de traversée du Sahara.

Ce produit s'échangeant contre les esclaves, permet de douter de la probabilité d'une quelconque stabilité des sociétés ouest-africaines dans la mesure où ces esclaves étaient obtenus pour la majeure partie à travers des guerres et des razzias.

Si stabilité il y en avait, c'est peut être dans les grands Etats, solidement bâtis et capable de repousser toute attaque extérieure.

Dans ces Etats, l'exportation de céréales vers le Sahara due à l'augmentation de la production agricole permit l'implantation d'une importante population de berbères et

²⁸ R. Mauny, 1961- *op. cit.*, p. 125

²⁹ D. T. NIANE, 1975, *Le Soudan occidental au temps des grands empires XI^e – XVI^e siècle*, Paris

³⁰ J. Ki-Zerbo, 1994, *Histoire de l'Afrique d'hier à demain*. Paris, Hatier,

³¹ B. Barry, 1988- *La Sénégambie du XV^e au XIX^e siècle : traite négrière, Islam et conquête coloniale*, Paris, Harmattan, p. 210.

d'arabes. A. Bathily³² montre que l'Afrique de l'Ouest fut au Moyen-âge le théâtre d'une économie à l'essor incontestablement basé sur des relations commerciales avec le Sahara et les pays de la Méditerranée.

La venue des arabes, catalyseur du développement de l'exploitation du sel sera la cause principale des profonds changements notés au Sahara et en Afrique de l'Ouest : création de nouveaux métiers, augmentation de la population, extension des Etats, richesse économique, stratification de la société.

Dés lors, on note un afflux des marchands arabes bouleversant le paysage social et la géopolitique du Bilal-Al- Sudân entre le VIII^e et le XVI^e siècle. Les caravanes du Sahara apportaient en plus du sel d'autres produits mais aussi une religion : l'Islam. Ce dernier contrairement à la thèse courante n'a pas été le moteur du développement à la base de l'Etat en Afrique de l'Ouest. Il ne fut ni un facteur d'intégration politique, ni un support de la croissance économique. Il aurait plutôt favorisé la fragmentation de cette entité. Le commerce transsaharien, en s'insérant dans le réseau d'échange ancien orienté pour l'essentiel suivant les méridiens, déséquilibre les formations sociales soudanaises où la guerre prit le caractère d'un fléau quasi permanent. En plus, l'introduction de l'Islam par le commerce du sel contribue à desserrer les liens politiques tissés entre le monde saharien et celui soudanais.

Par ailleurs, on peut dire que l'Islam a créé un climat de guerre qui s'est déclenché partout où les populations ont manifesté un refus face à l'Islam pacifique.

³²A. Bathily, 1989, *op. cit.*, p. 125.

PREMIERE PARTIE :

LE SEL : GENERALITES ET MANUTENTION

CODESPIA BIBLIOTHEQUE

I- FORMATION DU SEL

« L'homme peut vivre sans l'or mais pas sans le sel »³³. C'est pour cette raison qu'en Afrique les sels des plages côtières et des sebkhas ont joué un rôle plus important que celui de l'or. Cependant, les travaux traitant spécifiquement des industries du sel ou de leur rôle dans l'histoire économique de l'Afrique de l'ouest demeurent limités. Pour une meilleure compréhension il est juste de chercher à savoir de quel sorte de sel nous parlons et pourquoi l'objet de tant de recherche. Ce sel avait diverses provenances. Le Sahara occidental produisait deux types de sel : du sel rocheux ou gemme et du sel de surface. Le premier résulte de l'assèchement des mers intérieures qui ont laissé de grands dépôts de sel. On le retrouve en couches successives au fond des cuvettes des sebkhas³⁴. Il formait des couches sous le sol et pouvait être creusé dans des mines et transporté en tablettes. Tandis que le sel de surface formé par une croûte était recueilli par morceaux et transporté dans des sacs. Les sels de roches variaient par leur origine, par leur nombre, l'épaisseur de leur couche et par leur composition chimique. Ce qu'ils avaient en commun les rendant si précieux, c'est la possibilité d'avoir une taille uniforme et d'être transportés sur de longues distances par tous les moyens de transport. Ils étaient résistants à la brisure et imperméables à l'humidité et ils pouvaient être consommés aussi bien par les humains que par les animaux. Les sels de surface variaient en fonction de la couleur. Plus ils tiraient vers le blanc, plus ils étaient purs. Souvent ils composaient les couches supérieures des dépôts de sols rocheux.

Sur la côte, le sel était souvent le produit de l'évaporation de l'eau de mer, dans l'intérieur, le résultat de l'action capillaire. Ce fut le cas partout à travers le désert où les couches de terre salée ou amersal se formaient dans les sebkhas creuses. Ces couches pouvaient avoir vingt à trente centimètres d'épaisseur. Comparés aux sels des roches les sels de surface étaient de qualité inférieure. Ils ne pouvaient voyager sur de longues distances, étaient peu conservables et n'avaient pas des usages multiples. Quand ils étaient dissous dans l'eau pour enlever les impuretés, ils devenaient pour les hommes et les animaux un précieux purgatif. Du côté du Tchad, le sel s'est formé de la rencontre des eaux souterraines et des dépôts de sel³⁵. Le sel gemme ou de roche par contre n'était pas consommé dans le désert. Les populations du désert étaient des pastoralistes dont les animaux paissaient sur des herbes de

³³ E. W. Bovil, 1933, *Les caravanes de l'ancien Sahara*. Londres, p. 195.

³⁴ Sebkhha : Lac temporaire qui se couvre d'efflorescences salines après évaporation et qui occupe une dépression dans une région désertique, une dépression fermée inondée par une mer, un fleuve, une pluie ou une table aquatique souterraine caractérisée par la présence de dépôts de sel. *Dictionnaire Larousse*

³⁵ Capitaine Grandin, 1947-« Notes sur l'industrie et le commerce du sel au Kawar et en Agram », p. 494 - *Bull. de l'IFAN*. T. XIII

sel, s'abreuyaient de l'eau de puits salée et prenaient des cures annuelles de sel. Dans cet environnement, les troupeaux transformaient les sels naturels en produits laitiers et viande qui satisfaisaient les besoins humains tandis qu'au sud les sols et les herbes étaient souvent pauvres en sels minéraux et les populations du Sahel et de la savane n'avaient qu'un accès limité à des produits animaliers³⁶. Dépendant de la combinaison de produits animaux, végétaux et céréaliers dans leur régime alimentaire qui variait sensiblement entre les saisons sèches et humides, ces populations recherchaient du sel additionnel. Ce fut leur demande qui donna naissance à la croyance selon laquelle le sel saharien nourrissait un intérieur sevré en sel. Dans la plupart des marchés de l'intérieur on trouvait des sels d'origine végétale produits localement et généralement à base de carbonate de potassium. L'examen de la carte de répartition des sels montre cette variété des sels³⁷.

On dénombre au total cinq salines productrices de sel gemme pendant le Moyen-âge : Awlil, Nterert, Idjil, Tegahazza, Taoudéni.

Mauny n'exclut pas l'hypothèse selon laquelle Awlil et Nterert ne fassent qu'un³⁸. Il se base sur le fait qu'ils appartiennent tous les deux au Trarza occidental, et se situent entre Twidermi au Nord et Sokmat au Sud. Or, sur une carte intitulée "le Triq lemtouni", Mauny et Fage situent Awlil à environ 2,5km de Nterert³⁹.

Outre cette contradiction à propos d'Awlil, il est possible de dire, en se basant sur les écrits d'El Bekri et d'Al-Idrisi, qu'Awlil appartenait au Trarza littoral. Le premier le situe au bord de la mer tandis que le second fait état d'un transport de sel au moyen de navires⁴⁰. Ce qui suppose que Awlil était par rapport à Nterert plus près de la mer et par conséquent distinct de lui. De plus, si on se réfère à Al-Idrisi, Awlil serait la seule saline que l'on connaisse du pays des Noirs. Il est possible qu'à son époque (XII^e), Awlil soit la seule saline exploitée. A partir de 1050, le commerce de sel d'Awlil a connu un ralentissement⁴¹. On notera une reprise des activités qu'avec l'arrivée des Almoravides. Jusqu'au XII^e siècle donc, la saline d'Awlil était exploitée. L'exploitation des salines de Nterert et d'Idjil s'est sans doute faite concomitamment avec celle d'Awlil. Puisqu'en 1068, l'un des itinéraires d'El-Bekri passait par cette région⁴². Toujours, à propos d'Awlil, DuChemin qui étudie les salines du Trarza occidental est totalement muet à son sujet.

³⁶ E. Ann McDougall, 1990, *op. cit.* p. 233.

³⁷ Voir Carte de la répartition des sels minéraux en Afrique Occidentale

³⁸ R. Mauny, 1961-*op. cit.* p. 325.

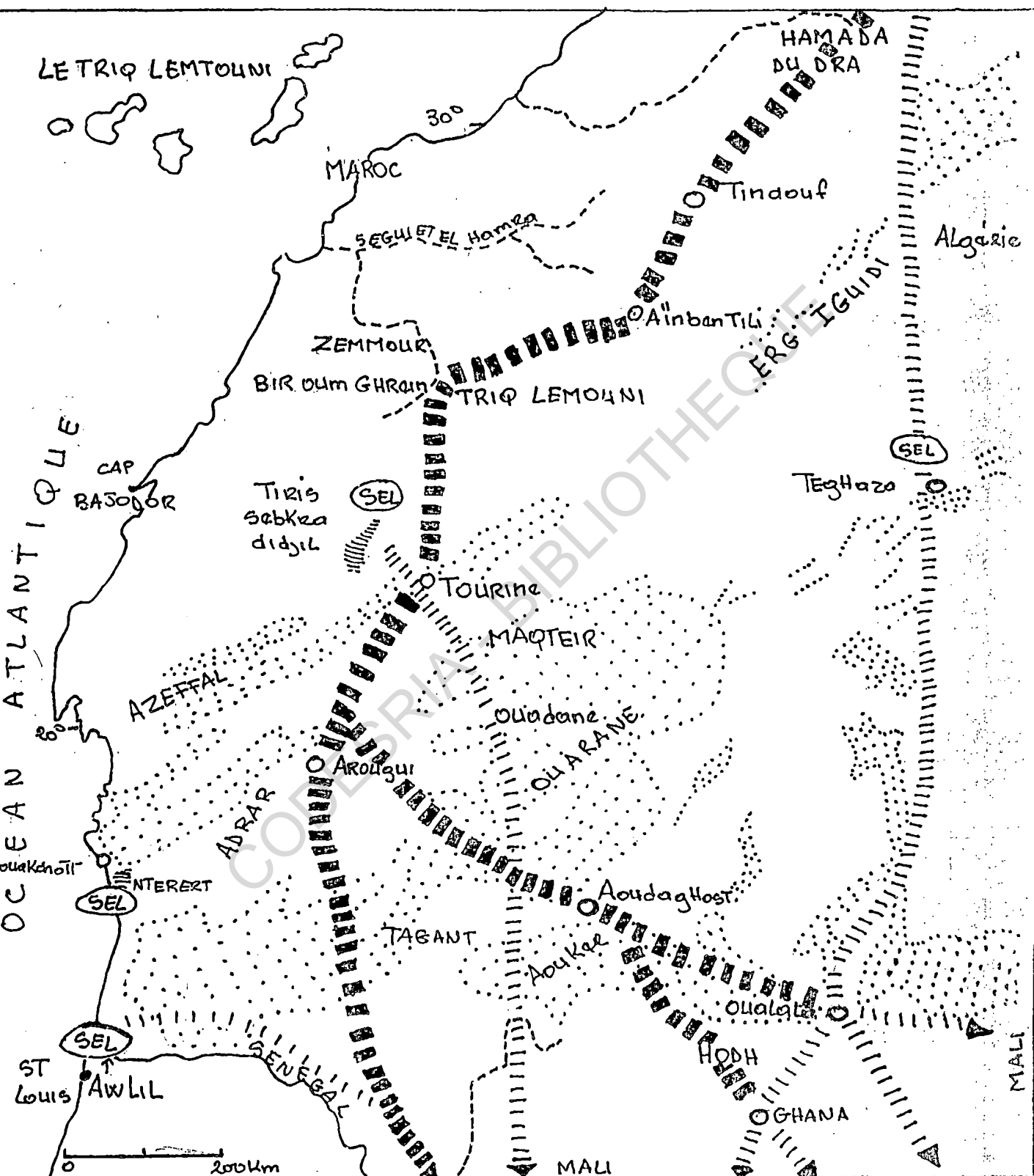
³⁹ Voir Le TRIQ LEMTOUNI

⁴⁰ Al- Bekri, 1913-*op. cit.* p. 323. et Al-Idrisi, 1866- Al-Idrisi, 1866, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, trad. Par R. Dozy et M.J. De Goeje, p. 2.

⁴¹ Sécession des Djudala

⁴² Al-Békri, 1913- *op. cit.* p. 310.

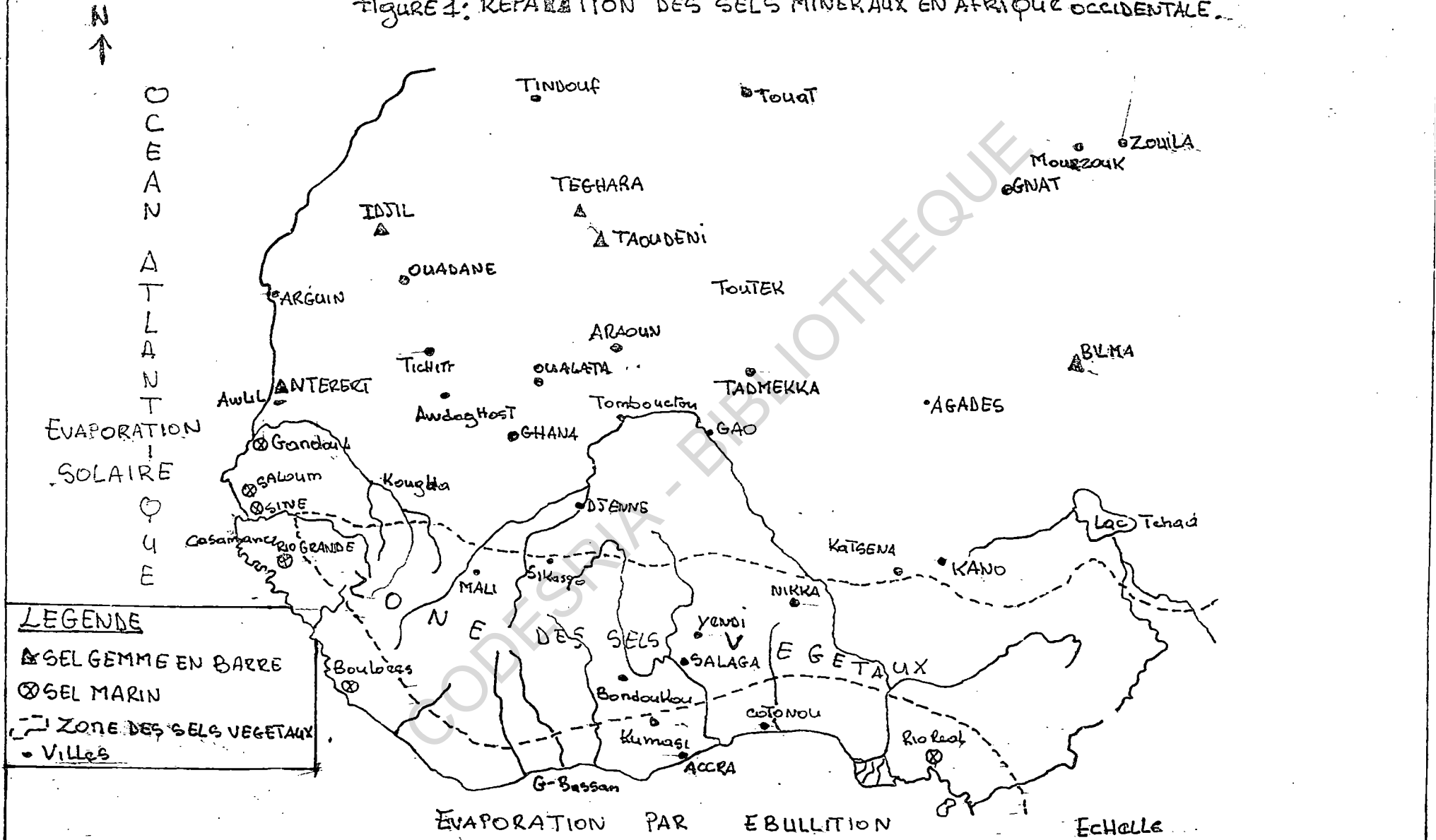
FIGURE : LE TRIQ LEMTOUNI



LEGENDE

..... Dunes de sables **---** TRIQ LEMTOUNI **---** Circuits secondaires
 Auteur: G.M Desize - Vuillemin: Histoire de la Mauritanie d'origines à l'indépendance
 Paris, Karthala, p 14, 652 pages, 1997.

FIGURE 4: REPARTITION DES SELS MINERAUX EN AFRIQUE OCCIDENTALE.



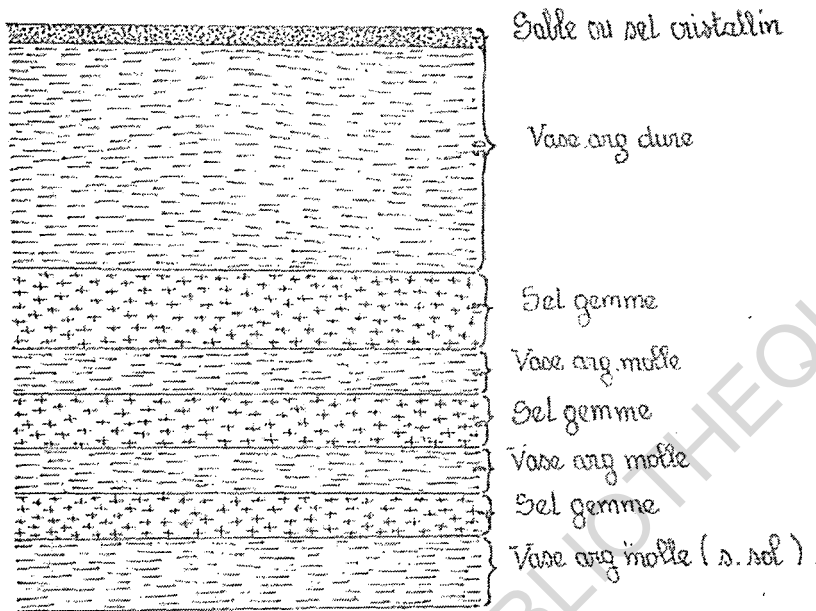
LEGENDE
 ▲ SEL GEMME EN BARRE
 ⊗ SEL MARIN
 - - - ZONE DES SELS VEGETAUX
 • Villes

Source: Raymond Naunty, Tableau géogéographique L'ouest africain au moyen âge d'après les sources écrites, tradition orale et l'archéologie, p 332, 1961

Echelle
 0 500 1000 Km

La Saline de Nterert mesurait 700m sur 500m et était située entre Twidermi au Nord et Sokmat au Sud⁴³. A 1 km de la côte, elle était entourée de trois puits :

- Au Nord-Est, le puit d'Agemoun à 6km
- A 9km au Sud, le puit de Butafrawukt
- Et au Sud-Ouest, à 16km environ le puit de Tindjmaran



Coupe 1 : La saline de N'terert selon G. J. DUCHEMIN

La sebkha s'étale entre ces puits comme un paysage lunaire, grêlé de cratères gris juxtaposés et bordés de boue blanchâtre. La surface exploitable presque, circulaire, occupe le tiers de la sebkha (590m Est-Ouest, 630m Nord-Sud). Cette sebkha comptait 8 couches compactes de sel séparées, par de minces couches de vases molles, gorgées d'eau ou de cristaux de sel non agglomérés⁴⁴.

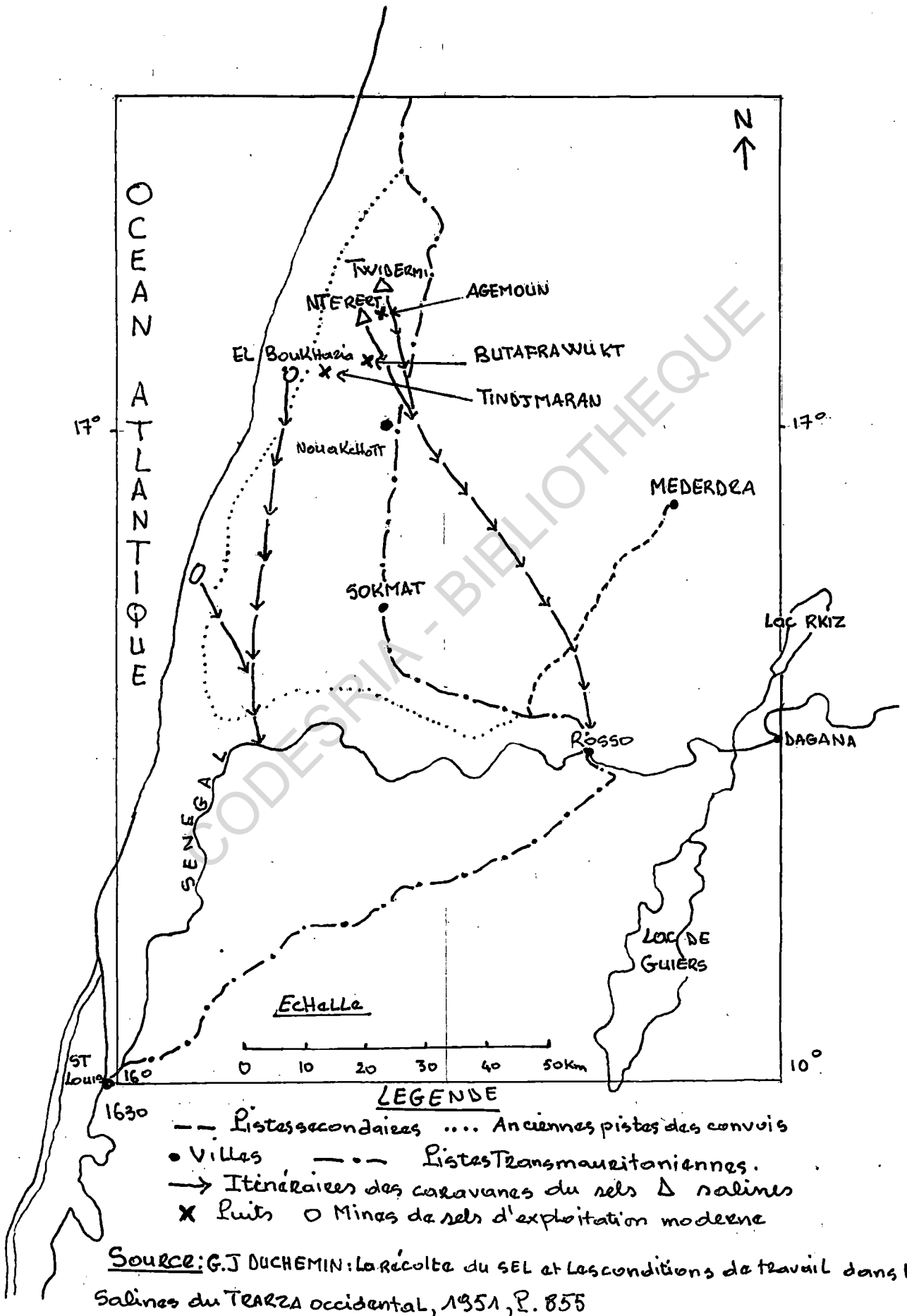
La saline d'Idjil, au Nord-Ouest (environ 22°30' latitude Nord et 15°30' de longitude Ouest) était dans l'enclave de la frontière franco-espagnole du Rio de Oro. Elle mesurait 25 à 30km de long sur 10 à 12km de large⁴⁵.

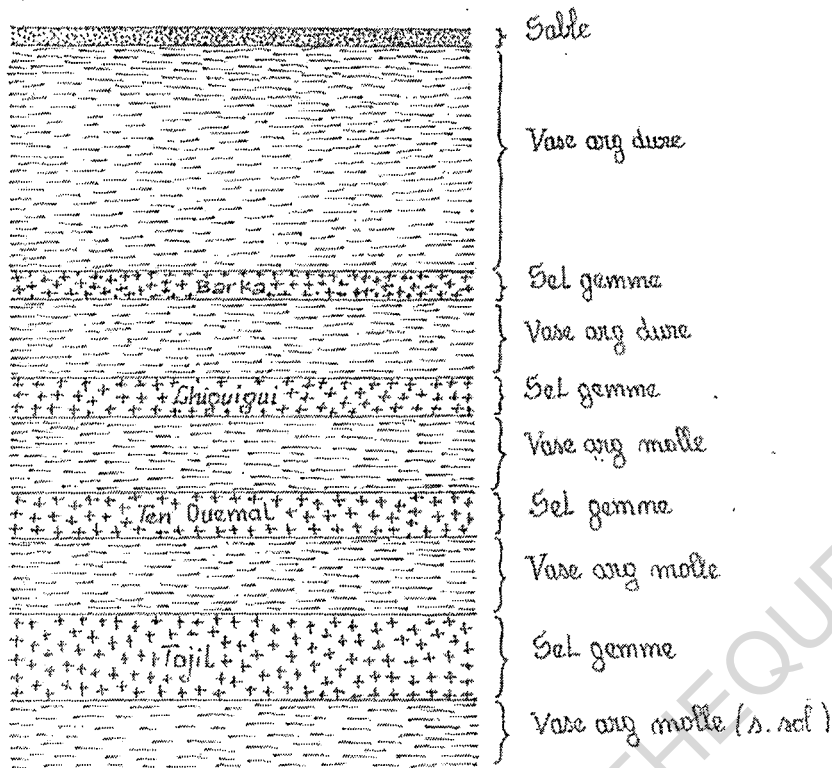
⁴³ Voir coupe de la saline de Nterert.

⁴⁴ G. J. Du Chemin., Juillet 1951, « La récolte du sel et les conditions de travail dans les salines du Trarza occidental » *Bull. de l'IFAN*, tome 13 du n° 3

⁴⁵ Voir coupe de la saline d'Idjil

FIGURE : LA SALINE DE NTERERT





Coupe 2 : La saline d'Idjil selon G. J. DUCHEMIN

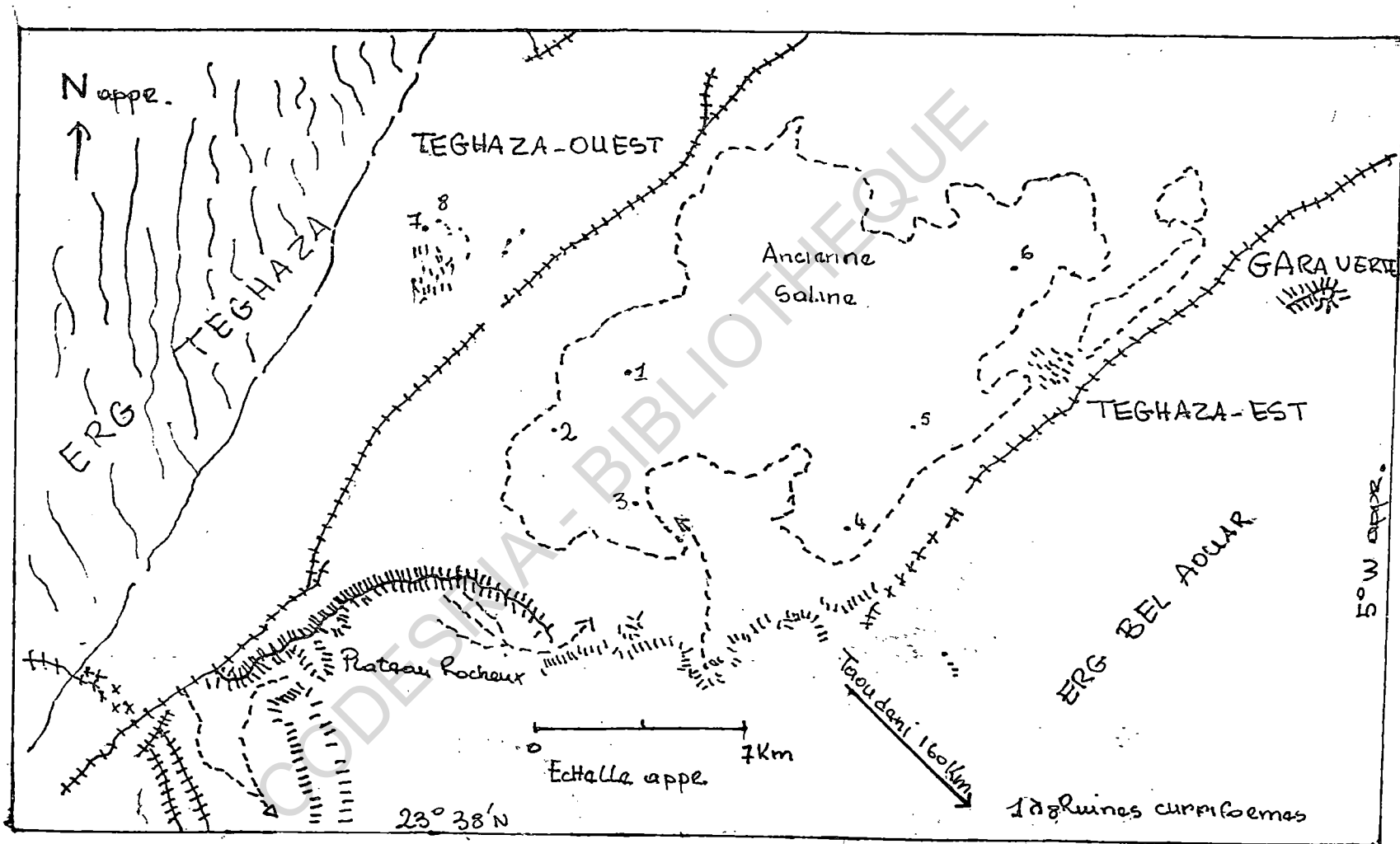
Dans sa constitution, elle est à peu près identique à Nterert. La seule différence est, qu'à Idjil, la couche la plus importante de sel ou Tadjil est au fond, alors qu'à Nterert elle se trouve vers la surface. Teghazza quant à elle, était à 160km environ au Nord-Ouest de Taoudéni, elle-même à 600km vol d'oiseau au Nord de Tombouctou. La saline était située dans une dépression largement ouverte au Nord-Est. Au Sud-Ouest, elle est limitée par une falaise et au Nord-Ouest et Sud-Est elle est cloisonnée par deux filons volcaniques ou agators. La surface exploitable visible sur la carte mesure approximativement 3km dans le sens Nord-Est-Sud-Ouest et 2km dans le sens Nord-Ouest-Sud-Est⁴⁶.

La saline de Taoudéni comportait quatorze couches séparées l'une de l'autre par des couches d'argile verte⁴⁷.

⁴⁶ Voir La saline de Teghazza

⁴⁷ Voir coupe de la saline de Taoudéni.

Figure : LA SALINE DE TEGHAZA D'APRES DES PHOTOGRAPHIES AERIENNES



LEGENDE

- +++ Agatez ou Filon volcanique
- Limites de l'ancienne saline

(d'après Raymond Mauny)

Sources: Tableau géographique de l'ouest africain au moyen âge d'après les sources écrites, la Tradition orale et archéologie, P 329

Trab. al. barnar	Angile rouge
Harmo. Lamo	Angile Verte
Afanai. el. Ouara	
El. Ouara. el. Foukara	Sel mélangé de terre.
Afanai. zek Kou	Angile Verte
Afanai. el. hammamia	
El. hammamia	Sel gemme
Afanai. el. bieda	Angile Verte
Kouk chat. el. bieda	
El. bieda	Sel de 1 ^{re} qualité
El. bzant	Angile rouge
	Sel de 2 ^{me} qualité
	Angile rouge
Kouk chat. el. Kammara	Ses de 1 ^{re} qualité
El. Kammara	
El. Ouara. el. Tablaria	Sel non exploité
Eau	Eau.

Coupe 3 : La saline Taoudéni selon G. J. DUCHEMIN

Au niveau des sels de surface les centres de production étaient rarement remarqués par les voyageurs. Ce qui explique la rareté des informations concernant les sels de surface. Pourtant on les trouvait souvent côte à côte avec le sel gemme sur le marché. La présence de sel de surface dans n'importe quelle région signifiait que d'autres sels étaient absents ou très chers. La demande en sel marin était également variable mais généralement elle était en deçà de celle des autres sels (Sahara). En outre ses propriétés physiques rendaient son transport difficile (face à la chaleur ou à l'humidité, le sel marin changeait de couleur et devenait plus amère) et sa conservation problématique. Cependant, la connaissance que nous avons des modes de production concernant le Sahara est plus large que celle concernant les sels de surface. Les sels du Sahara étaient hautement appréciés mais ils ne furent peut être pas l'élément essentiel dans le commerce avec l'intérieur de l'Afrique occidentale. L'étude de la formation des sels n'a pas été le souci premier des auteurs arabes. Ils se sont limités, le plus souvent, à l'analyse de la position géographique des salines et à l'exploitation de celles-ci. Seul le produit fini intéressait les arabo-berbères.

La formation du sel qu'il s'agisse du sel gemme ou du sel marin s'est faite suivant un processus climatique. Au Sahara tout comme le long des côtes du Bilad-al Sûdan, la cristallisation du sel obéit aux conditions géographiques et climatiques. Au Sahara, le sel

gemme s'est formé à la suite de l'aridification progressive du milieu. En l'absence de pluies, le sol est devenu argileux. Sous ce sol on note l'existence de véritables blocs de sel très durs, très unis. Ce type de sel est exploitable pendant toute l'année.

Au niveau des côtes, le sel résulte de l'évaporation solaire des marais salants. Ce sel marin n'est exploité que pendant la saison sèche. Pendant l'hivernage, l'action solaire diminue et les marais salants sont occupés par les eaux de pluie.

Cette diversité de formation ou d'origine explique la particularité de l'exploitation que l'on soit au Sahara ou sur les côtes, le sel gemme et le sel marin obéissent à une multitude de techniques d'exploitation.

II - EXPLOITATION DU SEL

L'exploitation de sel est un facteur bien trop important et enracinée dans la vie des berbères. En effet, ces derniers se sont adaptés à ce nouvel environnement (Sahara) en essayant d'en tirer le maximum de ressources possibles. Ces dernières devaient être l'objet d'échanges lointains, aux fins de se procurer des produits de subsistance tels que les céréales mais aussi et surtout l'or, le fer, les esclaves nécessaires pour leurs transactions avec le Maghreb et les pays de la Méditerranée. Les auteurs arabes s'accordent tous à dire que les salines étaient exploitées par des esclaves noirs sous les ordres des berbères Messoufa qui avaient le monopole⁴⁸ de l'exploitation.

Ces esclaves provenaient du Bilâd al- Sûdân et étaient appelés Lam-Lam ou Dam-Dam. Ce terme désigne les populations noires habitant au Sud du Mali, entre les rivières du Sud et le Golfe de Guinée. Leur arrivée au Sahara laisse supposer des opérations de raids, razzias ou rapines soit de la part des berbères, soit de leurs propres chefs ou rois. La première hypothèse semble être plausible et, a sans doute, précédé la seconde.

Nous n'avons cependant aucune idée sur la date à laquelle les ressources salines du Sahara occidental ont été extraites pour la première fois. Qu'elles aient été un élément dans le commerce du Sahara vers le premier millénaire de notre ère est une évidence. Cela est noté dans tous les textes arabes datant du dernier quart du millénaire. Il est probable qu'une partie de l'extraction du sel date d'aussi loin que l'extraction du cuivre et le développement des installations de Tichitt en Mauritanie. Les opérations, à cette époque, étaient de nature assez simple surtout pour le sel de surface. Les noyaux émergents de ces Etats ont souffert des incursions berbères. Il est évident que cette situation d'insécurité fut à la base de la

⁴⁸ R. Mauny, 1961- *op. cit.*, p 330.

consolidation et de l'organisation de leurs territoires. Face à ces Etats, ainsi organisés et capables de déclencher des offensives, les berbères vont établir des relations plus équilibrées et plus réglementées. Ainsi, il ne leur appartiendra plus de venir razzier les populations de l'Afrique de l'Ouest. Ce domaine devient désormais la chasse gardée des souverains noirs.

Au X^e siècle Ibn Hawqal⁴⁹ écrit que « Ulil sur la côte marine » est la principale mine de sel du Maghreb fournissant le fameux terminus transsaharien d'Awdaghost et « tous les pays du Ghana ». Il était à un mois de distance vers l'ouest et au même niveau que Awdaghost qui était juste à un mois de distance de Sidjilmassa et 25 miles de Lamta⁵⁰. Mais en réalité, Awdaghost est à deux mois de distance de Sidjilmassa et à vingt jours de Lamta. Ainsi, aucun lieu ne peut satisfaire simultanément tous ces déterminants géographiques. Par conséquent, le vrai mystère d'Awlil réside non pas dans sa situation mais dans son existence. En effet le toponyme Awlil vient du berbère « awlig » qui signifie un puits ou dépression temporaire à large ouverture. Cette description peut s'identifier à chacune des salines du Sahara ou à beaucoup d'entre elles. Dans la compréhension des géographes arabes, Awlil était un mélange composite de toutes les sources de sel connues entre le Maghreb et le Sudan. Il apparaît clairement au moins que l'une d'entre elles était un dépôt côtier situé près de Nteret car dans la tradition orale du Trarza on identifie Awlil comme la région autour de Nteret. Tandis que le Awlil équidistant d'Awdaghost et de Sidjilmassa a dû être intérieur quelque part aux environs de l'Adrar pas loin des itinéraires principaux transsahariens. Monod⁵¹ a suggéré que peut être Oulili a été en rapport avec les migrations des banu gudala côtiers, qui contrôlaient Awlil selon Al-Bekri⁵², dans l'Adrar. L'existence possible d'un deuxième Awlil qui produisait du sel et qui donna naissance à la ville associée à son nom n'est pas à exclure. De plus la proximité de déterminant géographique et la ville de la mine qu'Al-Bekri identifie comme Tatintal à deux jours de marche de la Grande étendue désertique (Al-Majabal kubra) et à vingt jours de Sidjilmassa est difficile à ignorer. Pour ce qui est de l'exploitation, nous savons par Al-Bekri (XI^e) et Al-Idrisi (XII^e) que le sel d'Awlil était exploité durant 6 à 7 voire 8 mois (Janvier à l'hivernage)⁵³. Ce sel se débitait en dalles tout comme celui extrait à Idjil. L'histoire d'Idjil est liée au mystère de Tatintal. Elle demeure aussi obscure. Idjil fournit une excellente qualité de sel gemme provenant d'une mine de 1,70m de profondeur. Le sel

⁴⁹ Ibn. Hawqal, 378/988 1975- *Recueil des sources Arabes concernant l'Afrique Occidentale du VIII^e au XVI^e siècle*

⁵⁰ Mile : unité de distance valant 1,6 kilomètre.

⁵¹ T. Monod Juillet 1950 « D'où vient le sel d'Idjil ? » *Notes Africaines N° 47 p. 89*

⁵² Al Bekri 1975 *op.cit* p.95 § 122

⁵³ Hivernage : saison des pluies dans les pays tropicaux. En Afrique de l'Ouest, elle commence généralement en Avril-Mai pour les pays proches de l'Equateur en Juin-Juillet pour les autres. Elle se termine au plus tard en Novembre (*Dictionnaire Larousse*).

forme des couches de pureté et d'épaisseur variées et il est couvert par une couche de terre salée. La description la plus ancienne et incontestable est celle de Fernandès⁵⁴. Il rapporte que dans la région nord-ouest de la Mauritanie on trouve une grande montagne appelée Ijil. Dans deux endroits de cette montagne le sel est exploité et entassé sous forme de plaques. Il est le premier à appeler la mine par son nom mais Cada Mosto avait auparavant parlé d'une source, à six jours à l'intérieur de Wadan, qui produisait beaucoup de sel. Il appelé sa mine Teghazza mais une situation de six jours de Wadan la laisserait à quelques distances de la mine malienne. De son côté, Duarte Pacheco Pereira⁵⁵ décrivit de grands tours de sel situées à l'est de d'Arguin. Cependant il ne nomme pas ces tours. Mais tous leurs écrits s'accordent bien avec la situation et les caractéristiques d'Idjil. Bien que ressemblant aux autres sels du désert, le sel d'Idjil n'est pas identique à la structure sédimentaire commune aux dépôts comme Teghazza et Taoudéni. Idjil reproduit son sel assez régulièrement pour être considéré comme inépuisable. Cependant, personne n'est certain du processus responsable de ce fait. Selon Monod, le sel a dû se former à partir du brouillard condensant qui se forme le long de la côte marine comme cela se passe au niveau de la côte du désert namibien⁵⁶. Le sel était enlevé sous forme de plaques dont quatre constituaient la charge d'un chameau⁵⁷. Ces barres mesurent un mètre de long sur 0,40m de largeur. On évalue à 20 000 charges de chameaux, soit, environ 3 à 4 000 tonnes, la quantité de sel extraite, annuellement de la sebkha d'Idjil. Cela semble exagéré, si l'on tient compte des moyens très primitifs dont disposaient les ouvriers. En effet, à Nterert, le travail se faisait par équipes de 7 à 15 hommes. Après un travail préliminaire de déblaiement jusqu'à la couche de sel, on aménage au bord du chantier une zone d'épandage et un canal d'écoulement car l'eau qui affleure est le principal obstacle⁵⁸.

Le lendemain, vers 9 ou 10 heures, l'équipe retourne à l'endroit déblayé la veille. Là, 4 ouvriers achèvent à la pelle la couche à enlever. D'un autre coté, 2 à 3 hommes rejettent l'eau dans le bassin d'épandage. La plaque de sel est divisée en deux suivant la longueur du trou (3 à 4 m). Puis chaque moitié est à son tour divisée en plaques de 60cm de largeur et 1,20 à 1,50 m de longueur, pour une épaisseur de 0,18 à 0,20 m. Ce sont ces barres qui sont

⁵⁴ V. Fernandès, 1938- *Description de la côte occidentale de l'Afrique, de Ceuta au Sénégal (1506-1507)*, éd. P. Cenival, Paris, p. 114

⁵⁵ D. P. Pereira, 1956, *Esmeraldo de situ orbis : Côte occidentale de l'Afrique, du sud marocain au Gabon 1506-1508*, trad. R. Mauny, Bissau, pp. 147-149

⁵⁶ T. Monod, juillet 1950- *idem Notes africaines*, n° 47. p. 88-89.

⁵⁷ V. Fernandès, 1938- *idem* p. 115.

⁵⁸ G.J. Duchemin, Juillet 1951- « La récolte du sel et les conditions de travail dans les salines du Trarza occidental » T. XIII du N° 3 du *Bull. de l'IFAN*, p. 859.

extraites une à une⁵⁹. Leur volume total est de 0,120 m³ et leur poids moyen de 240 à 250 kg. Les barres sont régularisées, soit à la hachette, soit avec une petite scie à mains⁶⁰. Deux constituent la charge d'un chameau. La moyenne d'extraction est dix barres par jour⁶¹.

Teghazza⁶² est sans doute la plus fameuse de toutes les mines qui ont occupé les discussions. A Teghazza, Al-Bakri, résume le mode d'exploitation en ces lignes: "pour arriver au sel, il faut enlever la couche de terre qui le couvre. A une profondeur de 2 toises⁶³ tout au plus, on trouve le sel que l'on détache par blocs comme on coupe des pierres dans une carrière⁶⁴". Ibn Battuta qui y passa lors de son voyage vers le Mali est plus fiable. Il raconte que sa structure était similaire à celle d'Idjil avec des tablettes de sel étendues l'une sur l'autre. Selon lui, "on creuse dans le sol et l'on découvre de grandes tables de sel gemme placées l'une sur l'autre⁶⁵". Léon l'Africain parle d'une multitude de salines que l'on confondrait facilement à des carrières de marbre. Il décrit ce sel comme étant plus blanc que n'importe quel marbre en couleur, épais, durable et facilement transportable sur de grandes distances. Il ajoute qu'on tire le sel de fosses autour desquelles sont bâties de nombreuses cabanes habitées par les esclaves⁶⁶.

C'est le même type de sel que l'on retrouve à Taoudéni dont le gisement s'exploite à ciel ouvert. Le minéral stratifié est extrait suivant les couches en plaques plus ou moins épaisses. Ces plaques taillées rectangulairement ont une largeur d'une coudée sur 3 de longueur (1,20m sur 40cm). Elles ressemblent à de grandes dalles de marbre blanc veinées de gris et tachetées de rouge⁶⁷. Le marbre, calcaire cristallin d'origine métamorphique, présente souvent des veines dont la coloration connaît des nuances extrêmement variées. Le fait d'être un calcaire lui donne une dureté et une blancheur typique au sel gemme.

Il ajoute qu'une charge de chameau était constituée de deux barres. Alors que Fernandès parle d'un sel non transportable trop mince et ayant tendance à s'effriter. Pour corrélérer ces deux affirmations on peut suggérer que la faute incombait aux marchands qui donnèrent ces informations et que c'était un cas de jalousie commerciale⁶⁸. Levztzion

⁵⁹ G. J. Duchemin, 1951- *op.cit.*, p. 859.

⁶⁰ A. Gruvel. et R., Chudeau. 2 février 1863- 21 mai 1864, *A travers.la Mauritanie occidentale*. Conseil d'administration du Sénégal, extraits du registre des délibérations des salines de Gandiole, ANSOM Sénégal XII d-58 p. 210.

⁶¹ *Idem*, p. 205.

⁶² Voir figure page 20.

⁶³ Toise: terme médiéval désignant une mesure de longueur valant six pieds, soit près de deux mètres.

⁶⁴ Al-Bakri, 1913- *op. cit.*, p. 95.

⁶⁵ Ibn Battuta, par V. Monteil, 1966- *Voyages d'Ibn Battutah*, Paris, Anthropos, p. 455.

⁶⁶ Léon l'Africain, 1956- *Description de l'Afrique*, Paris, Maison-neuve, 2 volumes, vol 1, éd. et trad. Par A. Epaulard, Th. Monod, H. Lhote, R.Mauny, p. 455

⁶⁷ A.Gaudio, 1967- *Les civilisations du Sahara : dix millénaires d'histoire, de culture et de grand commerce*, Paris, Marabout Université, p. 292.

⁶⁸ R. Mauny, *op. cit.* p. 330.

interprète cela comme une détérioration du dépôt de Teghazza⁶⁹. Il est possible de parler de couches de sel variant en épaisseur et en qualité plutôt que de détérioration. Cependant, il pourrait y avoir une autre possibilité. Car l'arrêt de la production de sel à Teghazza faute par sa chronologie. Même s'il est admis généralement que la conquête marocaine du Songhaï marqua sa disparition finale, on retrouve dans le *Tarikh es Sudan* du XVII^e des références quant à Teghazza al-Ghizlan ou même Taoudéni. Les travaux récents d'Aziz Batran sur les Kunta jettent quelques doutes sur ces hypothèses. Sa version des faits parle d'un Teghazza qui aurait été abandonné temporairement à plusieurs occasions au XVI^e siècle suite aux incursions marocaines. Les mines de Teghazza al-Ghizlan et Taoudéni servaient comme remplaçantes. Aucune de ces mines n'a été positivement identifiée et on ne sait pas exactement quand et pourquoi le travail là bas a cessé.

On trouvait à Tichitt du sel de terre ou amersal avec une croûte de couleur rougeâtre de vingt à trente centimètres d'épaisseur. Si le sol de roche exigeait de creuser des tranchées et même des tunnels pour enlever le sel, le dépôt de Tichitt nécessitait seulement une houe et un morceau de calebasse pour casser la croûte ; les morceaux étaient laissés à sécher puis mis dans des sacs pour le transport. Les traditions orales rattachent son histoire à celle d'Idjil. Mais elle était différente car sa situation permettait une installation permanente et un développement agricole. Les traditions suggèrent qu'au XI^e siècle les Mansa du Sudan frappés par la source de richesse que représentait la sebkha décident de s'installer dans les environs et d'agir en propriétaires. Tichitt connut une prospérité considérable durant son existence médiévale. Elle était dans une position permettant de canaliser aussi bien le sel d'Idjil dans des réseaux commerciaux vastes que d'exploiter sa propre sebkha dont le produit était utilisé dans le sud du Sahara. Elle acquit le double rôle d'exporter le sel gemme et le sel de terre entre le XII^e et le XVI^e siècle. Pourtant son histoire souffre d'un fossé chronologique car au delà du XV^e siècle sa renommée médiévale disparut. Elle ne refait surface qu'au XVIII^e siècle grâce aux soins de Mungo Park⁷⁰. Outre les salines productrices de sel gemme que nous avons étudiées, d'autres ont été mentionnées. C'est pour éviter tout risque d'omission que nous en parlons, car, Al-Bakri est le seul qui en fait allusion. Il s'est limité simplement à les citer. Il s'agit des salines de Gao et de Toutek et de leurs mines souterraines⁷¹.

Au Tchad, on retrouve une autre technique. Le travail est toujours assuré par des esclaves appelés sauniers. Dans un premier temps, le bassin est creusé jusqu'à la nappe

⁶⁹ N. Levtzion, 1973, *Ancient Ghana and Mali*, London, Methuen, p.172.

⁷⁰ V. Monteil, 1939- « Chronique de Tichitt », *Bull. de l'IFAN*, Série B, tome I, pp. 282-312.

⁷¹ Al-Bakri, 1913- *op. cit.*, p. 343.

aquifère existant à 2m environ au dessous du niveau du sol et traversant des couches de terrains gorgées de sel. L'alvéole, ainsi creusée, se remplit sur une profondeur de 50 à 75cm environ, d'une eau salée, sur laquelle, l'action du soleil crée une sursaturation. A la surface, se fige, une pellicule qui se brise au moindre choc et va se déposer au fond du bassin⁷². Peu à peu, on obtint un dépôt compact aussi dur que la pierre. Ce processus ainsi décrit, se fait du mois d'Avril à celui d'Octobre. Car l'évaporation est intense durant cet intervalle. Pendant ce temps, le sel passe par plusieurs étapes. En effet, après son dépôt au fond du bassin, il n'est qu'une masse pâteuse (Minto). Celle-ci mettra trois semaines pour se cristalliser.

Durant la première semaine, les sauniers remettent en état l'exploitation par des séances de nettoyage, de déblayage. Pendant la quinzaine qui suit et deux fois par jour, le Kalala Bootouma ou ouvrier spécialisé, descend vers les bassins et frappe leur surface pour briser et faire tomber la pellicule au-dessous de l'eau⁷³.

Au bout de ces quinze jours, les sauniers entrent dans les bassins et piétinent la couche pour la débarrasser de ses impuretés. Puis, prenant le sel à pleines mains, ils le rincent dans l'eau des bassins à plusieurs reprises et l'entassent sur les abords des bassins où il peut s'égoutter directement dans les bassins. Le lendemain, on le retourne et on l'étale. Trois jours après, le sel est sec et ramassé. Il est appelé Béza et est prêt à la vente et à la consommation⁷⁴. Cette technique d'exploitation du sel est bien différente de celle utilisée au Gandiole, au Sine, au Saloum, en Casamance et dans le Golfe de Guinée. De Gandiole au Saloum, l'extraction se fait en évaporant l'eau de mer sous l'action solaire. Cette eau salée est mise à évaporer dans des cuvettes circulaires accolées. Au Gandiole situé à environ 25 kilomètres de Saint Louis et s'étendant sur 7 à 8 kilomètres le long de la côte, le sel marin a pu être exploité en barres comme au Sahara. Il consiste en onze sites de production distincts du sel par évaporation solaire. Ces sites pouvaient produire jusqu'à deux milles quatre cents (2400) barres annuellement. Après être séchées, ces barres étaient brisées en de petits morceaux et mis en sacs pour être transportés par chameaux, ânes et pirogues aussi bien dans l'intérieur du Sénégal que vers le Sudan⁷⁵. Cependant l'exploitation a été délaissée par les populations suite à une réduction du niveau des cuvettes liée à l'exploitation abusive. Mais depuis l'ouverture d'une brèche on assiste à une reprise des activités. Ngaye-Ngaye représente la principale cuvette où le sel est exploité. Ce sont les femmes qui s'adonnent le plus à ces activités⁷⁶. Au

⁷² Capitaine Grandin, 1947- *op. cit.*, p. 501.

⁷³ *idem*, p. 502.

⁷⁴ *ibidem*, p. 503.

⁷⁵ A. Gruvel et R. Chudeau, 1863-1864, *op. cit.*

⁷⁶ Entretien avec Aminata Mbaye Présidente des femmes exploitantes de sel de Ngaye-Ngaye, M. Guèye, thèse d'état 1989-1990 *Les transformations des sociétés wolof et sereer du l'ère de la conquête à la mise en place de l'administration coloniale 1854-1920* ; p. 185.

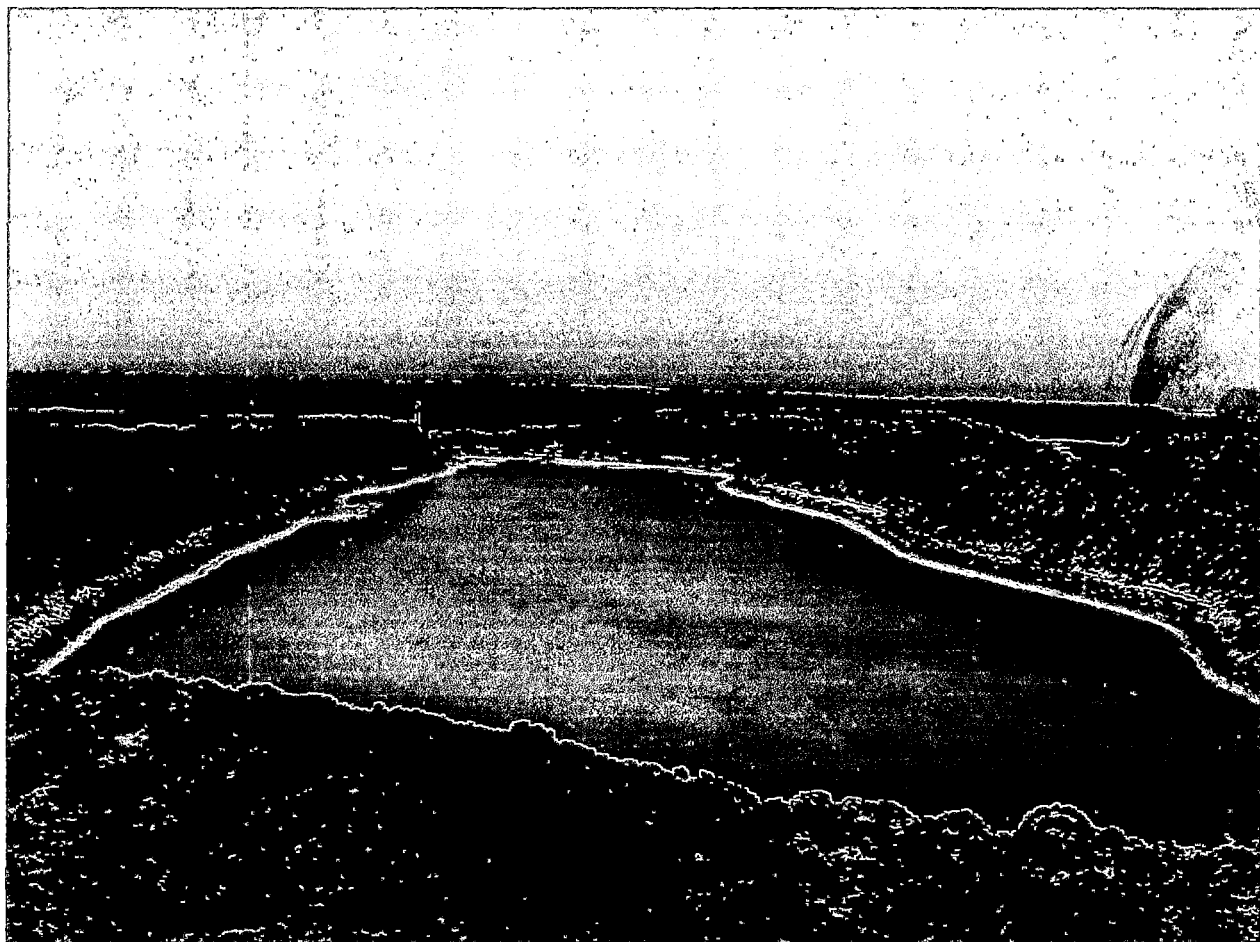
niveau du Sine, les salines étaient exploitées par les hommes le plus souvent des travailleurs saisonniers, même si sur le terrain on retrouvait des femmes qui pour la plus part détiennent les puits de sels. Actuellement nos enquêtes⁷⁷ montrent une répartition des sites sur tout le territoire qui s'étend de la région de Fatik à la région de Kaolack. Cependant nos enquêtes se sont concentrées sur les villages de Djilass, de Faoye et de Loul sessene situées entre le croisement de Diosmonde et la communauté rurale de Fimela (Fatik). Cette enquête a eu a mobiliser un certains nombres de personnes appartenant a des GIE (Groupement d'Interet Economique) et des AVD (Association Villageoise de Developpement). Dans ces villages, l'exploitation du sel est l'affaire de tout le monde. Les méthodes d'exploitation sont les memes selon Gilbert Kaling⁷⁸ (Agent de Santé au Dispensaire Privé Catholique de Djilass). Ces puits de sels ou Tanns appartiennent a des familles et se transmettent comme un héritage. L'exploitation des sites n'est pas ancienne (1900 pour Faoye et Loul sessene et 1960 pour Djilass⁷⁹). Au abords du fleuve Sine, les populations quadrillaient des surfaces a multiples dimensions. Ces terrains peuvent avoir des profondeurs de 40 à 50 metres. Ces terrains sont remplis d'eau du fleuve a partir de canaux creusés. Une fois rempli, ils sont fermés avec des bacs de sables. L'évaluation peut durer un mois et demi selon le degré d'ensoleillement. Le sel est recueilli avec les mains, des râtaux ou des poteries cassées. Les journées de travail peuvent aller de 08 heures a 16 heures. Chaque puits ne peut être exploité qu'une fois par an. Les travailleurs saisonniers sont exposés à certains risques qui ont pour nom enflure des yeux, gonflement et durcissement de la peau des mains, fendillement des pieds. Cependant il y'a un impact notable sur le vécu quotidien des populations car une bonne parti de leur depense est prise en charge des bénéfices tiré de la vente du sel (la scolarité des enfants, la norriture, les intrants pour l'hivernage, les frais médicaux, les depenses inherantes au cérémonies religieuses ou aux fetes⁸⁰).

⁷⁷ Ces enquêtes ont été menées avec le soutien du CODESRIA du 07 Septembre 2009 au 10 décembre 2010.

⁷⁸ Entretien fait le 10 septembre 2009 a 12 heures 30

⁷⁹ Voir photos page suivantes.

⁸⁰ Ces informations qui ont trait à l'exploitation nous ont été fourni par Marie Joseph Ndong Exploitante de sel le 07 Septembre 2009 à Djilass



Aperçu photographique d'un Tann à Djilass

Situé au sud de Joal, entre la communauté rurale de Fimela au Nord et l'océan atlantique à l'Ouest au sud et à l'Est par le bras de Mer du Saloum (le Bolong) Palmarin est une ancienne île du royaume du Saloum, carrefour obligé vers les îles du Saloum. À côté de la récolte et du séchage des coquillages, l'exploitation de sel est la seule activité liée à la mer qui soit réservée aux femmes. Chaque jour de la saison sèche, elles travaillent dur pour récolter le sel qui aide la famille à survivre tant bien que mal. Durant l'exploitation les hommes creusent les Tanns (puits de sel) l'un après l'autre puis les femmes y entrent, récoltent le sel par un travail en chaîne où chacune passe à sa voisine un panier plein de sel qui finit entre les mains de celle qui est restée hors du puits, et qui le jette sur le tas déjà amassé puis elles échangent les rôles. Le sel est mis dans des sacs de riz de 50 kilos que les hommes transportent ensuite en charrette jusqu'à la plage puis à bord de grandes pirogues jusqu'à la frontière gambienne.

La conséquence directe de l'exploitation de sel est qu'elle a des effets néfastes sur leurs mains et pieds qu'elle dessèche, la peau devient dure et calleuse, les yeux sont brûlés par la luminosité du soleil qui réfléchit sur le sable blanc. Il leur faudrait des gants, des lunettes mais les moyens manquent de même que l'organisation. À palmarin il s'agit plutôt d'un

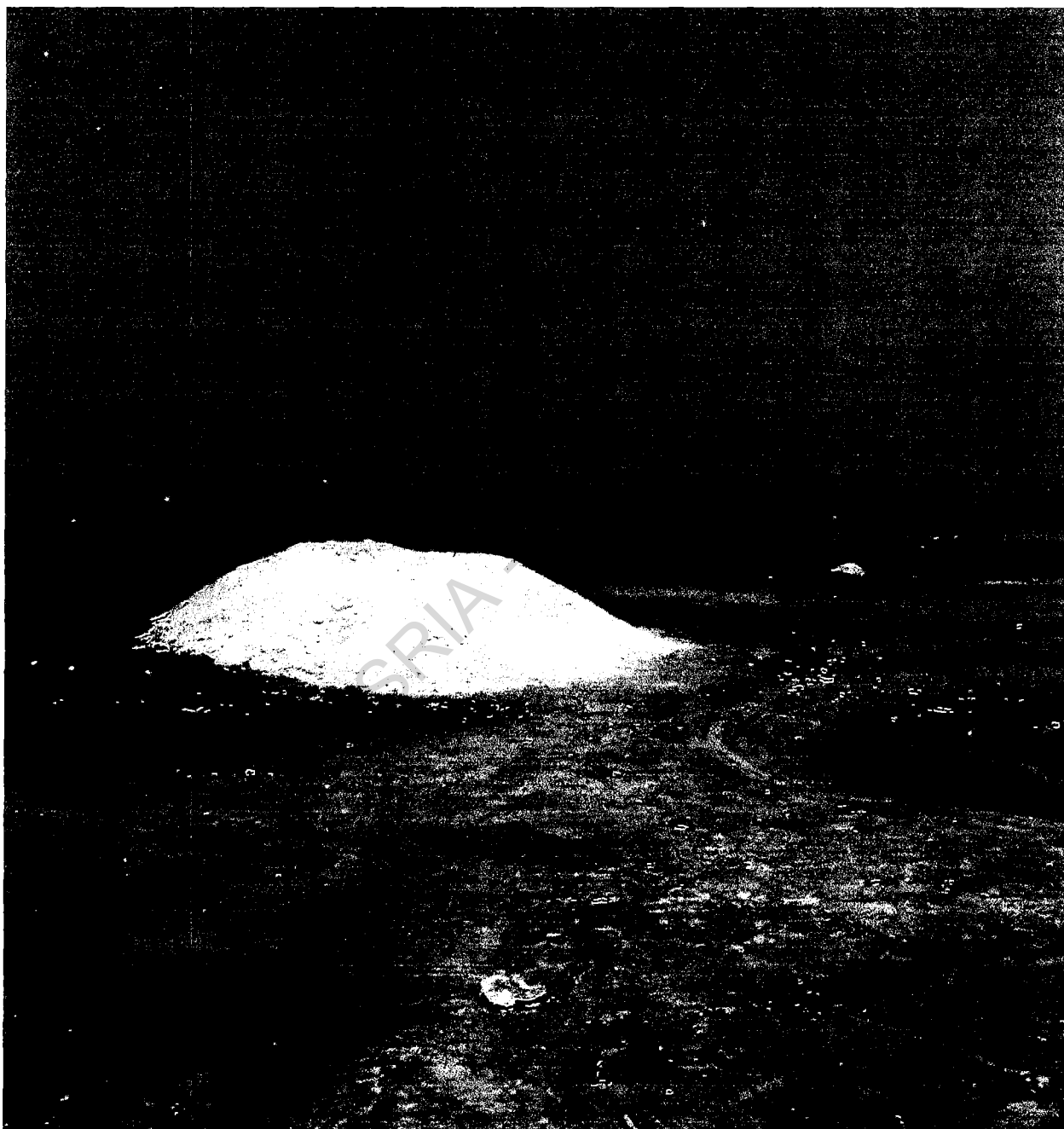
travail traditionnel ancestral que leur ont transmis leur mere plus qu'un veritable « gagne pain ». le travail manque dans ces contrées, les occasions sont rares, certaines ont ete engagé dans les hotels des environs (ceux qui parlent Français). D'autres sont partis trouver du travail a Dakar voire a l'étranger. Ceux qui reste hommes et femmes se débrouillent entre les activités traditionnelles tels que le sel et la peche.

Contrairement a Palmarin, a Djilass, a Loul-sessene et a Faoye on note l'existence de GIE bien organisé mais confronté a des besoins et des contraintes majeures tels que le dictat des camionneurs qui determine unilateralement le prix du sel. Les solutions precaunisées sont la construction de magasin de stokage pour mettre le sel a l'abri du soleil et des pluies pendant l'hivernage, mettre en place des fonds pour le acheter le sel des detenteurs de puits pour contrecarrer le dictat des camionneurs, assurer une dotation suffisante d'iode de qualité mettre a la disposition des exploitants du materiel de protection, renouveler frequemment le materiel des groupement, mettre en place une garderie d'enfants pour eviter aux enfants de sexposer au soleil.



Un saulnier montrant les effets du sel sur ses mains

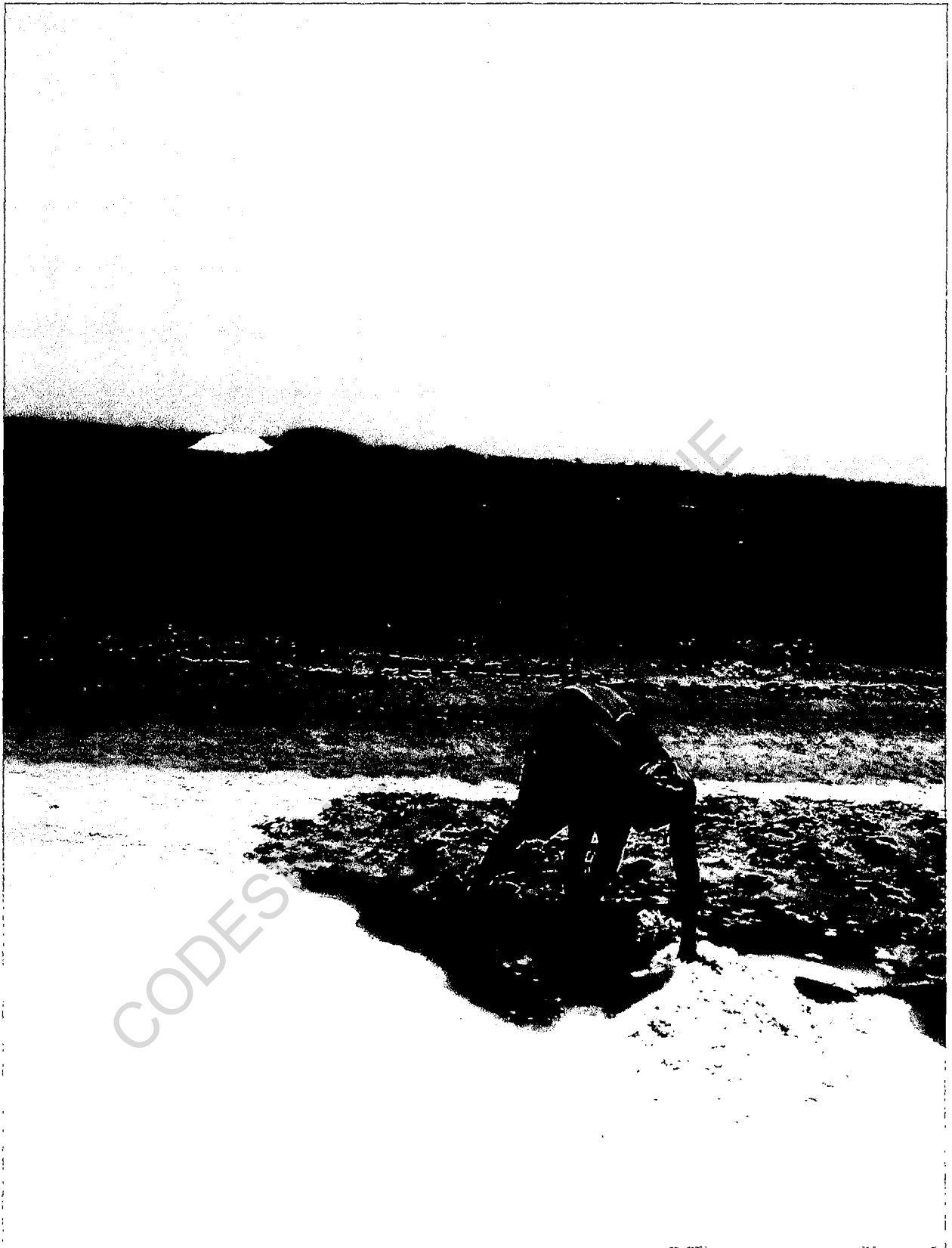
Au niveau de Palmarin, le principal probleme se trouve au niveau de l'acheminement du produit jusqu'a la route d'autant plus que les camions ne peuvent pas acceder au lieu d'exploitation.



Un tas de sel à Palmarin



Femme ramassant le sel a Faoye



L'évaporation par ébullition concerne les populations de la Casamance et toute la côte du Golfe de Guinée. Il s'agissait de recueillir un filtrat et de le faire évaporer par ébullition.

Dans ces régions, la paille et les tiges de mil étaient brûlées pour produire un sel de cendre grise qui pouvait être directement utilisé dans de l'eau. Quelques fois on le chauffait et le résidu obtenu était roulé en de petites boulettes conservables. Plus rudimentaire était la technique qui consistait à récupérer les cendres dans des paniers attachés à des arbres exposés à l'eau de pluie qui s'y infiltraient. La saumure qui s'écoulait dans un récipient en dessous était alors chauffée pour obtenir un sel brut. En plus de satisfaire des besoins culinaires, ce sel végétal servait à nourrir les animaux, à traiter le tabagisme et à fabriquer du savon. L'exploitation du sel, qu'il soit marin ou gemme, n'était pas aisée, au vu des informations notées ci-dessus. Les journées de travail étaient longues (de 7h du matin à 7h du soir). En plus les études sur les industries salines ont beaucoup à nous enseigner sur les aspects de l'histoire économique. Au niveau des industries sahariennes, il semble qu'on a utilisé une variété de travailleurs, du « libre » comme le masna, au client tel que les Azazirs et même l'esclave comme chez les messoufa. Du côté du Sudan central, l'industrie de sel était basée sur le travail d'esclaves selon Paul Lovejoy⁸¹ alors que Viktor⁸² soutient que ces travailleurs étaient des touaregs voisins des habitants du kawar tout comme les azazirs à Idjil. Ces différences peuvent être particulières aux sociétés ou représenter des étapes dans l'évolution du travail au Sahara. Ce produit marin ou gemme occupait une place importante dans le commerce transsaharien et ouest-africain. En effet, contrôler le sel (production, manutention et commerce) revenait à faire main basse sur les autres produits de luxe avec lesquels il s'échangeait (or, cola, esclaves etc.). Au niveau de l'Afrique de l'ouest on note plusieurs essais de conquêtes du Mali sur le Gaabu. C'est dans ce même objectif que s'inscrivent les rivalités concernant le sel gemme. Tour à tour Ghana, Songhaï et Maroc cherchèrent à en contrôler la production⁸³.

Du point de vue nutritionnel, le besoin de l'organisme humain en sel a toutes les apparences de l'universalité. Les dispositions anatomo-physiologiques des noirs et leurs conditions climatiques font que leur besoin en sel est plus important que celui des blancs⁸⁴. En dehors de ces considérations physiques et géographiques le sel reste un produit de luxe dont la consommation atteste du niveau de vie sociale et économique dans certaines sociétés. Chez les peuls de la moyenne vallée du Sénégal, le sel était réservé à l'usage exclusif de l'élite⁸⁵.

⁸¹ P. Lovejoy, 1979- « The transsaharan trade and salt trade of the central sudan: a comparison of 19th century patterns » in Papier présenté à la conférence sur les routes commerciales transsahariennes, Center of Libyan Studies, Tripoli, p 91.

⁸² K. Viktor, 1990- "The crisis of salt" in *The International Journal of African Historical Studies*, Vol. 23, No. 2, pp. 55-56

⁸³ B. Barry, 1985- *Le royaume du Waalo, le Sénégal avant la conquête*, Paris, Karthala, p. 60.

⁸⁴ J. B. Labat, 1928- *op. cit.* p. 145.

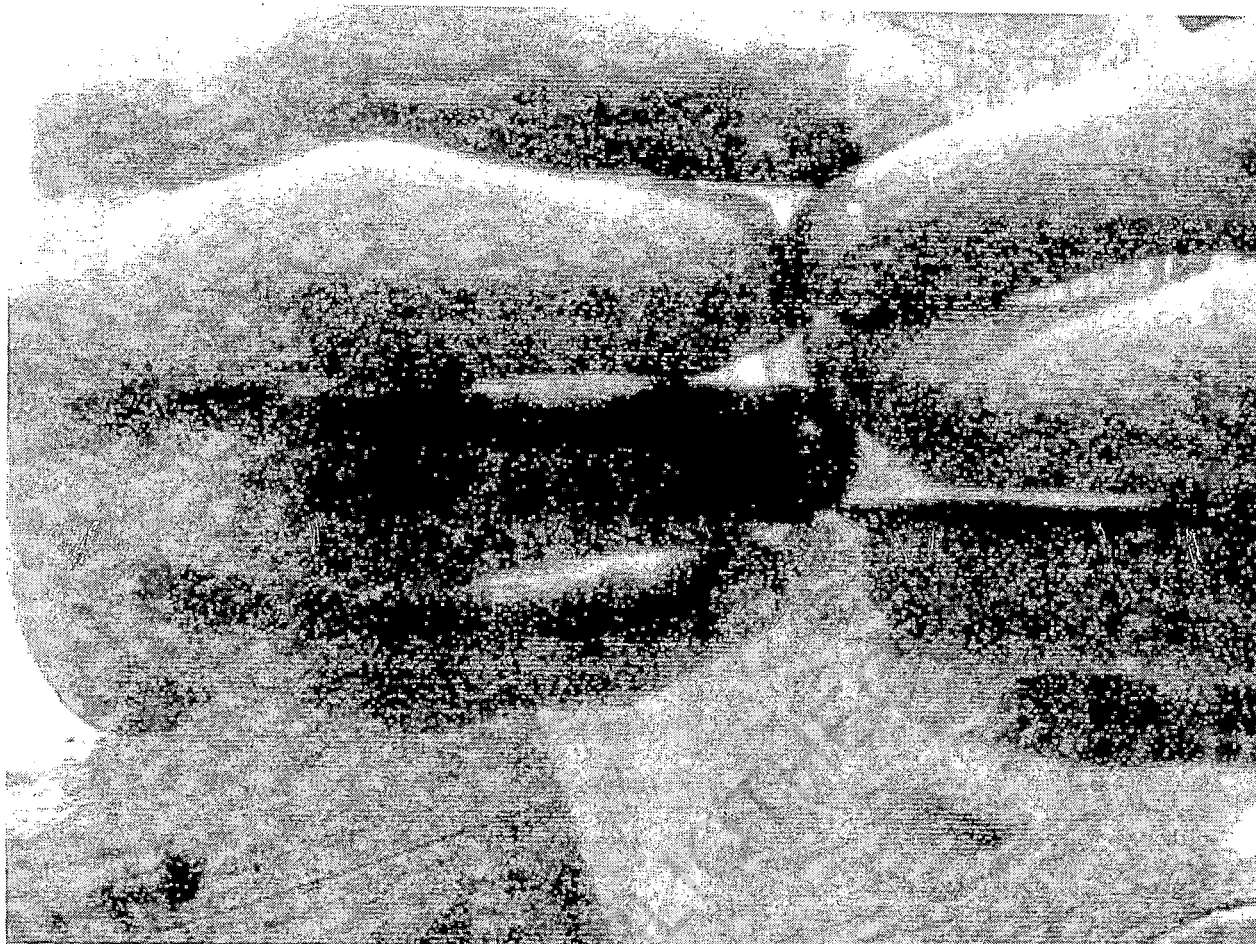
⁸⁵ J. Boulègue, 1987- *op. cit.* p. 85-86.

Dans la société bambara, on exigeait du sel gemme pour les mariages, environ une moitié de barre par année payée à la future mariée jusqu'à ce qu'elle aille vivre chez son mari.⁸⁶ En Sénégambie, le sel marin était un des plus précieux produits disponibles. Seuls les rois et les chefs ont le droit de l'acheter et les personnages de haut rang, le droit de l'utiliser. Le sel gemme était reçu et gardé comme un objet précieux et considéré partout comme un moyen d'échange dont la valeur était aussi élevée aux yeux des habitants que sa présence est rare. Et c'est dans ce contexte que le mythe d'un intérieur en manque de sel est plus révélateur. Pourtant on note l'existence de choix alternatifs car la consommation de sel d'Idjil ou de Taoudéni était une affaire de classe séparant les membres les plus aisés des plus pauvres. A un tel degré que l'usage du sel reflétait les modèles d'inégalités socio-économiques.

L'exploitation du sel n'était pas aisée. Cette difficulté réside dans le fait qu'au Sahara, le sel était constitué de blocs durs qui nécessitaient l'emploi d'une main d'œuvre jeune sans cesse renouvelée. Ce qui explique la précocité de l'esclavage pendant cette période, la fréquence des razzias, des raids et des guerres.

Le sel marin de son côté, nécessitait une préparation minutieuse car l'absence de cette dernière rendait le sel impropre à la consommation d'où la spécialisation des travailleurs. En outre, le sel est un produit dont l'exploitation pouvait entraîner certaines maladies (irritation des yeux, renflements des pieds, des mains etc.).

⁸⁶ E. Ann McDougall, 5 et 6 décembre 1977- 8 janvier 1979, Interview Banamba de Nivah Dianguina Simpara, Mali



Son exploitation revenait à des esclaves ou à des sujets et son acheminement nécessitait la mise en place d'itinéraires sûrs. Ces pistes et routes partaient de l'Afrique du nord, traversaient le Sahara et s'arrêtaient à la lisière du Sahel. De là, d'autres pistes quadrillées par les populations ouest africaines permettaient d'acheminer le sel jusqu'aux pays du golfe de Guinée au sud et vers les Etats du Kanem Bornou à l'est. Les flux commerciaux ne se faisaient pas en sens unique. Là où allaient le sel partaient des produits tels que l'or, la kola, les esclaves, le fer etc....

III - ITINERAIRES DU COMMERCE TRANSSAHARIEN ET OUEST- AFRICAIN

Par commerce transsaharien, on désigne les courants d'échange existants entre l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest au moyen-âge. Il apparaît avec l'islamisation de l'Afrique du Nord au VII^e siècle et est l'œuvre de commerçants arabes, berbères traversant le Sahara en caravanes lourdement chargées de produits divers parmi lesquels le sel. Ce dernier allait être le produit phare d'un autre commerce dit ouest-africain. Ce commerce portait sur les échanges régionaux intra-africains et se faisait surtout dans le sens des parallèles.

Le sel était un produit qui réunissait deux espaces commerciaux différents : un espace commercial saharien et un autre soudanais avec le Sahel comme ligne partage.

Au Nord comme au Sud, le commerce était assujéti à la mise en place d'itinéraires sûrs et capables de faire parvenir le sel à bon port. Ces itinéraires sont les témoins les plus sûrs du passé des peuples. C'est par eux que sont passés les commerçants venant du nord et les prosélytes de l'islam. Ils ont leur importance non seulement pour le commerce mais aussi pour l'acculturation des peuples. C'est sur ces pistes, surtout celles orientées nord-sud que l'Islam marchant sur le pas des commerçants a pénétré au cours des siècles dans la savane soudanaise par une lente infiltration d'éléments plus ou moins islamisés.

Ces itinéraires ont dû exister au moment où dans chaque espace le besoin d'un ou de plusieurs produits s'est fait sentir. Ce besoin de produits était corrélé à l'existence de marchés d'appel et de consommation de part et d'autre. Ces marchés tendaient vers une structuration et était régie par la loi de l'offre et de la demande.

A ce titre, on peut considérer les berbères Sanhaja (Massufa, Guddâla et Lamtuna) comme les premiers à entrer en relation commerciale avec l'Ouest africain. On se fonde sur le fait que ces derniers en nomadisant depuis le rivage de l'océan atlantique jusqu'à l'Adrar de Mauritanie entre le Dra (Dar'a) et le fleuve Sénégal, ont nécessairement eu besoin de produits (céréales etc) que possédaient les sahétiens. Par ailleurs, étant les tribus les plus proches de l'Afrique de l'Ouest, parce que situées au Sud-ouest du Sahara, ils traitaient avec les Sudan depuis longtemps par le biais d'Awdaghost le centre d'échanges le plus notable.⁸⁷ Cuoq situe leur nomadisme dans cet espace entre le VII^e et le VIII^e siècle⁸⁸ car bien que le Sahara septentrional soit occupé en premier, les arabes trouveront les berbères installés sur cette bordure entre ces deux siècles.

Avec l'apparition du chameau, on peut imaginer que les berbères allaient à partir de cet animal, commercer avec les sahétiens.

Pour Jacques Jiri⁸⁹, le commerce du sel est né avec le développement de l'agriculture en Afrique de l'Ouest⁹⁰. Ce développement agricole concerne la généralisation de la consommation des céréales. Ces dernières ne contiennent pas de sels minéraux pouvant équilibrer la ration alimentaire. Par conséquent le problème de sel a dû se poser bien avant la naissance des empires si on considère que la révolution agricole a été un facteur déterminant de la création de ces empires.

⁸⁷ J. Cuoq- 1984, *Histoire de l'islamisation en Afrique de l'Ouest des origines à la fin du XVI^e siècle*. Paris, Geuthner., p. 6.

⁸⁸ J. Giri, 1994- *op. cit.* p.31.

⁸⁹ J. Giri, 1994- *op. cit.* p. 111.

⁹⁰ Z. D. Issoufi, 1982- *op. cit.* p. 125.

Toutefois, cette assertion mérite d'être nuancée vu que le début des relations entre l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest monopolise les débats. La présence de fresques rupestres au Sahara occidental (massif rocheux du Ahoggar lybien, massif mauritanien, Adrar des Iforas, Aïr) peut être perçue comme témoins de ces relations. Mais ces témoins du 3^{ème} et 5^{ème} millénaire avant J.C sont totalement absents du Sahara méridional.

L'introduction du chameau entre le 2^{ème} et le 5^{ème} siècle après J.C, semble avoir donné une impulsion aux relations entre les deux mondes de part et d'autre du Sahara. Sa résistance à la sécheresse et à la soif, fait qu'il soit utilisé par les commerçants de Tahert considérés comme les premiers à avoir établi des liens avec le Sahel.

Par ailleurs, la route située à l'extrême ouest de l'Afrique et reliant le Sud marocain à Ghana semble être la plus ancienne d'après les auteurs arabes du IX^e – XI^e siècle (Al Yakubi (891), Ibn Al Fakh (903), Ibn Hawkal (988), Al Muhallabi (990)). On peut avancer plusieurs hypothèses. On a noté que contrairement à ses versions, au Maroc, le désert commence plus au Sud. Ce qui fait que la traversée du Sus- Al Aksa était facilité par des conditions climatiques clémentes (temps humide, température moyenne). Cet itinéraire est aussi marqué par la fréquence des pâturages⁹¹. Ainsi, par Sidjilmassa, la route reliait Ghana par Tamedoult dans le Sus, par Ouadane, Awlil, Awdaghost.

Si on considère cet axe comme le principal au temps de Ghana, on reconnaîtra le sel gemme trouvé au Ghana comme provenant de la Saline d'Awlil. Ce qui fera de cette dernière la première à être exploitée de toutes les salines. Et sans doute les Djuddada ou Djuddala devraient être en relation commerciale avec le Ghana très tôt.

Au X^e siècle, ils occupaient la partie méridionale de l'actuelle Mauritanie située sur la rive droite du Sénégal. Al-Bakri, le premier à les citer, affirme que leur territoire est voisin de celui des Noirs. En outre, ce territoire abritait une mine de sel identifiée à Awlil⁹².

Concernant les itinéraires, nos travaux se sont basés sur les écrits des auteurs arabes mais aussi sur l'interprétation que certains auteurs en ont faite. Des indications sommaires nous apparaissent avec Al- Yakubi, Ibn Al Fakih et Ibn Hawkal⁹³.

Le premier nous renseigne sur le tracé global à l'Ouest du Sahara avec comme axes principaux : l'axe Sidjilmassa-Ghana (Awdaghost) – Waddan- Soudan. Ibn Al Fakih, dans le Kitab-al-Buldan mentionne l'axe Tarkala (Taroudent)-Ghana. Quant à Ibn Hawkal, on lui doit une première description des axes de l'Egypte au Ghana à travers l'Aïr.

⁹¹ J. Giri, 1994- *op. cit*, p. 115.

⁹² Al-Bakri, 1913- *op. cit*. pp. 311-323-324.

⁹³ J. Cuoq, 1975- *op. cit*, pp. 48-54-71-72-73.

Mais Al-Bakri qui ne quittait point son Andalousie fut de loin le plus riche en informations. Grâce aux rapports parvenus à la Cour royale et aux récits des commerçants et voyageurs, il donna le tracé de nombreux axes⁹⁴.

- D'abord l'axe Ghana- Aghmat par Awdaghost et Tamdult

- L'axe Awdaghost- Kayrawân

- L'axe Sidjilmassa-Ghana par la Saline de Tatintal⁹⁵

De Ghana, on avait plusieurs embranchements : l'un menait à Tadmekka à L'Est par Ras-elma, Turka, Bugrat et Emghân. De Tadmekka on atteignait Ghadamès et Tripoli.

A l'Est, il relie le Ghana à Silla. Au Sud-Ouest, Silla prolonge son axe jusqu'à Kalanbu, Taranka et Zafku.

Au Sud-Est, Ghana est relié à Chiyaru à travers Samakanda, Taka et Zughu. De Tadmekka, on joint Kayrawân par Wargla et Kasfiliya en 71 journées. De là, on arrive au territoire des Banu-Hammad⁹⁶. A l'Extrême Nord, Al-Bakri relie Sidjilmassa à Kayrawân. L'examen de la carte d'Al-Bakri permet de faire au moins une remarque ; à savoir que ces informateurs n'ont pas une connaissance réelle du Bilâd-al Sûdân. Car comment se fait-il que de toute la vallée du fleuve Sénégal, seul Silla était connecté au Ghana. Si à l'image de Cuoq, on fait de Silla la ville qui marque le commencement du Takrur,⁹⁷ on pourrait dire que Al-Bakri a privilégié Silla à cause de sa proximité avec Kalanbu identifié au Galam. En outre, il fait état d'une concurrence entre le roi de Ghana et celui de Silla. Cette situation a sans doute pour origine le contrôle des mines d'or.

D'un autre côté, Al-Bakri isole complètement Awdaghost. Outre sa connexion avec Tamdult et Kayrawân au Nord et Ghana au Sud, Awdaghost semble n'entretenir aucune relation ni avec la vallée du fleuve Sénégal, ni avec les pays du Soudan occidental. Or, on sait par Al-Yakubi que Awdaghost était une oasis prospère dont le roi razziait les pays des Sûdân⁹⁸. Al-Bakri lui-même s'étonne devant ses nombreux vassaux et l'immensité de ses Etats⁹⁹. Même si l'exagération est manifeste dans les propos d'Al-Bakri, on sait que pour des raisons économiques (travail dans les mines de sel, commerce, recherche de l'or etc) des populations du Bilâd Al- Sûdân ont eu à subir les raids des berbères. Et c'est pour présenter une force capable de refouler ces envahisseurs berbères que les noyaux d'Etats et empires se sont consolidés. La question qui se pose est de savoir qui étaient ces populations razziaées.

⁹⁴ Voir Itinéraire d'Al Bakri

⁹⁵ Tatintal : doit renvoyer à Teghazza puisque de toutes les Salines situées sur cet axe (Taoudeni, Toukek), Tatintal Teghazza) fut la première à être exploitée. Et cela bien avant le XI^e siècle.

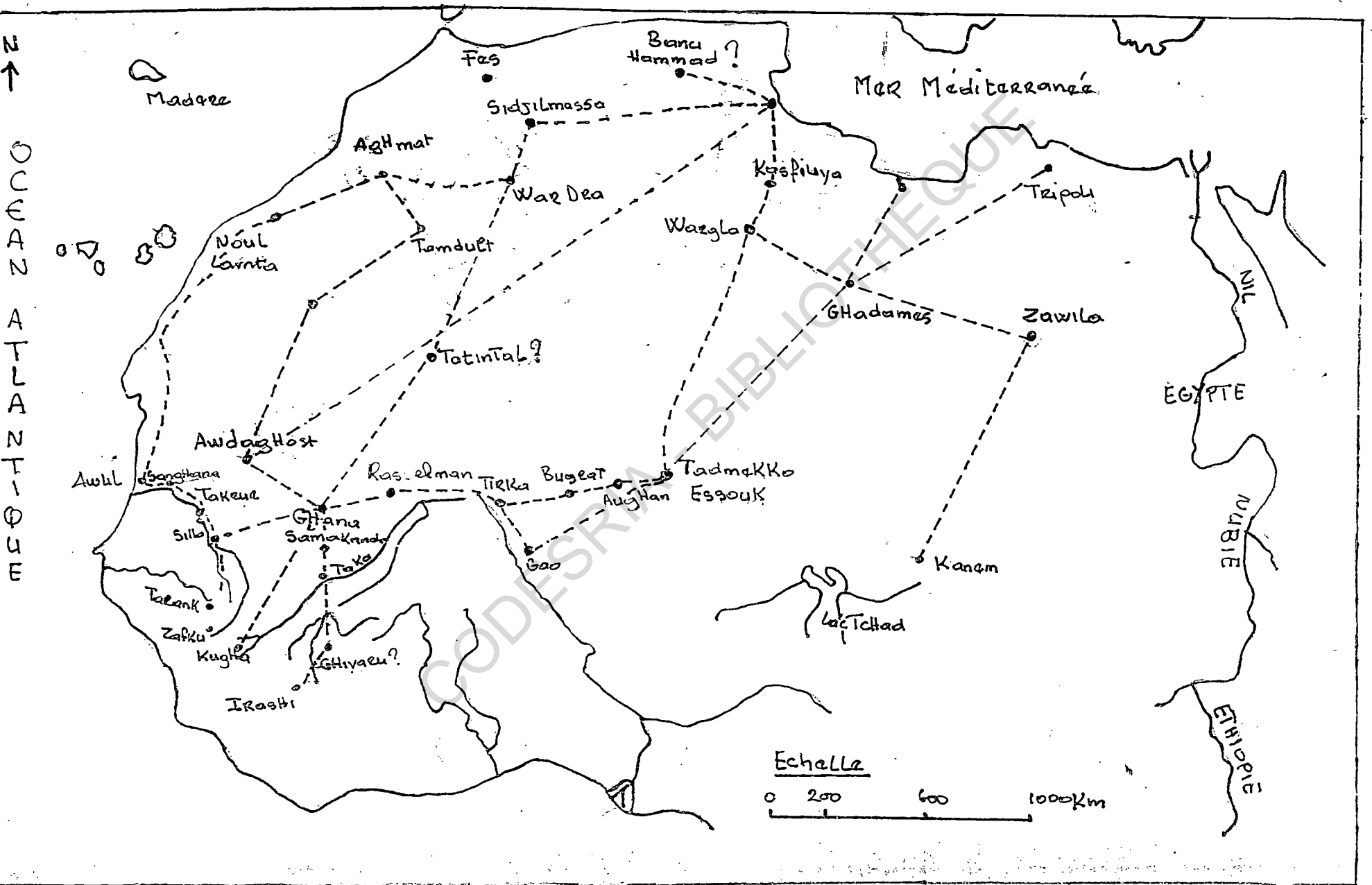
⁹⁶ Ce territoire correspond à Tlemcen

⁹⁷ J.Cuoq, 1975- *op. cit.*, p. 96.

⁹⁸ J. Cuoq, 1975 *op cit.* p. 48.

⁹⁹ *Idem*, p. 85.

Figure : LES ITINERAIRES D'AL-BAKRI



Sans doute étaient-elles du Ghana mais plus probablement venaient-elles de la vallée du fleuve Sénégal et des régions situées au Sud de Ghana donc des pays vassaux. La vassalité de ces pays supprime ainsi les notions de raid et de razzia. Les esclaves seront donnés comme tribut. Il est possible aussi que ces pays vassaux suffisamment développés aient mis fin au système de vassalité.

Ce qui expliquerait les raids punitifs menés par les anciens seigneurs. Quoi qu'il en soit, des relations ont existé au X^e siècle entre Awdaghost et le Bilâd al- Sûdân. A leur origine, elles n'ont pas du tout été commerciales mais elles impliquent toutefois l'existence d'axes de liaisons si insécurisés soient-ils.

Avec Al-Idrissi, donc un siècle plus tard, on note une certaine évolution. Awlil est relié à Noul, Kamnuriya et Azouki mais aussi à Awdaghost d'où on atteint Wargla qui par deux embranchements les lie à Msifa et Gafsa¹⁰⁰ au Nord. De plus Silla et Takrur sont reliés à Sidjilmassa par Awdaghost. Ce dernier va jusqu'au Mallal et Daw par Barisa. Ghana par un système bifurqué joint Samakanda, Ghiyaru, Saghmara, Gharbil, Mallal et Daw au Sud et à l'Est Tirka, Kirgha, Mâdâsa, Kaw-Kaw. Par Mâdâsa et Azhar, le Ghana atteint Ghadamès. De Kaw-Kaw, on arrive à Mânân dans le Kanem par Tamalma. Un axe plus oriental relie Mânân à Ghadamès par Andjimi. De Ghana à Wargla, c'est un axe sans étape¹⁰¹.

Avec Al-Idrissi, la vallée du fleuve Sénégal est connectée à Sidjilmassa. Les axes proviennent sans doute des relations entre Almoravides et Tekruris. Puisqu'au XIII^e siècle, le Ghana avait perdu sa grandeur suite au raid combiné des Almoravides et des Tekruris et cela depuis la deuxième moitié du XI^e siècle (1076-1077). Son déclin va profiter au Tekrur qui allait s'assurer le contrôle des mines d'or du Galam, du Bambuck et du Bouré. Cette situation montre que dans les relations entre le Tekrur et les Almoravides les raisons économiques n'ont pas dû manquer. Car ce sera sous l'impulsion de leurs alliés Almoravides que les Tekruris vont drainer l'or du Soudan occidental. Al- Idrissi situe Silla en aval du Tekrur. Situation assez étonnante si on note que ses prédécesseurs à l'image d'Al-Bakri ont fait le contraire¹⁰².

Peut-être qu'il n'a pas eu connaissance de ces écrits. Ou était-ce dû au fait que contrairement à Al-Bakri qui s'est mis à restituer fidèlement les informations reçues, Al-Idrissi a, à chaque fois, tenté de donner son point de vue, ses interprétations. Il a dû être abusé par la situation de Silla considéré comme un passage obligé de toutes les caravanes en direction des places aurifères du Galam, du Bambuck et du Bouré. La fin du XII^e siècle tout comme le XIII^e

¹⁰⁰ Ces deux villes n'ont pas été identifiées

¹⁰¹ J. Cuoq, 1975 *ibidem* pp. 128-129

¹⁰² J. Cuoq, 1975 *op cit* pp. 129 -130

et les débuts du XIV^e sont marqués par certains auteurs¹⁰³ dont les écrits se sont rapportés aux itinéraires. Seulement ils restent tributaires d'Al-Bakri.¹⁰⁴

Ibn Battuta a fait une étude détaillée des itinéraires¹⁰⁵. Parti de Marrakech, il suit l'axe Sidjilmassa –Teghazza-Walata-Mali. Du Mali, il remonte vers Tombouctou et de là arrive à Gao.

De Gao, il est fait état d'un axe menant à Agadès dans l'Aïr par Takadda. Un autre axe le mène de Gao à Sidjilmassa et Fès en passant par Tadmekka, l'Adrar des Iforhas, Timissao et Inziza dans le Hoggar et le Touat. Ibn Battuta semble n'avoir aucune information quant au Sud et l'Est de l'Afrique de l'Ouest.

Pour les auteurs arabes, la question des itinéraires entre le Sahara et le Sahel était ainsi réglée. Il semble que les auteurs arabes ont relié des villes à d'autres sans pour autant tenir compte du relief, de la topographie du milieu, du climat, des conditions de sécurité et de l'existence de points d'eau. Etait-il possible de rallier Djudala-Ghana et Ghiyaru sans passer par Kugha¹⁰⁶ comme l'ont fait Al-Bakri et Al-Idrisi. En outre la situation géographique du Takrur et du Silla d'Al-Idrisi n'est-elle pas discutable ?

On a aussi constaté que la sécession des Djudala aura comme conséquence le délaissement de l'axe Awlil-Noul au profit de l'axe Sidjilmassa-Ghana par Teghazza. Par ailleurs, la chute de l'empire du Ghana (vers 1077) et l'émergence de Tombouctou, Walata et Gao vont favoriser l'avènement de l'axe Sidjilmassa-Walata-Tombouctou-Mali. Tout comme le pèlerinage de Kankan Moussa en 1325 mit en éveil l'axe Wargla-Touat-Teghazza- Walata-Tombouctou, L'axe Tombouctou-Ghadamès par Tadmekka, l'axe Tombouctou- Ghat-Zawila-Awdjila, l'axe Touat-Tadmekka-Takadda-Kano. Par Djenné au Sud et Kano à l'Est, ces axes entraient en contact avec le Bitou situé dans le Golfe de Guinée tout comme le Lobi et l'Asante¹⁰⁷. Surtout que cet espace semble correspondre selon Idrissa Bâ au domaine de peuplement des Banu Naghmârata (Wangara). Ce groupe constituait avec les Dioulas, les Haoussa, les Baynuk les maîtres du commerce Ouest- africain¹⁰⁸.

¹⁰³Y. Kamal, 1900, *L'anonyme du Kital- al-Istibssar* (vers 1192) ou description de l'Afrique par un géographe arabe anonyme du VI^e siècle, t. III, fasc. 4, p. 908 ; Ibn Saïd al Ghamati (avant 1286), Al Dimashqui (1327) et Al Ûmari (1301-1349)

¹⁰⁴ On ne voit pas dans ces conditions l'utilité de revenir sur leurs exposés concernant les itinéraires vu qu'on a déjà étudié celles Al-Bakri, voir carte des itinéraires d'Al-Bakri.

¹⁰⁵ J Cuoq, 1975 *op cit* pp. 290 - 323

¹⁰⁶ *Idem* p 104 - Au sujet de Kugha, il semble qu'Al-Bakri ou plutôt ses informateurs se soient trompés quant à sa situation. En effet, il relie Ghana à Kugha sur le système sénégalais. Plus loin, ce même Al-Bakri en fait un passage de Takrur vers le Kanem. Et là, il le situe près de Gao. Si on considère les positions de Ghana et de Gao (à l'Ouest et l'autre en amont du fleuve Niger), un Kugha situé sur le fleuve Niger serait plus aisé pour les caravanes comme pour les commerçants du point de vue de la distance.

¹⁰⁷ R. Mauny, 1961- *op. cit.*, p. 434.

¹⁰⁸ A. Ba 2002 *le takrur des origines a la conquête par le Mali (VIème XIIIème siècle)*

L'existence de pistes reliant le Tchad et Djenné au Golfe de Guinée laisse entrevoir l'existence d'autres voies soit venant de la Sénégambie vers le Golfe, soit reliant les régions du Golfe entre elles.

Ainsi, un historique exhaustif des itinéraires du commerce transsaharien ne peut débiter qu'à la fin du VII^e siècle, temps des relations commerciales entre Koukya sur le Niger et le royaume Ibadite de Tahert. Comme ad quem, il aura le XVI^e siècle car pendant cette séquence les relations Nord-Sud ont connu certes un apogée mais aussi des crises. En effet, lorsqu'en 1591, l'expédition du Pacha djouder eut raison de l'empire Sonhraï, une nouvelle situation politique se forma. Les marocains exerçaient le pouvoir sur les villes de Gao, Tombouctou et Djenné, les Askias conservaient le pouvoir au Dendi. Les Peuls du Macina et les Bambara prirent leur indépendance de même que le Mali¹⁰⁹.

L'unité politique installée dans tout le Moyen-Niger depuis plusieurs siècles fut remplacée par un morcellement qui allait en progressant. Du côté de la Sénégambie, l'arrivée des Européens sur la côte dès la deuxième moitié du XV^e siècle installe une nouvelle donne. A cause du commerce des esclaves au centre des préoccupations portugaises, la situation économique, politique et sociale des peuples des rivières du Sud est perturbée. Les Mandings consolident leur puissance grâce à la chasse aux esclaves. Alors que les Baynuk, Joola, Papel, Balant, Nalu, Landuma, Baga victimes de la traite voient leur évolution stoppée¹¹⁰. Le constat est le même pour les peuples de la Confédération du Jolof déjà secouée par Koly Tengela (après 1512). Les provinces côtières vont se libérées de la tutelle du Jolof à la faveur du commerce portugais.¹¹¹

Suivant cet historique exhaustif on identifie trois groupes d'axes sous forme de systèmes :

- Le système occidental des auteurs arabes avec deux axes ;

*Idjil-Sud marocain (port de Massa ?).

*Ouadane (Wadaa)-Tafilatel. L'action des portugais sur le premier axe à partir de la fin du XV^e siècle diminue son intensité.

- La voie médiane allait de Sidjilmassa à Tombouctou par Teghazza et Arouane.

- Plus à l'Est, un axe reliait Gao à l'Aïr par Takadda et Agadès. Alors qu'un autre allait de Gao à l'Adrar des Iforas par Tadmakka. De Timissao entre l'Adrar des Iforas et l'Ahoggar, on atteignait par les oasis du Touat et du Gourara, Tlemcen et Oran. Au Nord de ces oasis, un axe bifurquait vers Tunis par Ouargla. En traversant le massif de l'Ahoggar, on allait au

¹⁰⁹ M. Tymowski, 1974- *Le développement et la régression chez les peuples de la Boucle du Niger à l'époque pré-coloniale*, Varsovie, p.112.

¹¹⁰ B. Barry, 1988- *op. cit.* pp. 70-79-80.

¹¹¹ *Idem*, pp. 81-82. J. Boulègue, 1987- *op. cit.* pp. 155-180.

centre de Ghat d'où deux itinéraires menaient l'un vers Ghadamès¹¹² et Tripoli et l'autre vers Awdjila en Egypte¹¹³.

L'établissement de ces itinéraires permit le développement de grands centres au Nord à l'image de Sidjilmassa. Ce développement ne se limitait pas au Nord. Car l'Ouest-africain était organisé au niveau commercial. Le commerce avait dans la vie des ouest-africains une place importante qu'il soit local c'est-à-dire pratiqué dans les villages et cantons, inter-régional c'est-à-dire entre pays de latitude différente (Sud-Nord ou Nord-Sud par exemple). Ce commerce tout comme au Nord avait ses axes.

Seulement le corpus des sources arabes ne couvre qu'une période relativement courte et assez tardive car ne débutant que vers le VIII^e siècle. Cet intervalle associé sans équivoque au commerce caravanier ne concerne que partiellement les relations Afrique de l'ouest - Afrique du Nord. Cette insuffisance autorise le recours à l'archéologie, aux traditions orales et aux écrits des lettrés musulmans. Ces sources permettent une vision plus dynamique de ces relations. L'archéologie a permis l'identification formelle de certaines villes caravanières comme Awdaghost, Es-Souk, Kumby Saleh etc. Cependant d'autres souvent décrites restent à identifier comme c'est le cas avec Takrur et Silla. La plupart des auteurs arabes sont restés relativement superficiels. Seuls les écrits d'Al-Bakri sont significatifs¹¹⁴.

Concernant l'exploitation des sources arabes par l'archéologie, Bonnel de Mézière qui était à la recherche du tombeau d'Abu Dardaï¹¹⁵ en 1916 est sans doute le précurseur. Alors que la plus récente est celle de A. Bâ¹¹⁶. Le but, ici, n'est pas de revenir sur la question des sites du fleuve mais seulement de dire que les marques trouvées par l'archéologie permettent de situer les relations vallée du fleuve Sénégal- Afrique du Nord bien avant les VIII^e et IX^e siècles. Ces marques proviennent de la culture matérielle des sites du fleuve¹¹⁷.

Des quatre phases constituant la séquence céramique, trois présentent une continuité remarquable de la production céramique et de l'aspect fondamentalement conservateur de la culture matérielle entre A.D.O à 950¹¹⁸. L'ensemble métallurgique est composé pour l'essentiel de lances, de harpons et de hameçons. De même l'architecture montre des

¹¹² Voir Itinéraire de Z. D. Issouffi

¹¹³ Z D Issouffi 1982 l'Afrique dans les relations internationales au XVI^e siècle : Analyse de la crise entre le Maroc et le songhai

¹¹⁴ J. Cuoq, 1975- *op. cit.* p. 96.

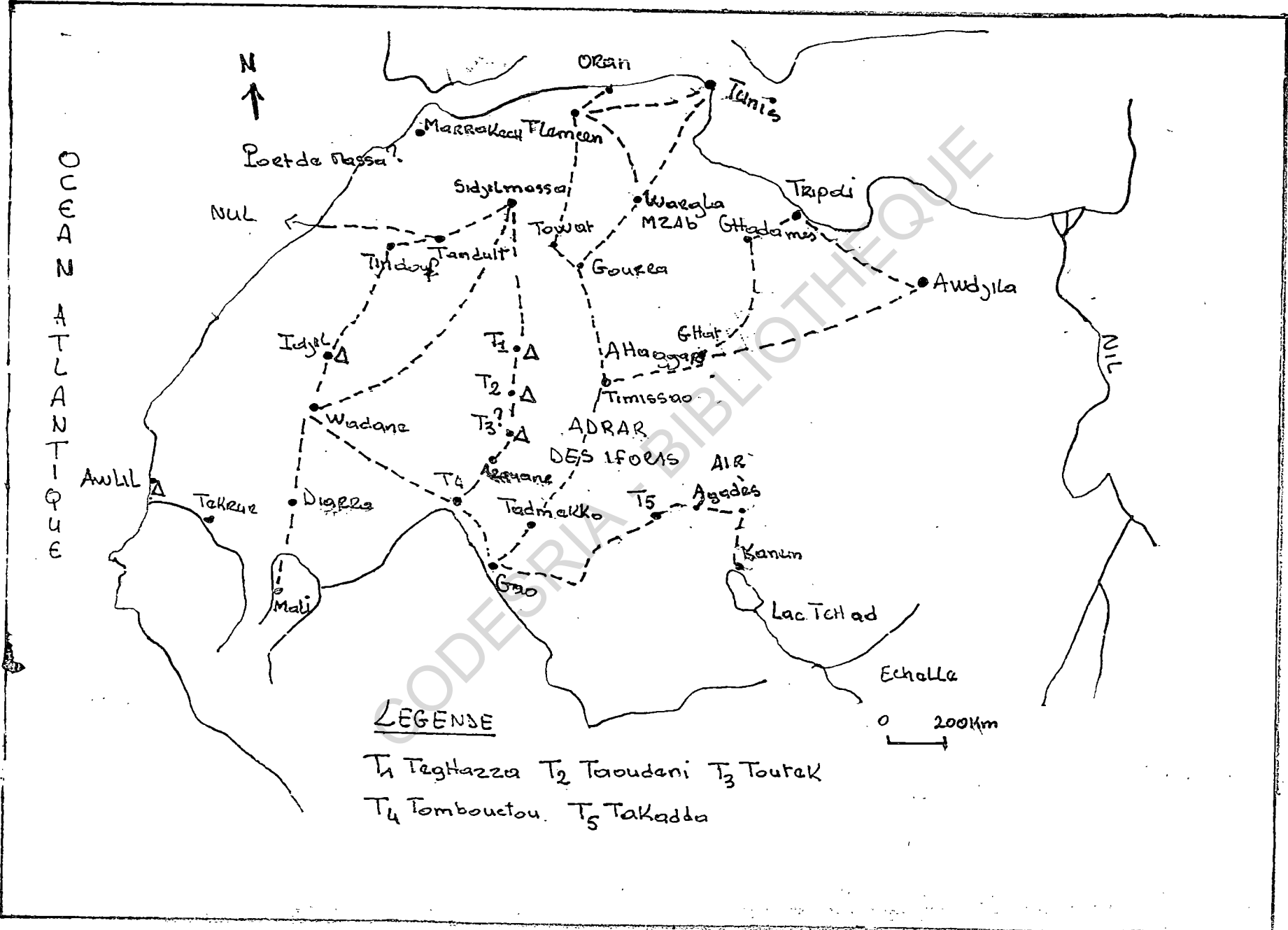
¹¹⁵ Abu Dardaï, figure emblématique du mouvement almoravide considéré à défaut comme l'ancêtre de Ndiadiane Ndiaye

¹¹⁶ A. Bâ, 2002- *Le Takrur des origines à la conquête par le Mali (VI-XIII^e siècle)*, p. 23.

¹¹⁷ H. Bocoum, 2001- « Sites du commerce caravanier au Sénégal, présentation historique et archéologique. » in *La route de l'or*, pp. 64- 65-66.

¹¹⁸ Fin du 1^{er} Millénaire-Début du 2^{ème} Millénaire

Figure : ITINÉRAIRES DE ZAKARI DRAMANI ISSOUFI



fondations toujours rondes. Et ce ne sera qu'après la phase IV qu'apparaîtront les murs linaires et les constructions rectangulaires. En outre, entre les premières phases (I, II, III) où la concurrence des produits importés (cuivre, verre, coquillage) était faible et la situation qui prévaut à Ogo et à Sincu Baara un ou deux siècles plus tard il y a un contraste saisissant.¹¹⁹ La présence du cuivre et du verre atteste des relations avec le Nord. La culture matérielle s'est enrichie par apports successifs. Et cet état montre l'intégration de la Vallée du fleuve Sénégal à un réseau commercial beaucoup plus étendu et confirme les écrits des auteurs arabes qui faisaient de cette période l'une des plus actives en termes de contacts.

Ainsi l'ombre que jettent les sources arabes sur les marchés quotidiens, hebdomadaires voire saisonniers de l'Ouest-africain peut être imputé au fait que les informateurs pour l'essentiel des négociants sont des professionnels du commerce en gros. Ces derniers n'avaient pas accès à l'intérieur de l'Afrique de l'Ouest. Ce qui fait que le commerce Ouest-africain aux yeux des auteurs arabes semble être organisé surtout au niveau de ses itinéraires pour répondre aux besoins des métropoles arabo-musulmanes. Les besoins laissent supposer une possible exagération des auteurs arabes quant au besoin en sel des Sûdân. Il est fort possible que leur soif de l'or les aient poussé à donner au sel gemme une valeur exagérée afin d'obtenir son pesant ou plus en or.

Quelles que soient les préoccupations, Ghana reste lié au système sénégalais. Puisque Al-Bakri parle de l'axe Ghana-Silla (non loin des mines productrices d'or). En plus de Ghana, on allait vers Kugha et vers Ghiyaru par Samakanda, Taka et Zughu. Plus à l'Est sur le système nigérien, Ghana est relié à Ras-elma et Tadmekka¹²⁰.

La vallée du fleuve Sénégal était interconnectée à la fois au commerce transsaharien et ouest-africain. D'Awlil un axe partait vers Noul. Le Tekrur était un des points de chute de trois grands axes caravaniers¹²¹.

L'axe atlantique : Fès – Marrakech – Tamdout – Noul – Azuki – Takrur

L'axe central : Temdout – Tendouf - Zemmur Wadan – Takrur

L'axe oriental : Sidjilmassa – Taghazza – Walata – Ghana – Takrur

Le Takrur drainait aussi les produits de l'intérieur de la Sénégambie, du Wagadu et du Niger. Le Galam, le Bambuk et le Bouré étaient des terminus obligés à cause de l'or qui y était échangé. Des itinéraires n'ont pas été cités. On constate simplement de la Vallée du

¹¹⁹ Beaucoup d'études ont été faites à ce sujet : Thilmans – G et A. Ravise, 1990, *Protohistoire du Sénégal* ; H. Bocoum et S. MC.Intoch, 2002, *Fouilles à Sincu-Bara, Moyenne Vallée du fleuve Sénégal* ; B.Chavanne, 1980, *Recherches archéologiques sur la Moyenne Vallée du Sénégal* ; H.Bocoum, 1990, *Contribution à la connaissance des origines du Tekrur* ; A. Bâ, 2002, *Le Tekrur des origines à la conquête par le Mali (VI – XIII^e siècle)* etc...

¹²⁰ Voir carte d'Al- Bakri. p 32

¹²¹ A. Ba 2002 op cit. p 39

fleuve Sénégal portaient de l'or, de la kola, des céréales, du fer, de l'ambre gris, des esclaves, du beurre de karité vers le Sahara et le Maghreb. Du Wagadu et du Niger elle obtenait des cuirs, esclaves et ivoire en échange de l'or, du fer et des tissus. De la Sénégambie portaient le sel marin, du fer et du tissu vers les rivières du Sud d'où les commerçants repartaient avec de la kola, des esclaves, du karité, des malaguettes¹²² etc. Sur l'origine du commerce extérieur en Sénégambie, des mentions laconiques et indirectes se retrouvent chez El- Bekri et Al – Idrissi.¹²³

D'après leurs écrits, les marchands arabes et berbères s'y rendaient pour se procurer des esclaves. Les marchands étaient plus intéressés par les territoires situés à l'intérieur du continent d'où venait l'or. En outre, étant une région côtière, la Sénégambie manquait de stimulants au développement d'intenses échanges extérieurs. C'est pour cela qu'elle était considérée par les marchands du Nord comme un partenaire peu intéressant par rapport aux territoires baignés par le fleuve Niger. Ce n'est que vers le milieu du XV^e siècle que le commerce extérieur connut un essor dû à la présence d'un nouveau partenaire, les Européens¹²⁴.

La vallée du fleuve Sénégal était connectée aux centres commerciaux du Sahara méridional et du Sahel (Awdaghost, Ghana, Tombouctou) par des passes¹²⁵. Ces dernières facilitent les relations entre la vallée du fleuve du Sénégal et le Hodh.

Elles sont nées du passage de l'Oued Garfa et l'Oued Gorgol dans la muraille de l'Assaba¹²⁶. Du Nord au Sud on a la passe de Diouk séparant l'Assaba du Tagant, la passe de Goussas séparant l'Assaba de l'Aouker et du Hodh et la passe de Goulala située entre le Wa-Wa et l'Assaba¹²⁷.

Cette ouverture de la vallée du fleuve Sénégal vers les centres du Sahara méridional et du Sahel constitue l'une des trois ouvertures de la Sénégambie¹²⁸. En effet, au Sud on a une connexion centrale marquée par les relations entre les citées marchandes du Haut-fleuve et le Wagadu et le Mali. C'est par un système de drainage des eaux que le Wagadu joint la vallée du Serpent. Cette dernière est un affluent du Bawulé qui se jette lui-même dans le bras droit du Sénégal qu'est le Bakoy. Ainsi le pôle ghanéen va être une voie de passage favorable entre

¹²² Voir carte les principaux produits d'importation et d'exportation de la Sénégambie

¹²³ El- Bekri, 1913 - *op. cit.* p. 324 325. et AL-Idrissi, 1866- *op. cit.* , p. 2.

¹²⁴ R. Karpinski, 1963 - « Considérations sur les échanges de caractère local et extérieur de la Sénégambie dans la deuxième moitié du XV^e et au début du XVI^e siècle » in *Africana Bulletin* n° 8, pp. 65 – 81.

¹²⁵ Passe : étroit chenal ouvert à la navigation ; endroit de plus faible altitude permettant le franchissement aisé d'une montagne

¹²⁶ Voir Carte les différentes passes entre le Tagant et L'Assaba

¹²⁷ O. Kane, 1986- Le Fuuta Tooro des Satigi aux Almaami- 1512-1807, *UCAD*, Thèse de Doctorat d'état, T1, p. 11.

¹²⁸ B. Barry, 1988- *op. cit.* p. 30.

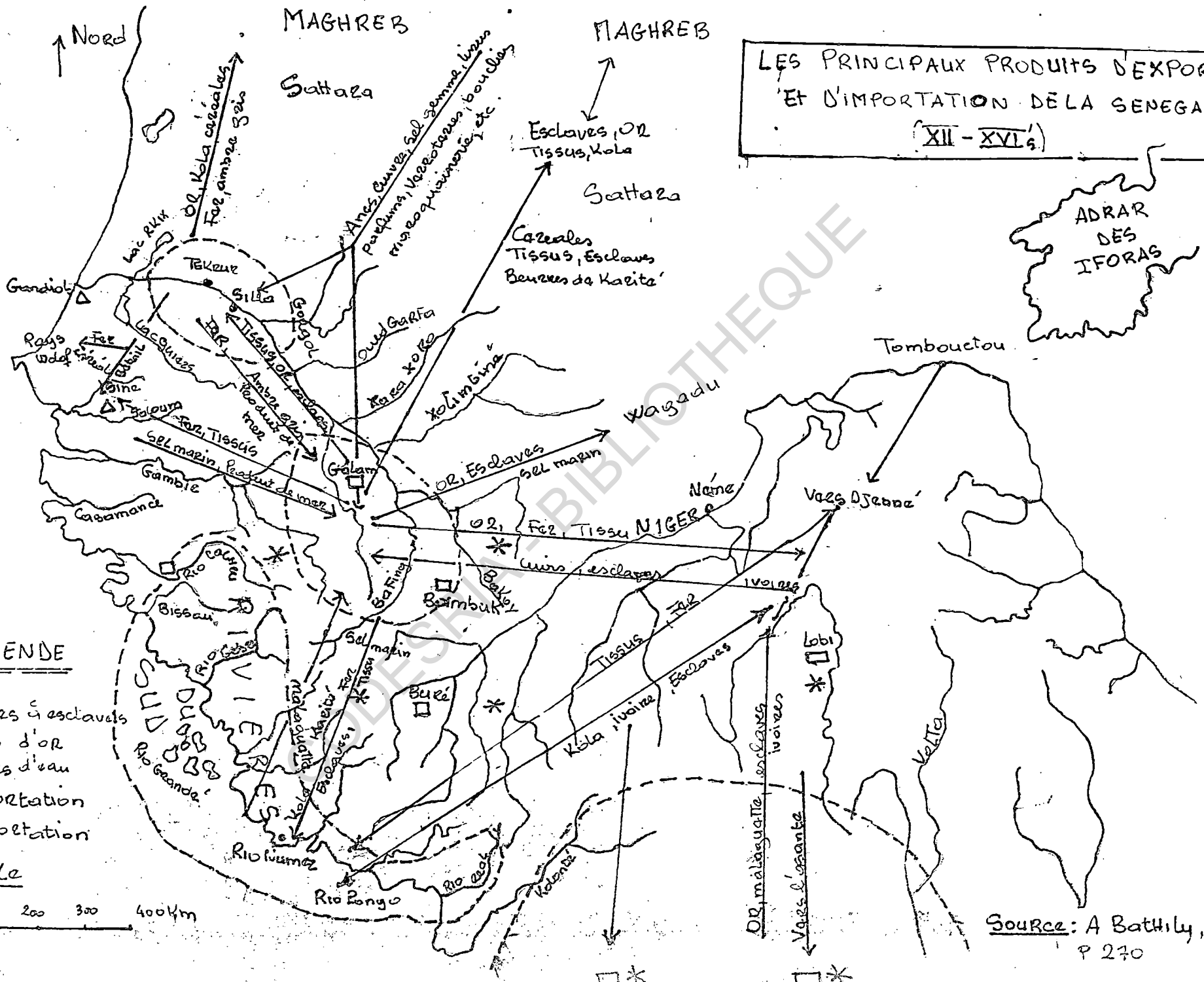
OCEAN ATLANTIQUE

Nord

MAGHREB

MAGHREB

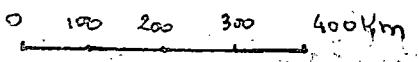
LES PRINCIPAUX PRODUITS D'EXPORTATION ET D'IMPORTATION DE LA SENEGAMBIE (XII - XVI^es)



LEGENDE

- * Zones à esclaves
- Mines d'or
- ~ Coues d'eau
- Exportation
- ← Importation

Echelle



Source: A Bathily, 1995 P 270

Figure : Les DIFFERENTES PASSES ENTRE LE TAGANT ET L'ASSABA



SOURCE: Omar KANE, Le Fauts Fouts DES SATIGUI AUX ALMANY, Tome I

le bassin versant du Sénégal et la Boucle du Niger. Cette situation découle de son enserrement entre les deux massifs dunaires de l'Aouker et du Hodh et explique la bonne répartition des puits avec de l'eau disponible à des profondeurs relativement faibles¹²⁹.

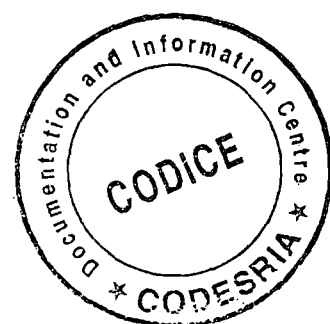
La dernière ouverture concerne les relations vallée du fleuve Sénégal- Gambie- Sud forestier. Le système gambien qui polarise les salines du Sine et du Saloum et les pêcheries¹³⁰ de la Petite côte à la Casamance est l'intermédiaire entre la vallée du Sénégal et les régions du Ferlo, du Bundu et des Rivières du Sud. Par ce système, passent des routes terrestres se confondant au lit majeur ou vallée fossile des cours d'eau et reliant la vallée au Ferlo et au Bundu d'où proviennent le Ferlo, le Sine, le Saloum et de nombreux affluents de la Gambie (ñeriko, Kungala, Meretawal, Sandugu)¹³¹.

Entre le système gambien et celui Sud forestier, le trafic est essentiellement fait de cabotage. Du Sud forestier aux hauts plateaux du Fouta Djallon, on a une connexion terrestre qui mène au Sénégal oriental et aux régions nigériennes suivant les cols futaniens¹³².

Grâce aux informations du Capitaine Binger, on a pu identifier un ensemble d'axes allant du Sénégal jusqu'au pays haoussa. En effet, dans son expédition qui le mena du Niger au Golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi entre 1887-1889, il cite des axes en utilisant les renseignements obtenus auprès des populations autochtones¹³³.

Les informations ne sont pas certes infaillibles. Seulement elles donnent de meilleures précisions. Vu qu'il a pu constater qu'avec une charge sur la tête la moyenne de marche d'un porteur est de 20km. Lorsqu'il est accompagné de bœufs et d'ânes porteurs, cette moyenne descend jusqu'à 16 km si on prend en compte les animaux à décharger et à recharger¹³⁴. Il est ainsi possible de dire que les axes empruntés par Binger ont précédé les temps modernes.

Au total on identifie neufs systèmes.



¹²⁹ B. Diop, 2001 –Echanges et réseaux d'échanges en Sénégambie (VIII^e – XVI^e siècle) in *Mélanges offerts au Pr Cheikh BA*, PUD, Dakar, p. 496.

¹³⁰ Pêcherie : lieu, endroit où l'on pêche

¹³¹ B. Diop 2001 *op cit.* p 497

¹³² Col : passage étroit entre deux montagnes ; partie abaissée d'une ligne de crête montagneuse séparant deux bassins hydrographiques et servant souvent de voies de passage.

¹³³ L. Binger, 1892- *Du Niger au Golfe de Guinée par le pays Kong et le Mossi*, Paris, Hachette, p. 88.

¹³⁴ *Idem*, p. 89.

Le système du Sénégal et des rivières du Sud qui va jusqu'au Ourodougou au Sud et jusqu'à Ségou à l'Est où il entre en collision avec les circuits du Ségou et du Ourodougou. Ces derniers sont rattachés au système des Mandés et des Dioulas de Kong eux-mêmes corrélés aux parcours des Mossi. Plus à l'Est on retrouve les circuits Haoussa. Au Sud, les systèmes de la côte de l'or, de l'Ashanti, de la côte des esclaves, se greffent aux circuits Haoussa par Salaga, au système de Kong par Kintampo et Gourania, au système de Ségou et du Ourodougou par Sakhala et à celui du Sénégal et des rivières du Sud par Kani¹³⁵.

- Enfin au Nord on a les axes des Maures. L'examen de la carte montre pour chaque système les différents produits.

- Plus au Sud, des relations commerciales entre le Niger et le Golfe de Guinée sont attestées par les traditions des Bobo-Dyula¹³⁶ dont les ancêtres commerçants auraient animé un commerce local et régional basé sur l'or¹³⁷. Situés à mi-chemin entre la forêt et les ports caravaniers de la Boucle du Niger, les commerçants du Golfe de Guinée étaient les intermédiaires obligatoires entre habitants de la forêt d'une part et marchands maghrébins et courtiers¹³⁸ sahéliens de l'autre. En fait le Golfe était largement ouvert dans toutes les directions. Il se situait au milieu de deux axes d'orientation Nord-Sud :

- L'axe Ouest- forêt-Niger par Bobo Dioulasso et l'axe Est- forêt-Niger par le Moose¹³⁹. Entre ces deux grands axes, on note l'existence de pistes orientées grossièrement Est-Ouest à cause des mines d'or de Poura et de Houndé. Avec Bobo Dioulasso comme aiguille de la balance de l'axe Nord-Sud, un axe de Poura menait vers l'Ouest aux villes du Niger et vers le Sud aux métropoles de Kong et du Boundoukou¹⁴⁰.

- Un autre axe liait les mines (Poura et Houndé) à Nandom et Salaga dans le Nord du Ghana actuel. Cet axe servait aux commerçants Mossi du Yatenga, de Ouagadougou et de Boromo. Il fait partie d'un axe Nord-Sud passant par le Moose et reliant l'Ashanti aux métropoles nigériennes. Les axes allant de Poura au Moose étaient au nombre de quatre. A coté de celui cité ci-dessus, il existait trois autres qui avaient pour tête Boromo. Le premier, de Boromo passe par Bapora, Ladio, Bouganiena et entre dans le Mossi à Banema. Le second de Poura,

¹³⁵ J.B. Kiéthéga, 1983, *L'or de la Volta noire, exploitation traditionnelle, histoire et archéologie*, Paris, Karthala, p. 170

¹³⁶ Bobo-Dyula : sur ces derniers, voir les acteurs du commerce. 2^{ème} partie

¹³⁷ J.B. Kiéthéga, 1983, *op cit.* p. 171

¹³⁸ Courtiers : personne dont le métier est de servir d'intermédiaire dans les transactions commerciales ou financières.

¹³⁹ Moose : Mossi

¹⁴⁰ J.B. Kiéthéga, 1983, *op. cit.*, p. 178.

va à To, Silla¹⁴¹, Kassouga, Ouagadougou et rejoint le premier à Bouganiena. Quant au troisième, de Poura, il se dirige vers Sati, Sapoui, Baoué et Ouagadougou. L'orientation des deuxième et troisième axe vers Poura d'abord et ensuite vers Ouagadougou trouve son explication dans la récupération de l'or de Poura¹⁴² et son utilisation afin d'acquérir des esclaves du Kipirsi, du Sud Gurunsi et du pays Bissa¹⁴³.

De si grandes routes, aménagées au Sahara et en Afrique de l'Ouest, associées à une navigation intense, assuraient le transbordement entre le Sahel et le Soudan. Elles ne laissèrent, sans doute, pas aucun coin, aucune parcelle du territoire, vierge de visite des commerçants. Ce qui est à déplorer est le fait que les informations existantes ont accordé plus d'importance aux grands empires du Soudan médiéval. Elles ont en quelque sorte occulté les zones à chefferies comme les pays du Golfe de Guinée.

Cependant, il faut après tout, entrevoir l'importance de ces itinéraires sur la destinée des Etats. Car, c'est par ces pistes, qu'allait s'organiser un transport nécessitant rigueur et méthodes.

Sur ces pistes et routes ainsi tracées en Afrique du nord et dans le Bilad-al-Sûdan transitait le sel. Ce voyage se fait selon des modes de transport différents et propres à chaque espace géographique. Les moyens de transport étaient adaptés au climat, au relief, à l'hydrographie des régions.

IV- LE TRANSPORT DU SEL

Le transport du sel nécessitait des préparations minutieuses qu'ils s'agissent des moyens, de l'organisation, de la formation des caravanes etc. Il faudra aussi tenir compte des contrecoups des intempéries du climat et des dangers car ils auront des incidences sur l'acheminement du sel.

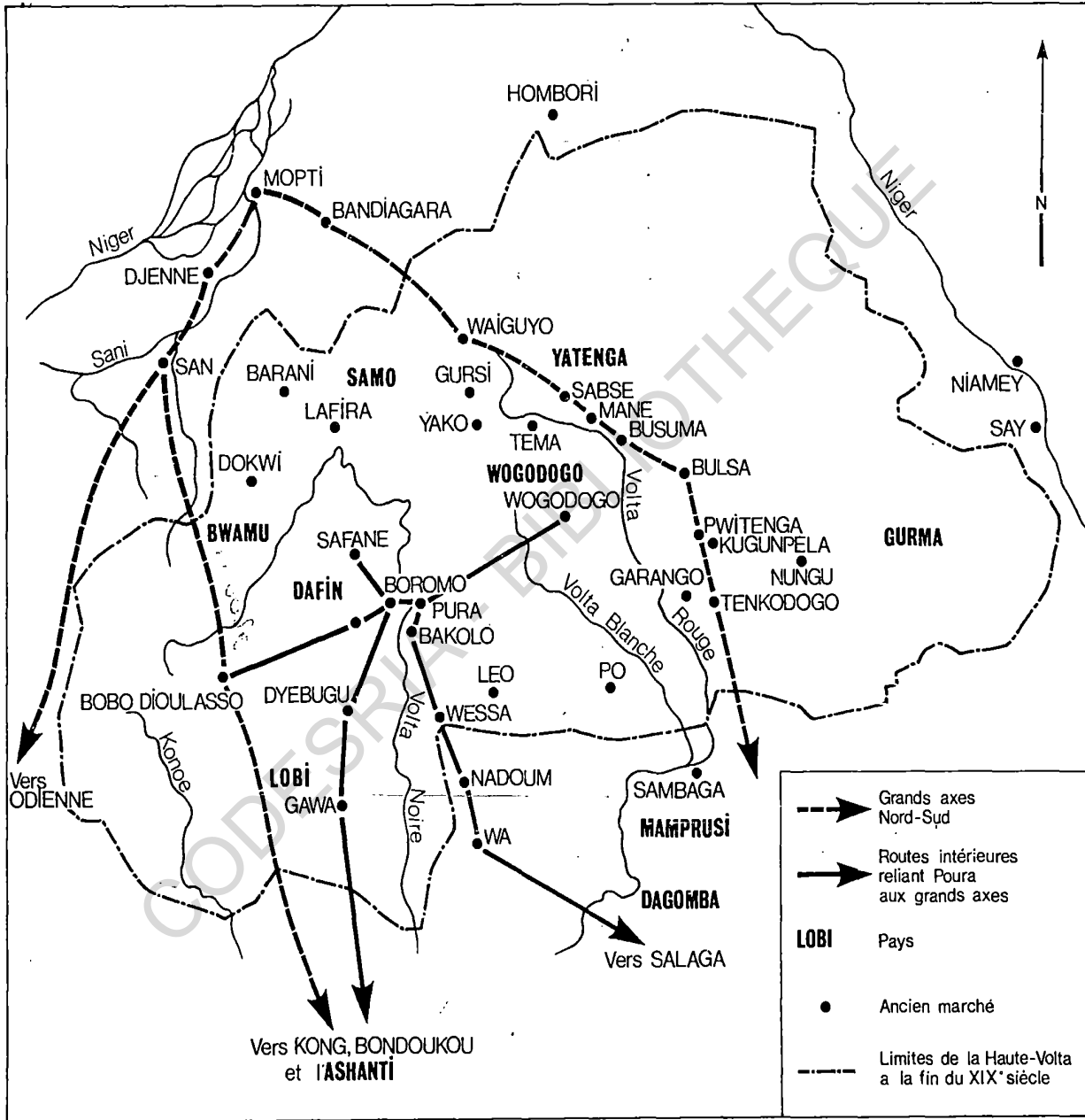
Les espaces concernés sont totalement différents. Il sera plus approprié de parler des types de transport requis dans chaque zone. Pour ce qui est du Sahara, le terme Azalei regroupe dans toute son intégralité les mécanismes du transport. Il est défini comme "un énorme exode" composé de centaines de caravanes, d'un millier d'hommes qui partaient des Salines du Sahara occidental, sous la protection de pelotons méharistes vers les grandes

¹⁴¹ Silla est différent de Silla Takruri

¹⁴² Poura dans le réseau des anciennes routes commerciales entre le Niger et le Golf de Guinée

¹⁴³ J.B. Kiéthéga, 1983, *op cit.* p. 179 - 180

Carte 16. — Poura dans le réseau des anciennes routes commerciales entre le Niger et le Golfe de Guinée (d'après *Atlas de la Haute-Volta*, éd. J. A., Paris, 1975).



métropoles du Bilâd al-Sûdân¹⁴⁴. Cette traversée était considérée comme pénible, lourde de risques pour les caravanes, qui auront pendant au moins cinq étapes, à se déplacer dans un désert absolu. L'artisan de cette traversée est le chameau, mammifère ruminant, appartenant aux camélidés et ayant deux bosses dorsales. Sur son introduction, Mauny avance une date approximative (1680 avant Jésus Christ). Mais, ce ne sera que vers la fin du millénaire avant notre ère que l'on trouve quelques mentions ayant trait à cet animal. Depuis, l'invasion assyrienne de l'Égypte entre 671-666 avant J.C, enraya cette rareté en Afrique du Nord. Si bien qu'avant l'invasion arabe du VII^e siècle après J.C, le chameau était réellement connu des sahariens¹⁴⁵. Plus résistant à la fatigue et incontestablement mieux adapté à la vie désertique, le chameau allait évincer le cheval du Sahara. Sa capacité d'accommodation aux conditions défavorables du désert (salinité des eaux, rareté des pâturages) explique la rapidité de la substitution.

Nourris au sel¹⁴⁶, le chameau peut être de selle ou de bât. La différence réside dans le fait que le chameau de selle, plus rapide, sert dans des situations autre que commerciales : envoi de courriers, rapines, razzias, guerres. Le second, quant à lui, est utilisé dans le transport des marchandises et, est capable de porter très lourd, 125 à 200 kg pour des étapes de 25 à 30 km par jour¹⁴⁷.

Au Sahel, le bœuf porteur remplace le chameau. Il y a lieu d'insister sur la nature de ces bovidés. Ce ne sont pas des Zébus, mais des bœufs sans bosses, les mêmes que ceux trouvés sur les monuments égyptiens. Or, si le *Bosbrachyceros* est d'origine asiatique, le *Bos africanus*, ainsi que son nom l'indique, est incontestablement africain. On suppose qu'il fut domestiqué sur le Haut-Nil, région plus propice à son existence que les bords du Nil¹⁴⁸.

Il est parvenu, en Afrique de l'Ouest, en cheminant à travers la steppe à graminées. Et selon, Henri Lhote, ce sont les Peuls, des Hamites de la civilisation du bœuf qui ont assuré ce transfert du Sahara vers la steppe soudanaise. Et, c'est le VIII^e après J.C. siècle, qui est la date généralement admise, concernant cette migration.

Sa charge varie entre 140 et 150 kg avec des étapes de 12 à 35 km par jour¹⁴⁹.

-Vient ensuite l'auxiliaire des dioulas : l'âne aussi bien utilisé dans tout le Sahara qu'au Bilâd al- Sûdan à la limite de la mouche Tsé-Tsé, de la Casamance, au Golfe de Guinée, interdisant la venue des animaux de bât.

¹⁴⁴ O. Du Puigaudéau, 1940- *op. cit.* pp. 16-17.

¹⁴⁵ R. Mauny, 1961- *op. cit.* p. 287.

¹⁴⁶ V. Fernandès, 1938- *op.cit.*, p. 87.

¹⁴⁷ G. J. Duchemin, 1951, *op. cit.*, p. 860.

¹⁴⁸ G. Doutrossoule, 1947- *L'élevage en AOF*, Paris Larose, p. 70-71.

¹⁴⁹ H. Lhote, 1959- *L'extraordinaire aventure des Peuls*. Paris, Présence Africaine, Octobre - Novembre, p. 47.

- L'âne en Afrique est divisé en deux espèces : le Nubien et le Somalien. Il appartient à la famille des équidés c'est-à-dire qu'il a un doigt par patte. Son corps est allongé et sa longueur est de 1m à 1,30m. Son poids varie entre 200 à 240 kg. Avec des vertèbres dorsales très développées, il peut supporter de lourdes charges. Sa vitesse de galop est d'environ 50km/h. Il charge 70 à 80 kg pour 16 kg en moyenne¹⁵⁰.

Dans les zones, où, on note l'absence de rivières navigables ou des accidents de relief (Ex : route de Bornou à Mourzouk), l'homme a remplacé les animaux. Ces hommes étaient libres et payés ou réquisitionnés pour la guerre ou en servitude¹⁵¹. Le portage dont il est question, ici, est celui qui se fait sur la tête. Selon que le porteur soit un homme, une femme ou un enfant, les charges variaient. La charge d'un enfant pouvait aller de 5 à 6 kg, celle d'une femme entre 10 et 12 kg et celle d'un homme entre 15 et 20 kg. Comme le mentionne Ibn Khaldoun qui en fait une coutume au Mali¹⁵². Léon l'Africain parle du pays haoussa et de ses marchands utilisant des porteurs pour aller aux pays de l'or¹⁵³.

Concernant le portage au Moyen-âge, il diffère de celui que l'on a pu constater au Rwanda, au Burundi pendant le génocide. Tout comme il se distingue du portage sur le dos pratiqué en Ethiopie, en Erythrée lors de la guerre de libération et du portage sur les épaules utilisé à Madagascar, en Inde et en Indochine.

Au moyen- âge, non seulement les hommes n'avaient pas le même statut que les réfugiés et les populations qui fuyaient la guerre, mais les organisations de portage différaient. Là on cherchait la survie par tous les moyens, quitte à se déplacer même pendant la nuit, ailleurs c'était un convoi, avec ses guides, qui marchait le jour et se reposait la nuit. En outre, les réfugiés étaient forcés de s'en aller, vu l'absence de sécurité. Alors que les marchands mobilisaient des guerriers en vu de prévenir tout danger potentiel. Il s'agissait d'un commerce et seules les marchandises faisaient l'objet de portage. Ce qui n'est absolument pas le cas avec un convoi de réfugiés. Là, ce ne sont plus des marchandises que l'on essaie d'emporter mais des biens (habits, articles ménagers, des avoirs etc..).

Le transport fluvial existait bien avant l'arrivée des arabes. Pirogues monoxyles (taillées dans un seul tronc d'arbre) et pirogues faites de petites planches, cousues, étaient très répandues sur le Niger et le Sénégal. La stimulation du commerce Ouest- africain fit que ces deux principaux cours d'eau devinrent des axes essentiels du trafic Ouest- africain.¹⁵⁴ Leur

¹⁵⁰ *Idem* pp. 48 - 57

¹⁵¹ R. Mauny, 1961- *op. cit.*, p. 396.

¹⁵² Ibn Khaldoun, 1927- *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique du Nord*, Paris, Geuthner, p. 113.

¹⁵³ Léon l'Africain, 1956- *op. cit.*, p. 179.

¹⁵⁴ R. Mauny, 1961- *op. cit.*, pp. 406-407.

importance découle aussi du fait que la forte main-d'œuvre servile, nécessaire au transport terrestre, n'était pas aisée à trouver. En outre, l'existence de la trypanosomiase, limitait l'avancée des bêtes.

Les auteurs arabes n'avaient pas une connaissance réelle du Bilâd al- Sûdan. A moins qu'ils n'y soient venus qu'en saison sèche. Pendant cette saison, l'évaporation solaire entraînait une diminution du volume des fleuves. La navigabilité des fleuves Sénégal et Niger n'atteignait pas son cours supérieur. Le fleuve Sénégal s'arrêtait à hauteur de Kaédi tandis que le fleuve Niger s'arrêtait à hauteur de Niamey¹⁵⁵.

Pourtant Ibn Saïd et Al-Idrisi font part d'embarcations chargeant le sel marin d'Awlil et jouant le rôle de distributeur aux villes riveraines : Silla, Takrur, Barisa, Ghana¹⁵⁶. Valentin Fernandès¹⁵⁷ parle, de pirogues monoxyles du Saloum servant à convoier le sel marin. Tandis que Cada Mosto et Diégo Gomes mentionnent des pirogues d'estuaire et rivières en Gambie et dans les rivières du Sud. Ces embarcations assuraient au niveau du Fleuve Sénégal, la liaison entre les pays de la Sénégalie¹⁵⁸.

-Le Fleuve Niger permettait l'approvisionnement en produits d'alimentation (mil, riz, arachide, Karité, manioc) des tribus nomades. En revanche, ces dernières assuraient la consommation en sel des cités de Kano, Ségou, Macina, Dendi etc.

-Par le Niger, les commerçants marocains du Touat et de Ghadamès obtenaient or, ivoire, plumes d'Autriche des commerçants ouest-africains contre le sel.

-Ainsi le transport fluvial des fleuves Sénégal et Niger avait deux sortes de cargaison : sel et produits divers.

A partir d'Awlil, les pirogues allaient jusqu'à Ghiyârâ ou Ghiyaru, où les chameaux prenaient le relais vers Tombouctou¹⁵⁹. D'autres pirogues acheminaient leur cargaison de sel via les bras de mer du Sine et du Saloum, du fleuve Casamance vers les rivières du Sud. Alors que le sel de Tombouctou était convoyé jusqu'aux pays du Golfe de Guinée par le fleuve Niger (Mossi, Gourmantché, Haute Volta, Mopti, Néma, pays de Kong) producteurs de Kola, d'esclaves, d'ivoire¹⁶⁰.

¹⁵⁵ H. Bocoum 2000 L'âge du Fer au Sénégal Histoire et archéologie IFAN Dakar (CRIAA Nouakchott) pp. 9-10

¹⁵⁶ J. Co, 1975- *op. cit.*, pp. 128- 203.

¹⁵⁷ V. Fernandes, 1938- *op. cit.*, p. 29.

¹⁵⁸ Sénégalie : région ouest africaine constituée par les bassins versants des fleuves Sénégal et Gambie, tournée à la fois vers le Sahara méridional au nord, la forêt guinéenne au sud, la boule du Niger à l'est et l'océan atlantique à l'ouest.

¹⁵⁹ A. Gaudio, 1967- *op. cit.*, p. 293.

¹⁶⁰ *Idem*, p. 295.

Les pirogues utilisées pouvaient faire 500km par 5 jours. Leur tonnage variait entre 20 à 30 tonnes, soit l'équivalent de 1 000 porteurs ou 200 chameaux¹⁶¹. Les traditions locales rapportent qu'il en existait, qui pouvaient charger 600 barres de sel soit 180 tonnes environ¹⁶².

Des moyens de transports aussi divers laissent supposer une pluralité dans l'organisation des traversées. Là où le Sahara s'appuie essentiellement sur le chameau, l'Afrique de l'Ouest alterne ou utilise concomitamment bœufs porteurs, ânes, pirogues, portage humain. C'est pourquoi Raymond Mauny parle de transports mixtes soudanais, vu les éléments mobilisés. La facilité de l'expédition d'Habib ben Abi Ubayda en 734 dénote l'existence de liaisons transsahariennes antérieures à la présence arabe. En effet, avant l'arrivée des Arabes (VIII^e siècle), il y eut des précurseurs. Ces derniers sont à rechercher au niveau des tribus Berbères nomadisant entre l'Adrar Mauritanien et le fleuve Sénégal. Ils ont eu, certainement, à baliser des pistes. Celle plus connue est le "Triq lemtouni"¹⁶³, piste par excellence des caravanes d'or et de sel.

Pour la bonne conduite d'une traversée, il fallait auparavant, s'informer de la situation socio-politique des pays, du baromètre des prix et des conditions de sécurité sur les voies. Ensuite, venaient les opérations de location de chameaux, d'achat de vivres pour les soins du voyage. En fait, le déplacement des caravanes, se fait suivant des règles bien précises, que la plupart des auteurs arabes semblent ignorer. Il faudra attendre le XIV^e siècle pour que Ibn Battuta nous en donne une description en règle¹⁶⁴.

Les convoyeurs, guides ou Takshif étaient choisis dans les Kabyl (tribus du Sahara). Ils pouvaient être des Messoufa, spécialisés dans l'entretien du cheptel camélin ou lamtuna dotés de conditions physiques et de connaissances du désert remarquables (anémographie: science de la mesure de vitesse des vents etc¹⁶⁵). Ces dernières leur facilitent l'orientation géographique, le ravitaillement des hommes et des bêtes. Les caravanes formées étaient impressionnantes puisque leur composition pouvait aller jusqu'à des centaines voire des milliers de chameaux¹⁶⁶.

Le nombre de chameaux dépendait des conditions géographiques (disponibilité en eau, absence de tempête de sable etc), d'où la préférence et la prédominance des traversées pendant la saison des pluies et à quelques rares exceptions pendant la saison sèche¹⁶⁷.

¹⁶¹ *Ibidem*, p. 298.

¹⁶² C. Monteil, 1903- *Monographie de Djenné, Cercle et Ville*, Tulle, Mazeirie, p. 189.

¹⁶³ Voir Carte du Triq Lemtouni. p. 17.

¹⁶⁴ J. Cuoq, 1975- *op. cit*, p. 290.

¹⁶⁵ J. Cuoq, 1975- *op. cit* p. 75.

¹⁶⁶ A. Gaudio, 1967- *op. cit*, p. 245.

¹⁶⁷ Ibn Battuta, 1969- *op. cit*. p. 446.

Pour s'assurer de la bonne traversée, les commerçants payaient des droits ou taxes au départ du Sahara, aux différentes étapes de passage et à l'arrivée moyennant une protection rapprochée. En matière d'impôt et de taxe, il faut dire qu'au moyen-âge ils furent irréguliers et arbitraires et de nature diverses pour chaque région. Ces taxes perçues par les souverains servaient à entretenir l'armée, à payer et gratifier les fonctionnaires de l'état, à remonter la cavalerie, à entretenir les notables étrangers, à payer musiciens et griots, à renouveler les harems¹⁶⁸. Ainsi, le roi de Ghana prélevait un dinar¹⁶⁹ d'or sur chaque âne de sel qui entrait dans le pays et deux dinars en cas d'exportation. Cette protection provenait soit des armées des empires, soit c'était des milices créées dans le seul but de parer aux dangers qu'étaient les coupeurs de route¹⁷⁰.

Un autre danger non moins important était le Simoun¹⁷¹. Cette grande tempête de sable serait à l'origine de l'abandon de l'ancienne route Ghana – Egypte vers le Sud. Seulement, il faut se demander, si ce n'était en fait, qu'une tactique pour décourager d'éventuels concurrents. En plus, cette route faisait partie de celles du VIII^e – X^e siècle et était très longue. Il est possible qu'avec l'avènement de l'axe passant par Toghazza, celle des savanes nilo-tchadiennes soit mise en veilleuse.

Une fois les périls combattus, les aléas climatiques surmontés, le sel acheminé aux points de rupture du Sahel (Tombouctou, Gao, Djenné, Walata etc) entrait dans les mains des commerçants soudanais chargés de sa redistribution à l'intérieur du Bilâd al – Sûdan.

De prime abord, une opposition du moins une différence se dessine entre l'organisation du transport au Sahara et celle en Afrique de l'Ouest. Au niveau du commerce, elle affiche une certaine sécurité. Au Sahara, la razzia était considérée comme naturelle, codifiée et même réglée dans les moindres détails.

Alors que, dans le Bilâd al–Sudân, chaque autorité, qu'il s'agisse d'une grande comme celle d'un roi, d'un empereur ou de représentants de ce roi ou empereur, était connue pour sa rigueur et son équité¹⁷².

Le Tarikh El – Fettach donne l'exemple du sultan du Mali et l'obéissance, le respect et la crainte qu'inspirait Sonni Ali à ses sujets¹⁷³. Cette recherche de sécurité montre l'importance que les souverains accordaient à la bonne marche du commerce. Les Etats et empires de l'Afrique de l'ouest, trouvent, pour l'essentiel leur hégémonie dans les assises

¹⁶⁸ M. Delafosse, 1972- *Le haut Sénégal-Niger, les civilisations*, Paris, Maisonneuve et Larose. p. 125.

¹⁶⁹ Dinar : unité monétaire de l'Afrique du nord au Moyen Age

¹⁷⁰ Al – Idrisi, 1866- *op. cit.*, p 38.

¹⁷¹ Simoun : Vent de sable chaud et sec des déserts arabe et saharien

¹⁷² Al –Bakri, 1913- *op.cit.*, p. 329.

¹⁷³ O- Houdas et M. Delafosse, 1913-1914- *Tarikh el Fettach*, Paris, Leroux, p. 65.

commerciales de leurs métropoles, source de revenus fiscaux. C'est pourquoi, l'organisation des traversées était, en étroite corrélation avec les Etats. La réquisition des hommes, tout comme la mobilisation des classes serviles pour le portage était le fait non des marchands eux-même mais plutôt l'apanage des autorités. Par ailleurs, la protection des commerçants et de leurs caravanes relevait des dirigeants de chaque zone traversée.

En saison sèche (Novembre – Avril/Mai), certains caravaniers poussaient jusqu'au Sud du Mali. Mais, cela était un cas exceptionnel et pas toujours, renouvelé si on note que sur quatre centaines de chameaux, seuls vingt cinq faisaient le voyage de retour.¹⁷⁴

En dehors du trafic fluvial, on retrouvait en Afrique de l'Ouest les transports terrestres. Lors de ces traversées, les marchands Dioulas, Wangara, Baynuk se mettaient en caravanes. Ils représentaient avec leurs moyens, un bloc solide prêt à parer tout risque éventuel. En effet, en formant un front uni et par conséquent une force unie, ils pouvaient faire face aux dangers que constituent les coupeurs de route.

Mais aussi cette coordination permettait d'emporter le maximum de marchandises. De ce fait, ils avaient les possibilités de mener leurs marchandages ensemble, de se mettre d'accord sur un prix. En plus ils gagnaient du temps, car en venant séparément, ils obligeaient les producteurs d'or à être toujours dans l'attente d'un meilleur échange, donc de clients potentiels à venir¹⁷⁵. Les caravanes mixtes étaient composées d'hommes (600 à 800) et d'ânes (50 à 80). La moitié des hommes portait des marchandises sur la tête. Les autres conduisaient les ânes. Tandis que le plus petit nombre était sans fardeau et constituait les commerçants.¹⁷⁶ Ces caravanes étaient répandues. L'essentiel des informations les concernant nous proviennent des premiers explorateurs.

Mongo Park a fait une description d'une traversée du Mali vers la Gambie¹⁷⁷.

Le Capitaine Binger montre les difficultés des marchands à trouver esclaves et ânes pour développer leur commerce¹⁷⁸. Même si le contexte n'est pas le même, il est tout à fait possible que les choses se soient à peu près déroulées de la même façon au moyen âge. Le trafic fluvial a d'abord prévalu. C'est avec la stimulation arabe que les commerçants de l'Afrique de l'Ouest ont dû chercher d'autres moyens de transport pouvant servir là où il n'y avait pas de rivières navigables. Mais entre la demande extérieure et leur propre usage, on

¹⁷⁴ H. Labouret, 1953, « L'Echange et le Commerce dans les archipels du Pacifique et en Afrique Tropicale » in J. Lacour- Gavet : *Histoire du commerce* : T III : « Le commerce extra européen jusqu'aux temps modernes », Paris, pp. 9- 125.

¹⁷⁵ R. Caillé, 1830- *Journal d'un voyage à Tombouctou et à Jenné dans l'Afrique Centrale*, Paris, Imprimerie Royale, tome I, p. 360.

¹⁷⁶ R. Caillé, 1830, *op. cit.* p. 372.

¹⁷⁷ R. Mauny, 1961- *op. cit.* p. 406.

¹⁷⁸ Capitaine L. G. Binger, 1892- 1892, *Du Niger au Golfe de Guinée par le pays Kong et le Mossi*, Paris, Hachette, p. 313.

peut dire que l'esclave constituait une denrée rare. Par conséquent, même si la moitié des porteurs étaient d'origine servile, le reste devait être réquisitionné par les pouvoirs en place ou devait être constitué d'hommes libres et payés. Cela confirme ainsi la mainmise des Etats dans les rouages du commerce.

Quand aux droits de passage, on les payait soit en nature soit en cauris : 20 kolas ou 200 cauris par charge de personnes ou d'ânes ; 5 à 200 cauris par charge selon la marchandise ; 20 kolas par charge ; à un pont 20 cauris par charge de kolas¹⁷⁹.

La fermeté des rois diminuait les dangers. Si un danger se présentait, la stratégie consistait à se regrouper afin de passer les zones dangereuses. A défaut de cela, on ratissait la zone avec des hommes armés.

Les conditions climatiques, topographiques et l'existence de points d'eau expliquent la diversité des moyens de transport. Au Sahara, le chameau était le principal moyen utilisé tandis qu'en Afrique de l'ouest, les moyens allaient du bœuf à l'homme en passant par l'âne et la pirogue. Dans ces convois, le travail des hommes ne se limitait pas au portage. Le travail de certains hommes consistait à diriger le commerce, à organiser les voyages depuis les lieux d'exploitation jusqu'aux marchés les plus reculés de l'Afrique de l'ouest. Ces derniers organisaient les traversées et étaient dotés d'un solide sens des affaires. Ils entretenaient aussi d'étroites relations avec les pouvoirs et chefferies en place. Ils étaient des berbères ou des arabo-berbères au nord, des haoussa, wangara, dioula, baynounk, béafada au sud : ce sont les acteurs du commerce.

¹⁷⁹ R. Mauny, 1961, *op. cit.* p. 406.

DEUXIEME PARTIE :
LA CIRCULATION DU SEL (LES MECANISMES
DU COMMERCE)

I- LA COUVERTURE COMMERCIALE DU SEL

Sur ces itinéraires ainsi quadrillés, allait transiter le sel à travers le Sahara. Son commerce était assuré par des marchands d'origines diverses. Ainsi on retrouve en Afrique du Nord les arabo-berbères. Les populations berbères du Sahara considérées comme les précurseurs des relations entre l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest appartiennent aux branches Sanhadja et Zanâta. Les premiers étaient des nomades éleveurs de chameaux, d'ovins et caprins alors que les seconds étaient en partie sédentaires. Quant aux arabes, ils venaient du Touat, de Tafilatel, du Fezzan, du Maghreb et de l'Egypte. Ce sont eux qui acheminaient le sel aux points de rupture des métropoles sahéliennes (vers la Vallée du Sénégal et le Wagadu). Là, ils sont en contact avec leurs intermédiaires soudanais. Pour certains auteurs¹⁸⁰, ils doivent leur avènement à l'intégration de l'empire du Ghana dans le commerce transsaharien. En effet l'étude des sites rupestres du Sahara occidental montre l'existence de deux grandes voies de pénétration fréquentées pendant l'Antiquité. La voie de l'Est, du Fezzan au Niger vers Gao et l'Aïr et la voie de l'Ouest, du Sous et du Tafilalet vers la région de Goumdam sur le Niger via Zemmour, l'Adrar mauritanien et Oualata¹⁸¹. L'empire du Ghana a dû se constituer au débouché Sud de cette voie. On se base sur le fait que dès leur arrivée dans le Sous (Sud marocain) les arabes se sont préoccupés de faire une expédition au Soudan. Déjà Uqba Ben Nafi y était allé vers 680. En outre, le nom de Ghana revient sans cesse dans les écrits arabes du VIII, IX, X et XI^e siècle. Il est probable que les expéditions soient motivées par l'existence de cette ancienne voie et par les échos d'un pays de Noirs regorgeant d'or.

En outre le Ghana contrôlait la production des mines du Galam, du Bambuk et de Bouré. Car Ibn Hawqal tout comme El Bekri parle de la puissance et de la richesse du roi du Ghana. Et ils mettent cela en rapport avec l'or. Or les mines citées ci-dessus sont non seulement proches des centres relais sahariens mais elles ont constitué les limites Ouest de l'Empire du Ghana. Par ailleurs, l'empressement avec lequel les arabes se sont lancés vers le Sahel, est manifeste de la connaissance de l'or de l'Afrique de l'Ouest en Afrique du Nord. Ce qui nous amène à supposer que des relations s'étaient nouées entre ces deux espaces de part et d'autre du Sahara vers la fin du III^e siècle.

Parmi les commerçants de l'Afrique de l'Ouest, on retrouve plusieurs catégories¹⁸². Il y a d'abord le commerçant momentané dont l'activité portant sur le sel ou la kola lui permet

¹⁸⁰ S. M. Cissoko, 1975-*op. cit.* p. 139.

¹⁸¹ R. Mauny, 1947-1950 « Une route préhistorique à travers le Sahara occidental » *Bull. IFAN*, p. 341-357.

¹⁸² Y. Person 1975 *Samory une révolution Dyula* Tome 1 Dakar IFAN p.49

le plus souvent de se procurer une épouse ou un personnel suffisant pour l'exploitation de ses terres. Ce commerce se fait dans les marchés locaux à l'échelon des villages. Son acteur n'était pas marchand de profession. Entre le Niger et le Golfe de Guinée, on retrouve les Kokoroko du Ouassoulou et du Ourocoro. Ils vont sur les marchés à kola du Ouolosébougou, du Ténérrou, de Kangaré ou Kona à 300 ou 400km au Nord (c'est-à-dire vers le Niger), échanger des cauris contre du sel. Ce sel, porté à son tour sur la tête jusqu'aux marchés de Sakhali, Kani ou Tout leur permet d'avoir de la kola à un meilleur prix. Ce circuit continue jusqu'à ce qu'ils aient gagné un nombre de captifs leur permettant de se livrer à un commerce plus lucratif et d'opérer sur une aire plus vaste. Ces Kokoroko sont des forgerons. Et la vente de leur production les destine vers la profession de commerçants. Contrairement aux Mandé, ils ne s'éloignent guère de leur pays. Les véritables maîtres du commerce à longue distance sont les Wangara, les Dioulas¹⁸³, les Haoussas.

Intermédiaires des arabo-berbères sur les grands marchés de l'Afrique de l'Ouest, ils sont en relation au Sud avec les commerçants Jaxanké de la Gambie, Nominka (Sine et Saloum), Baynuke et Béafada (des Rivières du Sud), les Bobo dyula de la Haute Volta.

C'est cette catégorie de marchands qui ne craint pas les longues absences (sept à huit mois de l'année), qui fait les longs voyages, qui s'abouche avec les rois et chefs, leur achète les captifs de guerre, leur font des cadeaux de luxe.

L'origine des Dyula doit être mise en rapport avec l'histoire commerciale de l'or dans l'Afrique de l'Ouest. Depuis l'antiquité, c'est ce métal qui permit au monde méditerranéen de définir ses principales monnaies. L'acheminement de ce métal vers la Méditerranée s'inscrit dans le commerce de longue distance. Et le passé des Manding et particulièrement des Malinkés s'oriente dans cette dynamique. Les Dyula ont vraisemblablement acquis leur notoriété et leur personnalité sur les anciens axes reliant le Sahel aux places aurifères du Sénégal et du Golfe de Guinée. Travaillant pour leur propre compte ou pour les négociants arabo-berbères, ils vont dans les villes centralisant les produits d'exportation et d'importation jusqu'aux marchés de l'or et de la kola. Les Dioulas vivent en nombre dans les régions de commercialisation de la kola. Par ailleurs, au niveau des pays animistes de Bobo Dioulasso, Kong, Boundoukou, ils constituent la majorité de la population des villes situées sur les voies du commerce de l'or et du sel¹⁸⁴. A l'Est, Salaga, Yendi, Djougou, Niki, Boussa jalonnent la voie suivie par les marraba haoussa. Non seulement ces villes sont pratiquement entre leurs

¹⁸³ Dioula, Dyula, Jula : sur l'étymologie du mot, voir Yves Person. Chez les Soninkés, le terme désigne une activité que l'on conduit d'une localité ou d'un pays à l'autre

¹⁸⁴ R. Mauny, 1961- *op. cit.*, p. 387.

mais ils ont aussi colonisé les villages situés aux alentours. Cet ascendant leur vient de leur richesse et du prestige de leur religion qu'est l'Islam.

Ainsi, au-delà d'une même profession, les commerçants arabo-berbères et soudanais étaient liés par la religion. Cette dernière leur permettait de voyager dans leur pays et leur assurait l'appui de tous leurs co-religionnaires. En outre cette solidarité religieuse puisait une autre force dans les Etats musulmans.

Ces derniers considéraient les pays animistes comme territoire à esclaves. Si bien que ces pays animistes trouvaient avantage de leurs relations à bon terme avec les musulmans. Les arabo-berbères étaient implantés dans les villes du Maghreb considérées comme de véritables colonies commerçantes à l'image de Sidjilmassa, Ouargla, Ghadamès, Zouilla¹⁸⁵. Certains d'entre eux s'installaient dans les villes sahéliennes. Au temps du Ghana, ils peuplent des quartiers entiers de Koumbi et d'Awdaghost. Leur présence en Awdaghost est attestée par Al-Bakri qui fait état d'une population composée de gens d'Ifrikiya, du Djabal Nasufa, de Luwâta, de Zenetes et de gens du Nafzawa¹⁸⁶. Il signale aussi l'existence à Ghana de deux villes : l'une animiste, l'autre habitée par les musulmans. Ces derniers non seulement s'occupaient du commerce mais jouaient le rôle d'interprètes, de trésoriers et ministres¹⁸⁷. La ville des musulmans construite de pierres était constituée de riches maisons à la fortification solide. Ces marchands musulmans sont signalés par Ibn Battuta lors de son voyage au Mali. Au temps du Songhaï, Léon l'Africain signale leur présence à Djenné, à Gao, à Tombouctou, à Agadès, au Bornou. A Kano, tout un quartier est habité par des commerçants venant de Ghadamès.

Ainsi dans les centres commerciaux de l'Afrique de l'Ouest, ces marchands (arabo-berbères, soudanais) s'étaient groupés dans leurs propres quartiers par religion ou par ethnie. Le regroupement par religion était le fait des arabo-berbères. Il existait des tribus marchandes berbères travaillant sous la direction d'un chef (les berabiches). Les commerçants soudanais, eux, alliaient à la fois religion et ethnie¹⁸⁸.

Ces commerçants s'étaient organisés en de véritables réseaux bien structurés. En effet dans les villes-sièges, ils arrivaient à coordonner, à administrer leurs succursales situées dans les autres villes ou dans les marchés de moindre importance¹⁸⁹. Ces succursales recevaient périodiquement leur approvisionnement. Si bien qu'un système s'était formé. Cette

¹⁸⁵ J.Giri, 1994- *op. cit.*, p. 118.

¹⁸⁶ J.Cuoq, 1975- *op. cit.*, p. 84.

¹⁸⁷ *Idem.* p. 99.

¹⁸⁸ S. M. Cissoko, 1975- *op. cit.*, p. 140.

¹⁸⁹ C. Toupet, 1992- *Le Sahel*, Paris, Nathan, pp. 55-57.

organisation nécessitait trois fonctions commerciales¹⁹⁰. Outre celle du chef de réseau (Jula-ba) chargé d'administrer à distance, il y a celle du commerçant itinérant (Jula-dem) dont les catégories étaient le commis voyageur, le transporteur, les boutiquiers rémunérés selon le travail accompli. Enfin il y a celle du représentant permanent installé à demeure, disposant d'entrepôts, de vendeurs, de porteurs, de gardes, d'interprètes, bref de toute l'armada nécessaire à la bonne marche des opérations¹⁹¹. Ce représentant est nommé « jatigui » ou « diatigui ». Le rôle de ces derniers était de faciliter les transactions. Qu'il soit parent ou ami (Afrique de l'Ouest) ou allié (Afrique du Nord), il est la véritable « cheville ouvrière du réseau marchand »¹⁹². Le plus souvent, les négociations ont lieu dans les cases. Ainsi, le diatigui va jouer le rôle de courtier. Par exemple, quand un marchand de sel descend chez lui, il lui procure maison et magasin et s'occupe de lui faire vendre avantageusement.

C'est lui qui les abouche avec les marchands de la kola ou de toute autre marchandise. Il est très mal vu d'acheter ou de vendre sans passer par leur intermédiaire¹⁹³. En de tel cas, il est possible que le commerçant court à sa perte, vu qu'il peut acheter de la mauvaise marchandise ou vendre la sienne à mauvais prix. Le rôle économique du "diatigui" sera aussi de renseigner l'étranger sur les cours du jour, l'abondance ou la pénurie de tel produit qu'il est venu acheter ou vendre. Il lui amène des clients et guide ses opérations. Il l'informe également sur l'état et la sécurité des routes et peut l'aider à se procurer de porteurs (esclaves comme salariés ou Sufuru)¹⁹⁴. Au niveau financier, le "diatigui" était responsable des dettes contractées en sa présence par l'hôte marchand. Cette présence, nullement gênante, rassurait le prêteur et évitait tous ennuis au marchand.

Il était fréquent aussi, que le "diatigui" prête à son hôte. Ce prêt lui permettait d'assurer certaines de ses dépenses et lui évitait de brader ses marchandises. Pour ce qui est de sa rémunération, le diatigui ne se faisait pas payer directement ses services. Considérant que l'hospitalité est un devoir pour le musulman, le diatigui recevait des commissions.

Ainsi sur 100 noix de kola achetées, 02 lui revenait, sur 20 ou 40 barres de sel achetées, une lui revenait.

¹⁹⁰ J. L. Amselle, 1985- *Les négociants de la savane*, Paris, La Découverte. p. 198.

¹⁹¹ Exemple des frères Maqqari qui ont fondé des sociétés internationales. Ils aménagèrent la route du Sahara en y creusant des puits et en donnant la sécurité aux marchands. Abd El Wahih et Ali étaient à Walata où ils disposaient de maisons de réserves, de femmes et d'esclaves. Tandis que leurs aînés Abou Baka et Mohammed étaient à Tlemcen et Abd er Rahman était à Sidjilmassa. L'opération se déroulait comme suit : le Tlemcenien envoyait au Saharien les marchandises que celui-ci fixait. Ce dernier en retour lui procurait de l'or, des noix de kola, de l'ivoire, des peaux. L'aiguille de la balance, le Didjilmassien les mettait au courant des points de hausse, des transactions des négociants et des nouvelles du pays par correspondance

¹⁹² S. M. Cissoko, 1975- *op. cit.* p. 139.

¹⁹³ Capitaine L. Fingier, 1892- *op. cit.* p. 32.

¹⁹⁴ *Idem*, 1892- p. 372.

Yves Person nous peint "un diatigui" dit Nana-Fali Kamara¹⁹⁵. Il s'imposa aux commerçants étrangers comme le principal "diatigui" du Buré en leur procurant de la poudre d'or au cours de réunions discrètes dans sa maison. Il possédait une grande quantité de ce métal précieux et il en céda au prix fort aux caravanes pressées, si les mineurs faisaient défaut. Il emmagasinait au besoin les marchandises invendues et les écoula entre deux voyages de ses hôtes.

Lui-même était propriétaire de gros stocks de produits (sel, tissus, verroteries) qu'il avait obtenu par ses propres caravanes affrétées et confiées à des captifs de confiance. Celui qui était basé à Kankan, se nommait Bubu Silla. Il servait de "diatigui" aux marchands de sel et aux vendeurs de bœufs du Futa -Djalôn. En sens inverse, il recevait les colporteurs de la kola. De ces deux exemples se dégagent les traits principaux d'un "diatigui". On remarque aussi qu'il pouvait allier à ce rôle de "diatigui" la fonction de commerçant.

Leur prestige était lié aux liens solides avec les autorités coutumières et politiques. Par l'intermédiaire de ces hôtes, le "diatigui" gardait le contact avec les zones productrices. Des correspondants réguliers l'informaient sur l'évolution des cours et la formation des caravanes. Cela lui permettait de spéculer en vendant avant la baisse des prix occasionnée par l'arrivée des colporteurs ou en stockant jusqu'à ce que la pénurie fasse remonter les prix. Quelques fois, le "diatigui", sous le prétexte d'aider son hôte, incapable d'écouler ses marchandises, peut lui les acheter à bon compte ou vendre à crédit aux colporteurs. Bubu Silla le faisait souvent avec des dioulas allant vers la forêt. Au retour, ces derniers le payaient de kolas assortis d'une forte commission. Il envoyait des échantillons de kola à Nana-Fali Kamara tout en l'informant des cours prévisibles. Ce dernier lui faisait alors connaître ses besoins et lui procurait de la poudre d'or nécessaire¹⁹⁶.

L'existence des échanges est aussi un indice du développement inégal qui affectait l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest au Moyen-âge. Cet ensemble présentait une différence de potentiel par rapport au Maghreb et au monde arabe. Alors que les grands marchands dioulas et Haoussas se trouvent au centre d'un réseau fort étendu de relations commerciales, leurs intermédiaires des pays forestiers ne répondent pas.

Ces gens ne dépassent guère les marchés forestiers voisins à un ou deux jours de distance. Leur marge de spéculation est faible comparée à celle de leurs collègues du Nord (dioulas, Haoussas). Aucune zone n'est inconnue à ces derniers. En outre, leur complicité avec les autorités étatiques (roi, chef de village) fait qu'ils transcendent les frontières

¹⁹⁵ Y. Person, 1975, *op cit.* pp. 117-118.

¹⁹⁶ *Idem*, p. 118.

ethniques, tribales et étatiques¹⁹⁷. On les voit défiler même au Jolof considéré comme un peu à l'écart du trafic transsaharien¹⁹⁸. Pourtant, la confédération du Jolof, à son apogée, occupait la majeure partie de la Sénégalie entre le fleuve Sénégal et le fleuve Gambie¹⁹⁹. Or, le fleuve Gambie marque la ligne de partage entre les plaines sablonneuses du Nord de la Sénégalie et la mangrove des Rivières du Sud.²⁰⁰ Il tire toute son importance de cette position et favorise le commerce entre le Sud forestier par les Rivières du Sud d'une part, le Nord vers le fleuve Sénégal et l'Est vers la Boucle du Niger d'autre part²⁰¹. Le fleuve Gambie était relié directement aux routes commerciales de la kola du Rio Grande, du Rio Geba, Rio Cacheu par l'intermédiaire des commerçants Baïnuke, Beafada et Manding. Ces commerçants sont en contact avec les communautés dioula, Soninké ou Jaxanké. Si le Jolof s'est étendu jusqu'au fleuve Gambie, il est normal d'y trouver ces commerçants dioula et soninké vu leurs relations avec les commerçants autochtones²⁰².

L'insertion de l'Afrique de l'Ouest dans le commerce transsaharien a accéléré la consolidation de ces négociants qui devinrent les partenaires obligés des commerçants étrangers (sahariens, maghrebins). Intermédiaires entre ces derniers et les populations du Bilad Al Soudan, ils se chargeaient d'acheminer les produits à l'intérieur de l'Afrique de l'Ouest et d'assurer leur distribution par le système des échanges.

II- LES ECHANGES

Le point de départ de ces échanges était le marché. A ce niveau, on en distingue différentes catégories. En Afrique de l'Ouest, les marchés étaient soit locaux, soit interrégionaux.

Les marchés locaux fonctionnaient dans le cadre de l'économie de subsistance la plus close. C'étaient des marchés ruraux à rôle essentiellement intra-communautaire. La plupart des produits qui s'y échangent provenaient d'un rayon de 10 à 20 kilomètres. L'existence de ces marchés était un phénomène marginal²⁰³. Alvisse Da Mosto en visite au Kajoor l'a trouvé pauvre. Le marché se tenait deux fois dans la semaine, les Lundi et les Vendredi. Il y note une prédominance des produits agricoles et artisanaux²⁰⁴.

¹⁹⁷ B. Diop, 2001- *op. cit.*, p. 497.

¹⁹⁸ J. Boulègue, 1987- *op. cit.* p. 92.

¹⁹⁹ B. Barry, 1988- *op. cit.*, p. 42.

²⁰⁰ Le nom des Rivières du Sud correspond au Northern Rivers ou le Upper Guinea Coast des Anglais

²⁰¹ B. Barry, 1988- *op. cit.*, p. 46.

²⁰² *Idem*, p. 47.

²⁰³ Y. Person, 1975, *op. cit.*, tome I, p. 91.

²⁰⁴ J. Boulègue, 1987- *op. cit.*, p. 85.

Ces caractères expliquent la présence de plusieurs types de commerçants. La majorité comprenait des paysans ou des artisans habitants du pays même. Ils apportent leurs produits et rentrent le soir chez eux. Dans ces marchés, les femmes tiennent une place importante. Elles y apportent des plats cuisinés mais aussi des produits de l'exploitation familiale (légumes, beurre de karité, poulets etc..) qu'elles amenaient à dos d'ânes ou sur leur propre tête. L'importance des femmes est illustrée par l'exemple du marché de Gadiaga ou Galam (7000 à 8 000 femmes)²⁰⁵. On trouve sur ces marchés locaux des commerçants musulmans, convoyeurs de produits tels que le sel, les verroteries, tissus etc.

Dans les pays de l'or (Galam, Bambouk, Bouré, Lobi Ashanti) les populations apportent sur les marchés de l'or mis dans des chiffons, des hampes, des plumes d'oiseaux²⁰⁶. Ces marchés se tenaient aux emplacements choisis et par le chef "de la terre". Chez les Malinkés et Bambara, les marchés locaux sont présents dans chaque village. Ils se situent au cœur de ce dernier ou à l'intérieur de ses murailles. Au niveau du Golfe de Guinée, surtout chez les Lobi, les marchés se tiennent en pleine brousse dans des zones neutres, frontalières où on abandonne les armes avant d'y pénétrer²⁰⁷.

En étudiant "le fait marchand", les sciences sociales se sont montrées évasives quant aux instruments et unités de mesure, en dépit de leur rôle pourtant décisif dans les échanges²⁰⁸. La cause de cette rareté peut être cherchée dans la multiplicité des objets. Elle est aussi liée aux difficultés de recherche centrée sur tel ou tel objet. En effet, dans les chroniques des auteurs arabes et les relations de voyage, on ne trouve que quelques indications concernant les instruments et unités de mesure utilisés dans le commerce au moyen-âge²⁰⁹. Pourtant, de nombreux instruments et unités de mesure ont du être utilisés. Car l'articulation de deux systèmes commerciaux (en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest) entraînait une révolution dans le domaine de paiement. Les échanges se déroulent dans divers échelons (local, interrégional, Nord-Sud) selon des valeurs et principes différents, étant donné les zones concernées. Il était par conséquent impossible de recourir à une monnaie unique. Il existait plusieurs instruments de paiement jouant chacun dans un domaine particulier mais dont la pluralité ne fut pas un frein aux jeux de l'échange. Les instruments de paiement se convertissent sans grande difficulté.

²⁰⁵ V. Fernandes, 1951- *op. cit.* p. 71.

²⁰⁶ R. Mauny, 1961- *op. cit.*, p. 355.

²⁰⁷ Y. Person, - *op. cit.*, p. 90.

²⁰⁸ I. Thioub et B. Diop, 2002, « Unification et fragmentation des marchés en Sénégambie : des unités monétaires et instruments de mesure dans le commerce (VIII^e et XIX^e siècle), in *Frontières plurielles, frontières conflictuelles en Afrique subsaharienne*, Paris, IHCC, Harmattan. p. 61.

²⁰⁹ *idem*, p. 62.

De par son essence²¹⁰, le sel fait partie des matières aptes à jouer le rôle de monnaie. Le sel est une denrée précieuse et son rôle de monnaie dénote l'importance que lui accordent aussi bien les populations du Sahara que celle de l'Afrique de l'Ouest.

Ainsi, outre le fait d'être une monnaie, le sel sert à comparer la valeur des produits échangés. Il peut être étalon des paiements différés et lorsqu'il est accumulé, il sert de réserve de valeur. Il faut prendre en compte le fait que dans les économies ouest-africaines, la monnaie catalyse l'impulsion de la production. Le sel y jouera donc la fonction essentielle de monnaie. On le définira comme « tout objet accepté et reconnu par un groupe de population comme moyen d'échange et étalon des valeurs »²¹¹. Pour ce qui de l'utilisation du sel comme monnaie, référons nous d'abord aux auteurs arabes. Mesurant le prix du sel, les mythes abondent aussi bien au Sahara qu'en Afrique de l'ouest. Ils enveloppent la réalité dans des couches de couleur et d'imageries. Les histoires des sels évoquent beaucoup de ces mythes. Quelques uns sont bien connus des historiens de l'Afrique de l'ouest. Peu de ces mythes cependant ont été minutieusement examinés pour trier le fait de l'imagination. En ce qui concerne la question des échanges, les archives médiévales de l'Afrique du nord soutiennent que dans le commerce transsaharien et ouest africain, les marchands échangeaient du sel pour de l'or « mesure par mesure » ou à parts égales²¹². Cette pratique apparemment improbable n'a jamais été vérifiée et l'histoire pourrait bien être écartée comme une métaphore exprimant le fait que ce sel était aussi précieux pour l'Afrique subsaharienne que l'or l'était pour l'Afrique du nord. Mais des comptes rendus plus récents du commerce sel / or du Sudan nous en disent plus sur les conditions sous lesquelles ces marchandises étaient appréciées puis échangées. Dans son compte rendu du XV^e siècle sur le commerce sel / or de l'intérieur Alvisse de Cada Mosto raconte que le sel gemme amené à Tombouctou était brisé en petits morceaux puis porté à têtes d'hommes sur de grandes distances. Il met en exergue la pratique du commerce muet. Ce dernier se faisait ainsi : une fois la caravane arrivée, le sel était disposé en piles ou tas et les caravaniers se retiraient à une distance égale à une demi-journée de marche. Alors une autre race de noirs arrivait. Il suppose que ce dernier ne voulait ni être vu ni communiquer. Ils plaçaient une quantité d'or face à chaque tas de sel puis ils s'en allaient. Les caravaniers revenaient alors. Soit ils étaient satisfaits de la quantité d'or et abandonnaient leur sel sur place et s'en allaient avec l'or, soit ils s'en retournaient laissant les

²¹⁰ Inaltérabilité, divisibilité en parties équivalentes

²¹¹ P. Curtin, 1975, *Economic change in precolonial Africa. Senegambia in the era of the slave trade*, Madison, University of Wisconsin Press.

²¹² En Egypte au X^e siècle (Hudud Al-Alam in Cuoq, sources arabes, p. 70.) et à Sidjilmassa au XII^e siècle (Abu Hamid Al-Gharnati, 1162, sources arabes, p. 169.)

deux produits sur place²¹³. Les noirs propriétaires de l'or revenaient. Soit ils augmentaient l'or, soit ils s'en allaient avec leur or laissant le sel sur place. Nous n'avons d'exemple précis par rapport à cette situation mais on sait qu'à la fin du XVIII^e siècle, le sel marin et le sel gemme se vendaient au même prix au pays de l'or (Buré), un siècle plupart, la même chose était toujours vrai dans le sud du Mali²¹⁴. Ce commerce muet était fréquent dans le contexte historique africain. On le fait remonter à l'époque d'Hérodote²¹⁵ avec une autre description. Dans le site où a lieu l'échange, à part les deux parties concernées, il y avait un représentant qui avait le monopole absolu de pourparler avec les noirs. Les arabes notaient le nom des commerçants et la quantité de sel qu'ils apportent. Ce sel était mis sur des nattes en fibres étalées sur le sol. Les noirs alors, choisissaient les tas qui les convenaient et déposaient leur poudre d'or à côté. S'ils ne trouvaient pas de convenance, ils laissaient leur or à côté d'un tas de sel et l'arabe ou le maure propriétaire de ce dernier s'approchait pour ajouter ou retirer de ce tas selon son évaluation. Quand ils tombent d'accord, ce qui est indiqué par l'arabe ou le maure en mettant une poignée de sel à côté de la poudre d'or, ils font signe à un des soldats appartenant à la patrouille du représentant afin qu'il mesure le sel dont il prend 1/12 et une once de chaque livre²¹⁶ d'or²¹⁷. Ce commerce est fait sans parole et sans aucun désordre. On note un contrôle étroit sur l'échange et l'imposition d'une taxe royale. De plus l'utilisation d'un arbitre silencieux et d'un terrain neutre concorde avec les informations de Fernandés au début du XVI^e siècle. Les marchands lui rapportent que les jours de marché, des arabo-berbères déposaient des tas de sel hors des murs de Tombouctou puis fermaient les portes. Les noirs s'approchaient et prenaient autant de sel qu'il paraissait bon laissant à la place un certain poids d'or selon un prix fixé d'avance. Ce prix pré-arrangé utilisant une troisième partie invisible fait référence à une pratique déguisée appelée commerce par courtier. Ces pratiques sont aussi concordantes avec le système de crédit identifié entre les marchands de sel de Tombouctou et les dioula convoyeurs d'or. Aucun contrat ni garantie n'était donné de l'un à l'autre, le crédit était prolongé jusqu'à un temps de l'année quand les Wangara venaient à Jenné²¹⁸. Au niveau de la Mauritanie la procédure suivante est rapportée²¹⁹: le sel était échangé contre des esclaves dans le Sudan. A l'arrivée au Sudan les barres étaient déposées et coupées selon le contour du pied de l'esclave destiné à l'échange, le morceau coupé de la

²¹³ A. Da Mosto, 1895, 1937, *The voyages of Cada Mosto and other documents on western Africa in the second half of the fifteenth century*, édité et traduit par G. R. Crone. London. pp. 22-23

²¹⁴ M. Park, 1907- Mungo Park's travel in Africa. London, p. 229.

²¹⁵ P. F. De Moraes, 1974- « Silent trade : mythe et preuve historique » *History in Africa*. Tome I, pp 13-16.

²¹⁶ Once : unité de mesure qui vaut 28,35g, Livre : mesure de poids valant 453,6 g

²¹⁷ P. F. de Moraes, *op. cit.* pp. 13-16.

²¹⁸ V. Fernandés, 1938- *op-cit*, p. 86-87 ; 114-115.

²¹⁹ A. L. Ech Chenguiti, 1911- El-wasit, Nouakchott, pp. 115-116.

barre représentant le prix de l'esclave. L'esclave se vendait selon la mensuration de son pied. Cette pratique se retrouve au niveau du Mali où un auteur du nom de Sidy Muhammed affirma qu'un morceau de sel de 10 cm de long pouvait acheter un petit enfant. En effet, ceci est la longueur du pied d'un bébé de 12 à 18 mois²²⁰. Au X^e siècle Al Muqqadasi soutient que les « sūdân » font leurs transactions avec le sel²²¹. Au XI^e siècle son utilisation est attestée par Al Bakri²²². Ibn Battuta, lors de son voyage au Mali au XIV^e siècle s'est servi du sel pour faire ses achats. Il précise qu'il est débité en morceaux toujours plus petits au fur et à mesure qu'on se dirige vers les régions méridionales où il en manque cruellement²²³. Par ailleurs, le sel avait une place importante dans les trésors royaux car les traditions orales wolof et sereer rapportent que le sel de Gandiole servait à payer le tribut au Burba Jolof entre les XIII^e et XVI^e siècle²²⁴. La production de sel marin du Sine et du Saloum était contrôlée par les Guélwar entre les XII^e et XIII^e siècle²²⁵. Le sel, outre son rôle de monnaie servait aussi à quantifier une richesse. En tant que monnaie, on note la variabilité de son cours. Cet état résulte des impondérables des marchés, des zones écologiques et commerciales, des périodes.

Le sel était échangé dans les marchés où s'organisaient les acteurs du commerce. Cette organisation diffère d'une zone à une autre. En pays hausa, les commerçants se regroupent dans les marchés par produits et seuls les bouchers reconnaissent un chef de file²²⁶.

Les marchés locaux constituent la cellule de base de l'économie de l'Afrique de l'Ouest. En ce sens ils sont les points de départ de toute la chaîne des transactions qui va alimenter les grands marchés interrégionaux. La distinction entre ces marchés interrégionaux et les marchés locaux réside dans le fait que les produits échangés de ces marchés interrégionaux viennent de pays éloignés ou s'il s'agit de produits du terroir, sont transportés au loin²²⁷. Ces marchés se situent au débouché des pays de l'or, de la kola, du sel, à des points de passage obligatoires (gués, passages de rivières, points d'eau) et près des résidences des chefs ou capitales. Ils sont donc dans des zones de contact entre le désert et le Sahel mais aussi dans les zones les plus peuplées comme le pays Haoussa, Yoruba, Ashanti, Mosse.

Au débouché des pays de l'or, on retrouve des marchés parmi lesquels Ghiarou, Iresni ou Yarasna, Kougha. Dans ces marchés, la majorité des opérations portaient sur l'or et le sel.

²²⁰ Interview de McDougall en pays Banamba le 28 décembre 1977.

²²¹ J. Cuoq, 1975- *op. cit.*, p. 68.

²²² El Bekri, 1913, *op. cit.* p.

²²³ Ibn Battuta par V. Monteil, 1966, *op. cit.*, pp 79-80.

²²⁴ A. M. Samb, 1963- *Cadior Demb, Essai sur l'histoire du Cayor*, Dakar, Imprimerie A Diop, p. 4

²²⁵ B. Diop, 2001- *op. cit.*, p. 498.

²²⁶ Y. Person, 1975, *op.cit.*, p. 90.

²²⁷ R. Mauny, 1961- *op. cit.*, p. 356.

Le trafic de ces deux produits est à l'origine de la présence du "grand nombre de musulmans" dont fait état Al-Bekri²²⁸.

Au Mali, l'existence d'importants marchés est attestée par Ibn Battouta et Al- Omari. Le Mali se situait au débouché du pays de l'or et était le point de rupture de charge des caravanes de sel du Sahara. C'est à partir du Mali que la technique de portage entraînait en vigueur²²⁹.

Ce qui fait l'importance de ces marchés, c'est leur position avancée vers le Sud du commerce Nord-africain. Ils constituaient des passages obligés pour les marchands de sel. Si bien que les vivres y étaient abondants. La venue des gens du Nord permettait à tout un peuple de courtiers, d'intermédiaires de gagner des richesses, car étant les liens entre ces gens du Nord et les populations du Bilâd al- Sûdân.

Certains auteurs à l'image de Mauny, bien que citant ces marchés, ont accordé plus d'importance à celui de Djenné. Ils en font un marché dont la réputation dépasse l'Afrique de l'Ouest. Cela peut être imputé au fait que Djenné, outre qu'elle soit la ville sœur de Tombouctou, avec qui elle entretient des relations via le fleuve Niger, était une sorte de succursale au carrefour du pays des kolas et de l'or (Bitou). Elle était un point de rupture de charge. C'est à Djenné que la cargaison des pirogues passait aux ânes, aux bœufs porteurs, aux hommes. Les villages environnants viennent s'y approvisionner en sel. Mais le plus gros des transactions concernant le sel, se faisait à domicile²³⁰. La même pratique était monnaie courante au niveau d'autres marchés, comme Kano, Zaria, Soutaco, Kumasi, Kong, Bobo-Dioulasso, Salaga, Bondoukou²³¹.

Au niveau du Sahel et du Sahara, les marchés s'identifient à des villes (capitales) ayant une population hétéroclite nord-africains, égyptiens, soudanais etc). L'importance de ces marchés découle du fait qu'ils centralisent aussi bien à l'arrivée qu'au départ les produits importés ou exportés²³². C'est le cas d'Awdaghost, Ghana, Ouadane, Oualata, Tombouctou, Tadmekka, Gao, Agadès. Plus à l'Est, on trouve Kawar, Bilma-Kalala, Takkedda. Nous nous sommes fait l'économie de revenir sur les détails ayant trait à ces marchés²³³. Toutefois, ces villes ont des fonctions commerciales d'une extrême importance. En effet, les quartiers musulmans de ces villes ont assuré la majeure partie du commerce extérieur de l'Afrique

²²⁸ Al Bekri, 1913- *op. cit.*, p. 331-335.

²²⁹ A. Da Mosta, 1895- p 57

²³⁰ R. Caillé, 1830- *op.cit.*, p. 199-202.

²³¹ L. Binger, 1892 - *op. cit.* I, p. 287. sq (Kong) ; I, p 366 sq. (Bobo); II, p 86 sq (Salaga), II, p.161 sq (Bondoukou)

²³² R. Mauny, 1961- *op. cit.*, p. 383.

²³³ Pour plus d'informations voir R. Mauny, *Tableau géographique de l'Ouest Africain au moyen-âge d'après les sources écrites, la tradition orale et l'archéologie, mémoire IFAN n° 61.* 1961. Dakar. p. 381-386.

occidentale. Leur importance a transcendé les siècles. On remarque, qu'après le déclin du Ghana, Oualata prit le relais ; relais dont héritèrent Tombouctou et Gao avec l'abandon de Teghazza pour Taoudéni.

Dans ces marchés régionaux comme interrégionaux du VIII^e au XV^e siècle, le sel a joué une multitude de rôle. En tant que monnaie, il était débité en morceaux toujours plus petits selon qu'on se dirige vers l'Est et le Sud. Vers le Sud-Est (Gajaaga, Bambuk, Buré), il s'échange contre l'or, la cola et les esclaves²³⁴. A Idjil, Awlil, Teghazza, le sel se vend selon la charge de chameau. Elle pouvait valoir entre 8 à 10 mitkals²³⁵ ou dinars. Il est étonnant de constater que cette même charge augmente de prix sur les marchés du Bilal al –Sudan. Le sel de Teghazza s'échange à Walata contre 20 à 30 mitkals et 40 au Mali d'après Ibn Battutah²³⁶.

Celui d'Idjil et d'Awlil, se vend à Ouadane 1 mitkal et demi la charge de 4 barres et est échangé sur le même marché à 2 et demi et quelque fois 3 mitkals. A Tichitt, ces 4 barres se vendent à 7 mitkals et à Tombouctou, elles sont échangées avec le chameau qui les a portées contre 100 à 120 mitkals²³⁷. Léon l'Africain avance 80 ducats pour la même charge à Tombouctou et 1 ducat²³⁸ pour le morceau de 3,90 kg à Gao. Dans les régions forestières du Golfe de Guinée, le sel était au premier rang des produits demandés qu'il soit sel marin ou sel gemme.

Ainsi le sel marin du littoral (Ganjool, Siin, Saloum) s'échange contre son pesant d'or et parfois le double ou le triple²³⁹. A la place de l'or, on a aussi accepté l'esclave, la kola et certaines denrées comme le mil. Par rapport au Sahel, le cours du sel dans le Bilal al –Sudân était nettement plus élevé. En effet, s'agissant du sel gemme aussi, même la barre n'est unité d'échange, encore moins la charge.

Ici le sel sera troqué suivant ses subdivisions notamment le 1/12 qui équivaut à environ 2 à 3 kg. Il est appelé «ko kotla » en manding et vaut 400 à 500 kolas²⁴⁰. Une barre entière sert à acheter un jeune esclave, avance Binger²⁴¹.

Les cours étaient donc variables selon les zones. Mais cette variabilité était aussi fonction des conditions de voyage. En fait, l'existence de bons pâturages, l'absence de dangers (simoum, coupeurs de routes etc..), amoindrissaient les coûts des traversées et cela se répercutait au niveau des échanges. Le Tarikh El Fettach note à ce propos que sous la bonne

²³⁴ I. Thioub et B. Diop, 2001- *op.cit*, p. 41.

²³⁵ Mitkal ou mitqal : 4,12 g

²³⁶ Ibn Battutah, 1969-*op. cit* , p 378

²³⁷ R. Mauny, 1961- *op.cit*, p. 387.

²³⁸ Ducat : ancienne monnaie d'or

²³⁹ J. Cuoq, 1975- *op.cit*, p 169- 282.

²⁴⁰ L. Binger, 1892- *op.cit*, p. 416.

²⁴¹ *Idem*, p. 416.

administration de El Mansour en 1594, la barre de sel, se vendit entre 6 et 6,66 mitkals à Tombouctou²⁴².

Le cours du sel augmentait au niveau des marchés de l'Afrique de l'Ouest. Cette majoration était un fait exprès des commerçants. En fait, lorsqu'ils se sont aperçus que les populations de l'Afrique de l'Ouest, outre l'existence de sel marin sur leur propre territoire, lui préféraient le sel étranger (gemme), en commerçants avertis, ils ont haussé les termes d'échange. Il faut reconnaître que les peuples africains méconnaissaient la valeur de l'or. Il leur servait d'ornements lors de leur parade²⁴³. Cela s'explique par l'absence de monnaies frappées. La forme d'échanges utilisée ici est le troc. Ce dernier était nettement différent des techniques pratiquées dans les Etats du Nord. Si on se réfère à Al-Masûdi²⁴⁴, il apparaît que le troc est une opération simple.

Les marchandises s'échangent directement. Les réajustements par des rajouts ou des ponctions dans le but d'équilibrer font de ces marchandises des valeurs.

Ce système des valeurs permettait d'introduire des équivalences entre les différents produits et entre les monnaies des deux systèmes (Nord – Afrique de l'Ouest).

On peut supposer que l'inégalité des échanges se fit dès l'aube des relations ; au moment où aux populations Sûdân (amateur) faisaient face des commerçants arabes (professionnels). Car, avec l'immixtion des commerçants soudanais, principaux intermédiaires entre les peuples de l'Afrique de l'Ouest et les arabo-berbères, une nouvelle donne se créa. Certes, les arabo-berbères avaient toujours des avantages mais ce que les écrits occultent, est que les véritables bénéficiaires de cette nouveauté restent les marchands soudanais. Car, tout comme avant leur entrée dans le commerce, les échanges entre les sahariens et le ouest-africains, se déroulaient à la lisière du Sahara et dans le Sahel. Les soudanais avaient le privilège d'avoir de grandes économies. Ils pouvaient obtenir de leurs concitoyens de l'or, des esclaves, de la kola, du beurre de karité etc... à faible prix et l'échanger favorablement contre du sel, du cuivre, des étoffes, des cauris etc...avec des commerçants arabo-berbères. D'ailleurs le terme même, d'échange inégal, ne nous paraît pas approprié. Contrairement au monde moderne et contemporain, les populations soudanaises médiévales, n'étaient pas obligées de subir ni de pratiquer cette inégalité. Ils devaient même s'étonner que les arabo-berbères accordassent autant d'importance à l'or tout comme ils le faisaient avec le sel. Dans chaque partie, les conditions géographiques, économiques et les réalités étaient différentes. Si bien qu'à un moment donné, les mines productrices de sel et

²⁴² O. Houdas et M Delafosse, 1913-1914, *op. cit.*, p. 319.

²⁴³ En effet Al-Bakri le mentionne comme une parure de chevaux et de chiens dans la cour du roi de Ghana. In J. Cuoq, 1975- p. 100.

²⁴⁴ J. Cuoq, 1975- *op. cit.*, p. 60-61.

d'or vont susciter de nombreuses convoitises. Les arabo-berbères voulaient utiliser les mines de sel comme tremplin vers celles de l'or tout comme les soudanais, déjà maîtres des mines d'or convoitaient celles de sel.

La mainmise sur l'une comme sur l'autre, octroyait le pouvoir de rassembler tous les bénéfices substantiels que générait le commerce transsaharien et ouest-africain. Un tel exploit, nécessitait un appareil étatique bien structuré dans ses frontières, puissant au point d'assurer la sécurité sur les routes, dans les marchés ; bref, une équipe rompue aux rouages administratif et économique, une armée nombreuse en vue de contrecarrer tous les dangers éventuels et de pouvoir acquérir des esclaves. Ainsi, les effets du commerce transsaharien et ouest-africain, peuvent se mesurer à travers leurs conséquences sur les formations sociales et politiques de l'Afrique de l'Ouest. Il n'est pas question ici, de faire des Etats de l'Afrique de l'Ouest, le résultat de la dynamique marchande²⁴⁵. Il s'agira plutôt d'une tentative d'essai ayant pour but de déceler la possible existence de liens dialectiques –très complexes d'ailleurs- entre la dynamique marchande et les pouvoirs ouest-africains. Ces relations sont probablement à l'origine d'amples mutations à caractère social.

Le commerce du sel était échelonné. Du village aux grands centres commerciaux en passant par les faubourgs le commerce du sel se faisait par le biais de plusieurs unités monétaires et d'instruments de mesure. Suivant les réalités de chaque milieu ou selon son abondance ou sa rareté, le cours du sel était variable. Au sahel il a un statut de produit. Mais plus on avance vers le sud forestier et vers les régions aurifères, il substitue sa nature de produit à celui d'étalon de valeur. Cette nature multidimensionnelle permet de situer son rôle et son importance dans le commerce transsaharien et ouest africain. Elle se retrouve dans les aspects que le sel eut en Afrique de l'ouest : d'une part facteur de développement et d'autre part vecteur d'inégalités sociales, facteur de régression et de désintégration.

²⁴⁵ E. Mbokolo, 1995- *L'Afrique noire, Histoire et Civilisations*, tome I ; Paris, Hatier. p. 103.

TROISIEME PARTIE :
INFLUENCES ET CONSEQUENCES DU
COMMERCE DU SEL

I - CONSOLIDATION ET DEVELOPPEMENT DE L'ETAT EN AFRIQUE DE L'OUEST

Il est incontestable que le développement des relations commerciales (commerce du sel, l'un des tous premiers) entre les pays riverains au Nord et au Sud du Sahara eut un impact certain sur la destinée des régions ouest-africaines. Le commerce du sel va agir comme un levain sur les Etats déjà existants en favorisant leur consolidation et leur développement, les influences interculturelles entre le Nord et le Sud. Cependant il n'a pas eu que des bienfaits dans la mesure où les produits prisés au Sud comme au Nord seront à l'origine de la vague déséquilibrante qui s'abattit sur l'Ouest-africain vers la fin du XVI^e siècle.

L'importance du commerce du sel en Afrique de l'ouest a commencé par l'existence d'un commerce de sel et d'or de faible teneur pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne avec des centres comme Aghmat, Igli, Noul, Tèrgha et Ziz²⁴⁶. Cela peut aussi s'expliquer par le fait que la naissance et le développement des trois grands empires soudanais (Ghana Mali Songhai) ont lieu aux débouchés des grandes pistes transsahariennes utilisées au 1^{er} millénaire et bien auparavant : routes des chars garamantes du Sahara occidental vers le Ghana, celle du Sahara central par la vallée du Tilemsi vers Gao, route orientale par le Fezzan et le Kawar. Ces principaux Etats ont prospéré dans une même bande située à peu près la même latitude entre le 11^{ème} et le 17^{ème} degré Nord.

Leurs noyaux fondateurs ont émergé grâce à l'apport du climat. Le processus qui s'effectua entre le VI^e et le XI^e siècle va s'accompagner d'un grand développement de l'agriculture dont les surplus étaient échangés contre le sel. D'autre part, la pression des nomades sahariens agira comme le catalyseur d'une réorganisation politique plus grande afin de présenter à ces derniers une force unifiée et d'avoir une mainmise sur le commerce²⁴⁷. Ce qui corrobore les écrits de Levtzion²⁴⁸ qui parle de commerce transsaharien à l'ère pré-arabe un des facteurs de ces noyaux étatiques. Ces villes avaient un territoire bien défini et vivaient avec des règles, une économie, une culture et une mentalité qui leur étaient propres.

Cette période pré mercantiliste vit des rapports se nouer entre ces villes de l'Afrique de l'Ouest et le Sahara et la Méditerranée. Ces Etats considérés comme formations sociales étaient à la fois complexes, basés sur des différences sociales visibles vestiges de l'ancien processus de dégradation de la communauté villageoise primitive. Outre leur structuration

²⁴⁶ R. Cornevin, 1962- *Histoire de l'Afrique des origines au XVI^e siècle*. Paris, Payot, p.340.

²⁴⁷ R. Mauny, 1961- *op.cit.*, p. 136.

²⁴⁸ N. Levtzion, 1973- *Ancient Ghana and Mali*, London, Mothuem, p. 163.

concrète et organisée, ils affichaient un mode de production dominant et l'articulation autour de celui-ci d'un ensemble complexe de modes de production qui lui étaient soumis. Par ailleurs, ces formations ne se comprenaient qu'une fois mises en rapport avec d'autres²⁴⁹.

Les principaux produits d'échanges ont été des produits agricoles dont les surplus permettront les premiers liens commerciaux avec le Sahara et l'or produit fortement recherché avec l'immixtion des arabes dans le commerce. Le rôle du commerce transsaharien dans le développement et la consolidation de ces formations avec ce nouveau élément sera essentiel si on le considère non pas comme un mode de production mais comme le mode d'articulation entre les formations du Nord et celles du Sud d'une part et de l'autre entre celles du Sud exclusivement.

En cela, il se distingue nettement du commerce intérieur c'est-à-dire propre à une formation sociale donnée. Il mettait en rapport des sociétés s'ignorant du point de vue des produits, du coût de la production, de produits non substituables donnant à chacune de ces sociétés une position de monopole. Ce dernier justifie très souvent l'ethnisation et la catégorisation des groupes de marchands si fréquents en Ouest-Afrique et au Sahara (Dioula, Wangara, Baynuk, arabo-berbères).

Un autre aspect caractérisant ce rôle important du commerce lointain reste le surplus des produits de luxe que les classes dominantes tirent des populations producteurs. Ce surplus souvent limité à cause du niveau de développement- moins avancé des forces productrices, des conditions écologiques difficiles ou de la résistance de la communauté productrice- par le monopole est transféré d'une société à une autre²⁵⁰. La bénéficiaire pouvant en faire l'assise principale de sa richesse et de la puissance de ses classes dirigeantes. Dès lors, tout le développement et la consolidation d'une formation en dépend car le commerce transsaharien possède la capacité de déplacer des circuits au profit d'autres, de faire tomber dans la décadence une région, et de créer les conditions d'épanouissement d'une autre. L'extension des Etats tout comme la naissance de nombreuses villes résultaient de la dynamique de ces échanges lointains tout le long du Sahel, de l'Océan Atlantique au Lac Tchad, sur les deux rives des deux grands fleuves Sénégal et Niger²⁵¹. En contrôlant une partie de ce commerce (production d'or, céréales), les souverains ouest-africains renforçaient leurs positions et faisaient main-basse sur le sel, produit de luxe. Le commerce transsaharien renflouait les caisses de l'Etat. Par les gains qu'il drainait au niveau des taxes, il assurait une prospérité à

²⁴⁹ B. Barry, 1985- *op. cit.*, p. 12.

²⁵⁰ *Idem* p. 13.

²⁵¹ M. Thiam *et al.* 2002- *op. cit.*, p. 26-27.

l'Etat ou l'empire et par l'installation de riches marchands, il développait dans les villes des multitudes de métiers.

Les rois africains avaient pour priorité la stabilité politique, la sécurité des routes, la mise en place d'un tracé de frontières sauvegardées par des garnisons, d'un service de douane contrôlant la circulation des biens et des hommes. C'est ce qui explique que l'Afrique de l'Ouest ait une succession d'Etats et ou d'empires. A chaque fois qu'un Etat ou empire se trouvait ou se montrait incapable d'assumer ces états de fait, il entraînait aussitôt en déclin sous le coup d'attaques étrangères et était absorbé par un autre. Pendant des siècles, les formations sociales de l'Afrique de l'Ouest suivront ces vicissitudes ainsi que le déplacement progressif de l'Ouest vers l'Est des pistes. Ce que traduit Ghana-Mali-Songhay-Kanem-Bornou.

L'inter régionalisation de ces contacts Nord-Sud va préciser l'ossature urbaine des villes à l'image de Gao, Djenné, Niani, Tombouctou, Bilma, Kavar etc... Ces villes du point de vue de leur situation par rapport aux axes commerciaux et des mines d'or furent très souvent l'objet d'enjeu. Le contrôle des villes modifia profondément et de façon récurrente la géographie de ces Etats. Ces derniers, bien que très étendus étaient difficiles à délimiter. Leurs frontières avaient un caractère différent de celles actuelles car les territoires soumis ou annexés étaient inégalement dépendants. On parlera plutôt de zones d'influences. En effet la stratégie de ces grands Etats face aux petits royaumes ou villes a été de les conquérir dans un premier temps, de favoriser la continuité du système politique et commercial en ne changeant uniquement que les chefs et en second lieu d'imposer le système du tribut. Ce dernier était caractéristique de l'économie de chaque région : or, chevaux, blé, animaux domestiques, vivres, esclaves, kolas etc...

Chaque tribut avait un rôle à jouer pour la bonne marche de l'Etat : esclaves vendus ou utilisés dans les travaux domestiques ou comme soldat. Tous les vivres ainsi que les animaux servaient à l'alimentation des troupes ou comme produit d'échange. Mais de tous les tributs, celui de l'or était le plus prisé car constituant le sésame pour obtenir le sel des berbères et arabo-berbères.

Il était nécessaire que ces Etats puissent trouver des surplus au niveau de la production agricole, qu'ils soient capables de lever des troupes en vue d'obtenir des esclaves et asseoir une mainmise sur la production d'or et enfin qu'ils puissent mettre en place un service de contrôle efficace afin d'éviter toute contrebande sur l'or. Ce qui sous-entend la mise sur pied d'un service de douanes.

En intégrant le commerce transsaharien, les Etats de l'Afrique de l'Ouest allaient se mettre aux normes de l'époque. Les principes de l'organisation de ces Etats, ont été partout

les mêmes jusqu'à l'apport de l'influence extérieure. Cet apport, souvent minimisé, importe²⁵². Il permet de montrer la force réelle et l'étendue des Etats africains. Par force réelle on renvoie certes à l'organisation administrative dont l'activité douanière des marchés frontières supposait une comptabilité précise. De même, le paiement des impôts et autres redevances implique la délivrance de reçus, surtout aux négociants relativement mobiles des grands centres commerciaux. Il en était de même, en ce qui concerne, les relations de toutes sortes existant, entre le pouvoir central et les différentes provinces, en vue de la coordination administrative.

L'existence d'Etats tels que le Ghana, le Mali, le Songhay, le Kanem-Bornou fut fait capital de l'histoire de l'Ouest-africain. Ces Etats avec la pénétration de l'Islam, se sont non seulement consolidés mais ont développé des structures sociales très complexes. Cette évolution s'accompagne d'une unification des couches dominantes et d'une ascendance sans précédent des valeurs coraniques dans les villes marchandes. L'Islam devint l'un des plus grands principes de différenciation et d'inégalité²⁵³. Cette islamisation s'est faite lentement et moins profondément qu'au Maghreb. Les raisons sont multiples :

- Tout d'abord l'immensité et la diversité des pays soudanais étaient défavorables aux porteurs de messages religieux ;
- L'Islam était la religion de leurs ennemis (les nomades Blancs) et leur a été souvent imposé.

Mais il n'y a pas que des facteurs limitant. Certains facteurs ont concouru à l'adhésion des noirs à l'Islam principalement celle des chefs :

- L'Islam est la religion des vainqueurs ; il pare l'individu d'un certain prestige militaire ;
- C'est celle des négociants distingués, riches dont il est flatteur d'adopter les manières : vêtements majestueux, initiation à la langue arabe, insertion dans la oumma (communauté islamique)
- Par ailleurs circoncision et polygamie, pratiques déjà existantes, étaient confortées et consolidées.
- La conversion à l'Islam protégeait le Noir (en en faisait l'égal de l'arabe) de l'avatar d'être capturé comme esclave en tant que païen.
- Il permettait aux chefs convertis d'entreprendre des expéditions contre leurs voisins païens afin de se procurer richesses et esclaves²⁵⁴.

²⁵² C.A. Diop, 1960-1981 - *L'Afrique noire précoloniale*, Paris, Présence Africaine, p. 87.

²⁵³ L. Kaba, 1983- « Le pouvoir politique, l'essor économique et l'inégalité sociale au Songhay (1461-1591) », *Bull. de l'Ifan*, tome 45, série B, n° 1-2.

²⁵⁴ D. Villeummin, 1997- *Histoire de la Mauritanie : des origines à l'indépendance*, Paris, Karthala, p. 207.

Cependant, il faut dire que la conversion ne concernait que le roi et son entourage immédiat bien que son pays soit réputé musulman. Il faut faire une nette séparation entre chefs convertis se disant musulmans et toujours encrés dans les pratiques traditionnelles à l'image de Sounjata au Mali et chefs les convertis profondément croyants, respectueux des obligations coraniques et parlant couramment l'arabe comme Kankan Moussa²⁵⁵.

Avec la révolution des Askya mettant fin à la dynastie des Sonni, apparut une idéologie des plus extrémistes dans l'histoire du Soudan. D'origine théologique, dogmatique et militaire, elle concerne presque tous les aspects de la vie. Car sous les Askya, l'Islam supporta l'expansion politique et justifia l'esclavage et l'exploitation des vaincus. L'exemple du Songhay n'est pas fortuit car à la différence du Mali, du Ghana où les Mansa ont maintenu l'équilibre entre l'Islam et la religion du terroir, l'Etat des Askia adopte souvent une attitude agressive et intransigeante envers les non musulmans, les forçant à se convertir ou à être soumis à l'esclavage²⁵⁶. Ainsi l'Islam donna à l'élite l'idéologie et les méthodes nécessaires au renforcement de son pouvoir et à la protection de ses intérêts. Quant aux esclaves, ils cessaient d'être la « chose » du maître pour devenir des êtres humains dépourvus de tout droit et soumis à la volonté de ceux auxquels Dieu les a confiés²⁵⁷. L'Islam devint le fondement spirituel de l'ordre politique, social et économique et favorisait grandement le bien-être matériel de l'élite politique et de l'intelligentsia au détriment du reste de la société. Par ailleurs, en niant tout droit aux païens et en faisant de leur Etat des territoires de guerres annexables, les askya avaient plongé le Soudan dans un véritable climat de guerre qu'ils appelèrent pourtant Jihad.

Avec l'essor économique, les contradictions entre l'idéal religieux et l'intérêt personnel s'exacerbèrent davantage. Les intendants des grands domaines de la couronne bien que convertis et pieux n'étaient pas affranchis. Ils suggèrent dès lors que l'intérêt matériel pouvait même affecter la manière dont les textes coraniques devaient être interprétés et appliqués. L'élite, conformément à la doctrine musulmane favorable à l'intervention de l'Etat dans l'économie et à la notion de propriété privée, va préconiser la formation de grands domaines étatiques et privés et la division des populations rurales en gens libres et communautés serviles comportant la main-d'œuvre, les intendants et les surveillants.

²⁵⁵ D. Villeuminn, 1997, *op. cit.* p. 208.

²⁵⁶ M. Kati, 1964- *op. cit.* p. 22.

²⁵⁷ *Idem*, p. 177.

Sur le plan commercial, les askyas eurent à amasser tant d'argent, au point que rapporte le Tarikh Al Fettash, l'Askya Daoud dut se faire construire des dépôts de minéraux²⁵⁸. Par la même occasion, marabouts, hommes d'affaires et marchands renforcèrent leurs liens par le biais des structures urbaines et islamiques. Dans les principales villes comme Tombouctou, les intérêts commerciaux finirent par dominer la vie intérieure. Le négoce avec les arabes comportant l'échange des surplus de produits au niveau des communautés locales et régionales, fut facilité par les expansions militaires. Ces dernières assurèrent aux askya la mainmise sur un marché dont les axes principaux correspondaient plus ou moins à Teghazza au Nord, Walata au Nord-Ouest, Djenné au Sud-Ouest, Katsina/Kano au Sud-Est et Dendi au Sud. Ce grand commerce concernait le Soudan, le Maghreb et même l'économie mercantile en pleine croissance. Au niveau de l'Ouest-africain, il entraîna une interdépendance plus grande entre régions aux ressources complémentaires : produits agricoles de la Boucle du Niger, l'or du Sud, chevaux, sel et cuivre du Sahara²⁵⁹.

Durant cette période, les villes virent la venue et l'installation de beaucoup de négociants et de savants du Soudan, du Sahara et du Maghreb. A Tombouctou, en particulier les savants et négociants berbères et maghrébins devinrent très influents et finirent par contrôler l'office de l'imam de la grande mosquée de Jinguereber (bâtie au XIV^e siècle par Mansa Moussa)²⁶⁰.

En outre, l'essor de l'urbanisme y fut consacré. De nouvelles maisons sortent de terre, des ateliers, des écoles coraniques. De son côté, l'appareil politique et le monde du négoce établirent des liens de solidarité. L'Etat s'engagea à sécuriser les voies de communication tandis que les commerçants lui fournissaient des marchandises de luxe : sel, or, chevaux, tissus et tricots de mailles indispensables à l'Armée²⁶¹.

L'Islam fournissait à la fois l'élément d'unification entre les différentes couches privilégiées et le code moral nécessaire au succès commercial. L'esprit de communauté se développant, fonda la confiance professionnelle basée sur les prières et l'universalisme musulman.

Au Songhaï, l'inégalité sociale base du système esclavagiste se rattachait à des facteurs aussi bien internes qu'externes : la consolidation du pouvoir étatique, le développement d'une idéologie de légitimation et l'essor des échanges reliant le Soudan au Maghreb²⁶².

²⁵⁸ M. Kati, 1964- *op. cit.*, p. 177.

²⁵⁹ L. Kaba, 1983 - *op. cit.* p. 13.

²⁶⁰ M. Kati, 1964 - *op. cit.* pp. 91 - 101

²⁶¹ L. Kaba, 1983 - *op. cit.* p. 14

²⁶² L. Kaba, 1983 *op. cit.* p.23

La stratification de la société en hommes libres et esclaves était corollaire de la volonté de l'Etat et des couches dirigeantes de mieux participer au trafic transsaharien et de s'assurer les moyens de continuer leur domination²⁶³.

Ainsi au groupe dirigeant englobant souverains, guerriers et fonctionnaires de l'appareil d'Etat, il faut adjoindre les chefs des grandes familles, les oulémas au titre de leurs connaissances et les marchands berbères, arabes et soudanais au titre de leur fortune. La situation des hauts commandants militaires tout comme celle des chefs de province étaient en étroite corrélation avec le prélèvement des tributs et des redevances²⁶⁴. Cette évolution de l'empire Songhaï allait être freinée par l'invasion marocaine. Cette dernière ne fut pas seule responsable de l'ébranlement. L'existence des causes internes mérite d'être envisagée.

L'étude du sel dans le commerce transsaharien et ouest africain en tant que facteur de développement et de consolidation laisse apparaître toute l'importance qui lui fut accordée en Afrique de l'ouest. Du souverain au simple paysan, tous avaient un besoin de sel, que ce besoin soit alimentaire ou de luxe.

Le commerce du sel consacra le développement de grandes villes et de centres commerciaux tout comme il introduisit une religion dans le Bilad-al Sudan : l'Islam. Cet islam noir ne fut ni source de cohésion, de solidarité et d'égalité mais plutôt catalyseur ou propulseur d'une inégalité sociale jamais connue en Afrique de l'ouest. Dans la deuxième moitié du XVI^e siècle l'un des empires qui faisait la fierté de tout le Soudan nigérien connut un processus de déclin dont les causes internes et externes sont à mettre en rapport direct avec le commerce du sel.

II- REGRESSION DE LA STRUCTURE ECONOMIQUE ET SOCIALE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST : EXEMPLE DU SONGHAÏ

A travers le Songhaï, il nous est possible de dresser un tableau général concernant la géopolitique de l'Afrique de l'Ouest dans la seconde moitié du XVI^e siècle. Il s'agira ici de privilégier deux données essentielles : les nouvelles données du contexte international et les causes internes de la déliquescence de l'Empire du Songhay²⁶⁵. Dans ce travail, nous nous sommes fait l'économie de ne point revenir sur le Songhaï en tant qu'empire (origine-

²⁶³ *Idem.* p. 23

²⁶⁴ M. Tymowski, 1974 *Le développement et la régression chez les peuples de la boucle du Niger à l'époque précoloniale*, Varsovie pp. 56 - 57

²⁶⁵ I. M. LO, 1981- La situation politique du Soudan nigérien dans la seconde moitié du XVI^e siècle : 1591-1650, *Mémoire de maîtrise*, FLSH, UCAD, Dakar, p. 12.

expansion-royauté). C'est plutôt l'occasion de rechercher les relations de cause à effet existant entre le commerce du sel et la décadence de l'empire Songhaï.

Les contacts entre les musulmans du Nord et les populations du Sud se sont établis sur le primat des conflits avec comme fruit l'or et les esclaves. Un aspect intéressant dans l'explication de la régression de l'empire Songhaï reste l'importance du Sahara. Cela est dû à un produit coûteux, le sel :

- exploité dans les salines intérieures ou côtières.
- conditionnant le tracé des routes caravanières et de là les réactions politiques diverses des Etats riverains du désert.
- Etant à la base de la prospérité du commerce transsaharien, il conditionne le contrôle des mines productrices.

Or, le Songhaï, de la fin du XIII^e à l'aube du XVI^e se caractérise par une évolution remarquable au niveau de l'organisation politique et étatique, dans le développement et la diversification des techniques économiques et commerciales, dans les mutations sociales. Pourtant, vers la fin de cet intervalle, l'empire est ébranlé.

Afin de comprendre la participation du sel à cette situation, il faut cerner d'abord les nouvelles données au niveau international et ensuite les causes internes liées à la politique des dirigeants Songhaï.

La problématique de cette situation s'articule autour de ce que l'on appelle les relations Maroc-Songhaï²⁶⁶. On l'appréhende en cernant leur développement économique, politique, religieux et social au tournant du XVI^e siècle. Un constat se dégage et montre un mouvement ascendant au Songhaï tandis qu'au Maroc, rien n'est encore joué (prise de Tlemcen par les Turcs en 1556 et du Maghreb oriental dès 1574). Déjà au XV^e siècle, l'empire Songhaï disposait d'une certaine autonomie alors que les Saadiens étaient politiquement inconnus. Au moment où ils entrent dans l'histoire, le Songhaï était au faite de sa puissance et de sa gloire entre 1505-1520. Il ne faudra pas aussi négliger la perception que les uns et les autres (Marocains et Songhaïs) avaient chacun, l'un de l'autre. Pour les marocains, l'empire songhaï, était un pays immense, prospère, dont la richesse pouvait permettre à El-Mansûr de devenir le plus puissant des souverains. En effet, entre 1415 et 1517, le Maroc connaît des difficultés financières créées par la guerre et les razzias. Ils furent à l'origine d'une insécurité qui empêchait la collecte normale des impôts, la pratique des activités commerciales mais aussi du déplacement des pistes caravanières vers l'Est (l'Ifriqya) au début du XV^e siècle. Dans les relations Maroc-Songhaï, il faut mesurer les influences

²⁶⁶ Z. D. Issoufi, 1982 -*op. cit.*, p. 136.

extérieures (Portugais, Turcs d'Alger, Arabes Maqil, Touaregs). On comprend comment à un moment il y a eu priorité de chacun des facteurs suivants : politique, économique, religieux, comment l'Islam dénominateur commun entre ces deux Etats, jouera le rôle de diviseur.

Au plan politique, le Songhaï a le contrôle des tributs touaregs. Et au plan commercial, les songhaï détiennent les clés de leurs relations d'avec le Maroc. Le choix de leurs partenaires commerciaux dépendait d'eux. Cela explique en partie leur attitude insouciance, incohérente même à l'égard des réactions saadiennes au moment où ces dernières passaient à la force supérieure.

Les troubles politiques au Maroc ainsi que l'action conjuguée des portugais sur les côtes atlantiques (de Santa Cruz du Cap de Crié au fleuve Sénégal) sont à l'origine du détournement des axes en direction du Maghreb Al -Aqça au profit de ceux orientaux. On saisit ainsi l'acharnement des Saadiens à s'assurer le contrôle de ces axes puisqu'ils avaient très tôt entrevu leur importance économique.

A ce propos, ils mirent au point un plan dont l'exécution s'effectua pendant au moins un quart de siècles. Ces opérations militaires à caractère temporaire ou définitif ont été lancées en direction du Sud et le plus souvent sur les axes centraux et orientaux. Cela avait pour finalité la main mise sur Teghazza et Ouadane.

Dans la situation litigieuse entre Marocains et Songhaï, la saline de Teghazza détient le caractère exceptionnel en ce sens qu'elle constitue un enjeu politique et surtout économique. L'ensemble des réactions saadiennes en direction du Sud, montre d'une manière éclatante le déplacement d'Ouest en Est du trafic transsaharien. Un tel glissement met en lumière d'une part, l'importance que conserve Teghazza vers la fin du XVI^e siècle et d'autre part, le second souffle des activités des oasis du Touat et du Gourara au cours de la même période. Cette question de Teghazza permet de faire une extrapolation sur son sens juridique et les problèmes de légitimité liés à elle. Car la crise maroco-songhaï cherche ses fondements et sa justification dans des questions juridiques. L'intérêt de cette question est qu'elle oppose en termes de conflit deux pouvoirs, deux sociétés plus ou moins influencés par l'Islam.

On a constaté que la situation géographique des salines au 24^e degré de latitude Nord et au 6^e de longitude Ouest, les prédestinait à des revendications songhaï et saadienne. Toutefois, leur particularité réside dans le fait qu'elles n'interviennent dans les relations songhaï/Maroc qu'en tant que sujet de conflit d'ordre économique et financier.

Pour le droit musulman, les mines de sel « aisément exploitable » sont accessibles à tous, musulman ou protégé. Pourtant, du côté songhaï comme celui saadien, il ne subsistait

aucun doute sur l'appartenance de Teghazza aux souverains de Gao. Il suffit d'analyser les intentions marocaines sur les salines depuis le milieu du XVI^e siècle. Devant le refus des askyas, les Saadiens passèrent à l'offensive. Ils prirent soin de la maquiller de prescription coranique en invoquant leur qualité d'Imam, "de commandeur des croyants" auxquels incombaient l'exploitation et la disposition des bénéfices des salines de Teghazza. Dès lors, le bon droit de la conquête et de la coutume songhaï, s'est vu opposé à un arsenal juridico-religieux d'arguments d'argile de la part des marocains.

La curiosité que l'on souligne est la non utilisation par Ishaq II des mêmes armes juridiques que Al Mansur. Cela étale "la faiblesse" de l'Islam dans l'empire songhaï à la fin du XVI^e siècle. Si les saadiens ont considéré leur invasion au Songhaï dans la perspective d'un Jihad, ils n'ont en fait poursuivi qu'une situation déjà amorcée par les Mérénides. Ce qui explique l'ambassade envoyée en 1510-1511 par Muhammad Ali Bortugali à Gao. L'objectif était de contrôler l'or du Soudan et d'en investir le bénéfice dans la lutte contre les portugais.

Du côté des Askyas, la présence d'un administrateur dans une localité aussi excentrée, assurait des revenus trop importants pour qu'ils y renoncent. Le refus des askyas relevait aussi de considérations idéologiques fondamentales se définissant grâce aux rapports entre le roi et les sources d'enrichissement proches de son lieu d'implantation. Les traditions portant sur l'origine du Songhay, rapportent une liaison entre le roi et les divinités trouvées sur place. De la réalisation d'un programme spatial cohérent dépendait l'alliance avec Faran Makan Boté considéré comme le Totem. Sous ce rapport, l'appropriation des mines de l'espace subdésertique était un enjeu de taille. Elle autorise le contrôle des bénéfices qu'on était censé réaliser à Teghazza et dans son arrière-pays. Aucun souverain ne pouvait se dérober à une telle obligation sans renoncer, bafouer les accords conclus avec cet ancêtre mythique.

Une autre raison que l'on pourrait évoquer pour expliquer cet attachement est que, de par leur statut d'exécutant des objectifs du chérif de la Mecque et par delà lui du grand Sultan Ottoman, les Askyas, en tant que "vicaires du grand Sultan ottoman", se devaient de contrôler toutes richesses susceptibles de garantir la grandeur et l'image de marque inhérentes à la dignité califale. Toutes ces pesanteurs idéologiques peuvent justifier la virulence des réactions songhaï face aux convoitises saadiennes²⁶⁷. D'un côté les songhaï tentaient de prouver qu'ils étaient dignes dépositaires de l'autorité califale et de l'autre qu'ils étaient désignés pour représenter les ancêtres. Aussi Askya Ishaq 1^{er} tout comme ses successeurs Dawud et El Hadji II ont-ils opté pour des solutions diverses. Le premier favorise les manœuvres militaires, le second opte pour la solution de rechange. Devant l'impossibilité de réussir la prouesse de leur

²⁶⁷ A. Sadi, 1913- *Tarikh es Sudan*, éd. et trad. par O. Houdas et M. Delafosse, p. 163.

prédécesseur, et de garantir les intérêts matériels de l'empire, ils ont déplacé les exploitants de Teghazza vers Teghazza, El Ghilan ou Taoudéni.

Au demeurant, il conviendra d'ajouter que dans la tentative de délimitation de l'Empire Songhaï, ces mines de sel peuvent être retenues comme repères. Plutôt que de parler de frontières, il semble plus correct d'individualiser ces sources d'enrichissement susceptibles d'être convoitées par Gao. Bien que très flexibles, vu les campagnes au-delà de Teghazza, ces mines ont été à un moment utilisées dans les relations Songhaï-Maroc. Quelques régions excentrées du Maroc ont été aussi des axes d'extension probable de l'Askya, dans la mesure où elles inclinaient dans l'intérêt que les Askyas portaient aux régions du Sahel situées au Nord de la Boucle du Niger. Cet intérêt était dicté par des questions de légitimité et de préservation des bénéfiques d'une élite marchande et intellectuelle, noyau du dispositif de commandement songhaï.

Teghazza est considéré comme étant à l'origine de conflits qui aboutirent à la régression de l'Empire Songhaï. Mais la désintégration du Songhaï aurait une cause intérieure si on tient compte des manifestations sociales de la seconde moitié du XVI^e siècle.

A partir de ce moment, deux phénomènes sont notés : l'augmentation excessive de dirigeants avec l'arrivée dans la sphère étatique d'hommes provenant de basses couches mais riches et l'accentuation de l'exploitation des campagnes par les souverains.

Ce dernier fait peut être expliqué par l'arrivée des portugais au cours du XV^e siècle. Ce furent eux qui transportaient une partie de l'or. Par ailleurs, la découverte de l'Amérique en 1492 diminue la demande de l'or soudanais²⁶⁸. Face à cette situation extérieure défavorable, le groupe dirigeant misa sur une meilleure exploitation de l'économie locale. Cette politique échoua à cause de la lutte acharnée que menaient les dirigeants pour accéder au trône²⁶⁹.

La taxation prit une courbe exponentielle. Les souverains transfèrent une partie des charges anciennement assurées par les bénéfiques du commerce transsaharien sur la population par un système d'impôts et de taxes très lourd²⁷⁰. Cependant, la plus grande contradiction reste la vente de la population libre²⁷¹. La population civile était ainsi touchée d'une dualité : non seulement elle était exploitée économiquement mais en même temps elle était réquisitionnée et vendue.

Qu'il s'agisse de ces deux faits tout comme du mécontentement de la classe marchande ainsi que les guerres de succession ou encore la crise de l'autorité centrale, on note une interrelation entre ces différents faits. Cette interdépendance de facteurs de régression

²⁶⁸ M. Tymowski, - 1974- *op. cit.* p. 110.

²⁶⁹ *Idem*, p. 110.

²⁷⁰ *Ibidem*, *op. cit.* p. 164.

²⁷¹ *Ibid*, p. 160-161.

peut débiter avec la mauvaise situation du commerce de l'or. C'est pour la compenser que l'exploitation massive des basses couches est survenue avec la vente d'hommes comme corollaire. Si on y ajoute les guerres de succession auxquelles la population est fatalement invitée, on aboutit à une baisse de la production agricole et à la famine due non seulement à la mobilisation des hommes libres mais aussi à leur vente.

A ces indices intérieurs de déclin, s'ajoutent les phénomènes naturels tels que les invasions de sauterelles, les épidémies, les inondations. De tels fléaux nuisaient à la population mais les campagnes étaient plus touchées²⁷². Elles approvisionnaient les villes aussi bien en denrées alimentaires qu'en produits d'exportation. On imagine aisément la situation de l'empire si un maillon de la chaîne –le plus important- tombait dans l'incapacité d'assurer sa partition. Les importations de sel diminuaient. Le Songhaï ne tirait déjà plus profit du commerce de l'or, et il n'arrivait plus à avoir le sel nécessaire à la consommation de sa propre population mais aussi à ses transactions avec les pays du Golfe de Guinée.

Seul le produit esclave pouvait compenser. Or leur enlèvement était déjà source de guerres. Par conséquent, à partir de la seconde moitié du XVI^e siècle, l'Empire Songhaï était entré dans un cercle vicieux dont le parachèvement était irréversiblement un déclin. Car l'action continue d'un seul de ces phénomènes négatifs pouvait entraîner le déclin de l'Empire. A plus forte raison que ces derniers aient agi simultanément ou en même temps.

Au moment où l'expédition du Pacha Djouder, traversait le Sahara, la destinée de l'Empire Songhaï était déjà scellée. L'unité politique et économique avait été ébranlée. L'invasion marocaine n'est en fait que la face immergée de l'iceberg que constituaient les phénomènes négatifs qui gangrénaient l'Empire Songhaï.

Dans l'histoire de l'évolution des grands empires et royaumes, il arrive un moment où le développement devient statique. Soit on entre en déclin, soit on est absorbé par une nation plus puissante. Ce constat suffit à expliquer le cas du Songhaï pour qui on ne parlait plus d'une situation stagnante vers la fin du XVI^e siècle. Le Songhaï a été certes envahi par le Maroc, mais la fragilité dans laquelle il se trouvait ne pouvait être imputée au royaume chérifien. Les maux qui rongeaient le Songhaï étaient d'ordre interne : aléas climatiques, famines, épidémies, mécontentement des basses couches sociales dû à une inégalité sociale exacerbée. Le Songhaï, sans même le coup de glas du Maroc, était entré dans sa phase de déclin. Les marocains ont bénéficié de la décadence dans laquelle se trouvait l'empire Songhaï au point que ses dirigeants n'avaient pu voir le fléau venir de l'extérieur.

²⁷² M. Tymowski, 1974- *op. cit.* p. 136.

CONCLUSION GENERALE

Pendant au moins huit siècles, l'Afrique du nord et l'Afrique de l'ouest ont entretenu d'intenses relations commerciales. Parmi les produits échangés, le sel figure en bonne place. L'étude de ce produit dans le commerce transsaharien et ouest africain a nécessité l'établissement d'une périodisation coïncidant avec l'intervalle dans lequel le sel connut sa grandeur. Nous nous sommes intéressés à deux dates à savoir la naissance de l'empire du Ghana comme Ad quo et le déclin de l'empire Songhaï comme Ad quem. Cet intervalle permet de mieux saisir dans leur continuité les transformations sociales et politiques générées par le commerce du sel. Ainsi comprend on mieux comment un produit de moindre valeur au Sahara, occupa une place prépondérante sur les marchés ouest -africains. Là on convoque la perception de ce commerce de part et d'autre du Sahara. Avec l'immixtion de l'Afrique de l'ouest et l'arrivée des arabo-berbères, ce commerce connut un essor fulgurant et un dynamisme certain. Elément essentiel dans le développement de l'économie du sud Sahara-Sahel, le sel permit d'exprimer une réalité politique et économique applicable tout le long de la bordure du désert et dans le Bilad-al Sudan. Le contrôle d'une source de sel était synonyme de pouvoir et de revenus. Aussi entrevoit-on la signification du sel dans l'évolution des économies politiques locales, régionales des Etats médiévaux. Les échanges d'ordre local et régional vont se développer et revêtir une dimension interrégionale. Ainsi se sont développés des réseaux commerciaux notamment avec l'utilisation du chameau en Afrique du nord, du bœuf et de l'âne de l'homme en Afrique de l'ouest.

De son extraction à sa distribution, en passant par son acheminement, le sel emprunte divers itinéraires, passe par plusieurs points et entre diverses mains. Ces itinéraires relient les espaces commerciaux saharien et soudanais : l'un bien connu des arabes dont les écrits restent nos principales sources et l'autre sommairement connu. Leur lecture ne permet de comprendre le commerce ouest-africain qu'à travers sa liaison avec le commerce transsaharien alors qu'il était dynamique avant même son incorporation dans le commerce transsaharien.

Le sel avait une valeur symbolique car étant considéré comme étalon de valeur mais aussi utilisé dans la consommation. Au niveau des échanges, on retrouve une pluralité de poids et de mesures typiques à chaque zone. On constate toutefois que du sahel à la forêt, en passant par la savane, le sel, qu'il soit gemme ou marin, diminuait d'épaisseur ou de poids au moment où son prix augmentait.

Il était révélateur des inégalités sociales et économiques. En effet, l'usage du sel était significatif du niveau de vie. Si bien que les fluctuations de la richesse des groupes sociaux sont perceptibles à travers l'usage du sel. Dans ces deux espaces, la consommation généralisée du sel favorise un essor démographique.

Sous l'impulsion du commerce transsaharien, celui ouest africain connut un plus grand essor. En permettant la spécialisation des zones écologiques, le commerce transsaharien permit l'établissement des maghrébins et des sahariens en Afrique de l'ouest mais surtout l'affirmation des marchands autochtones partenaires obligés des négociants étrangers. Notre étude a montré toute l'étendue du savoir faire des marchands ouest africains ainsi que leur diversité suivant les différentes régions de l'Afrique de l'ouest. Ils détenaient un pouvoir réel. Leur insertion dans le commerce de longue distance et leur conversion à l'Islam permirent la consolidation de leurs relations avec les pouvoirs d'alors, les populations ouest africaines et leurs partenaires étrangers.

Aussi le commerce transsaharien a impliqué d'intenses mouvements de populations dont la structure et la typologie n'ont pas été abordées dans cette présente étude. Il s'agit de mouvements temporaires effectués par les commerçants Dioula, Haoussa, Wangara, Baynuk, Béafada ou définitifs, qui permirent l'arrivée et l'installation des arabo-berbères dans le Bilâd-al-Sudan. Ainsi ont eu lieu des brassages ethniques entre autochtones et étrangers ayant favorisé la naissance de groupes ethniques tels que les touaregs.

Entre la fin du VIII^e et celle du XVI^e siècle, d'importants changements affectèrent l'ouest africain. Pendant cet intervalle, des Etats tels que le Ghana, le Mali et le Songhaï ont émergé. L'émergence de ces Empires en Afrique de l'Ouest était liée à un territoire mais surtout à l'agriculture. Cette agriculture sous-entend la consommation de céréales (aliments ne contenant pas de sel). L'utilisation généralisée des céréales serait à l'origine du besoin de sel éprouvé par les noirs.

L'immixtion des arabes dans le commerce transsaharien favorisa de profondes transformations sociales et politiques dans la région. Le Songhaï retient notre attention en ce sens qu'il connut une évolution remarquable. Au moment de son apogée, l'Islam avait par le biais du commerce transsaharien pénétré en Afrique de l'ouest. L'Islam et ce commerce jouèrent un rôle déterminant dans l'essor économique et l'exacerbation de l'inégalité sociale au Songhaï. Du point de vue économique, l'expansion commerciale entraîna une prospérité sans précédent accompagnée de la venue de négociants et de savants du Soudan, du Sahara et

du Maghreb. Un essor urbanistique se manifesta avec la création de nouveaux quartiers. Avec l'agriculture, on assiste à la division des terres cultivables en de grands domaines fonciers au profit des dirigeants et à l'asservissement des basses couches et des captifs de guerre comme main d'œuvre. Ainsi, pour consolider le pouvoir politique, asseoir leur légitimité et mieux participer au commerce transsaharien, il fallait aux dirigeants songhaï des moyens. Le système esclavagiste fut la réponse à leurs questions. Cette forme d'exploitation et d'inégalité était renforcée par l'idéologie religieuse et des sanctions punitives à l'encontre de toute révolte. Pourtant, elles n'empêchèrent ni les mécontentements sociaux, ni les soulèvements populaires. Si bien que dans la deuxième moitié du XVI^e siècle, le Songhaï amorce son déclin car ces rébellions dans un Etat mal centralisé, alliées à des catastrophes naturelles vont gangréner progressivement un pouvoir déjà malmené par les assauts répétés des marocains.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

- Al- Bakri, 1913, *Description de l'Afrique septentrionale*, Trad. De Slane, Paris, Geuthner,
- Al-Idrisi, 1866, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, trad. Par R. Dozy et M.J. De Goeje,
- Cuoq. J. 1975, *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIIIe au XVIe siècle (Bilâd-al Sûdân)*, Paris, éd. du CNCR ; 490 p.
- Ibn Battuta, 1966, *Textes et documents relatifs à l'histoire de l'Afrique, Extraits des voyages d'Ibn Battuta*. Traduction annotée par R. Mauny, V. Monteil, A. Djenidi, S. Robert, J. Devisse, Dakar ; 87 p.
- Ibn Khaldoum, 1927, *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique du Nord*, Paris, Geuthner
- Kamal Y., 1900, *L'anonyme du Kital- al-Istibssar (vers 1192) ou description de l'Afrique par une géographe arabe anonyme du VI^e siècle*, t. III, fasc. 4, p. 908
- Kati. M. 1913-1914, *Tarikh el Fettach*, éd. et trad. par O- Houdas et M. Delafosse, Paris, Maisonneuve ; 363 p. + texte arabe.
- Léon l'Africain, 1956, *Description de l'Afrique*, Paris, Maisonneuve, 2 volumes, vol 1, Ed. et trad. par A. Epaulard, Th. Monod, H. Lhote, R. Mauny ; 950 p.
- Sadi. A. 1913, *Tarikh es Sudan*, éd. et trad. Par O. Houdas et M. Delafosse, 540 p. + texte arabe.

BULLETINS ET REVUES

- De Moraes P. F., 1974- « Silent trade : mythe et preuve historique » in *History in Africa*. Tome I, pp. 9-24.
- Duchemin. G. J., Juillet 1951, « La récolte du sel et les conditions de travail dans les salines du Trarza occidental » *Bull. de l'IFAN*, tome 13 du n° 3, pp. 583 – 867.
- GRANDIN Capitaine, 1951, "Notes sur l'industrie et le commerce du sel au Kawar et en Agram". *Bull de l'IFAN*, t. 13, pp. 488-533
- Kaba. L., 1983, « Le pouvoir politique, l'essor économique et l'inégalité sociale au Songhay (1461-1591) », *Bull. de l'IFAN*, tome 45, série B, n° 1-2, pp. 1-23.
- Karpinski. R. 1968 « Considérations sur les échanges de caractère local et extérieur de la SÉNÉGAMBIE dans la deuxième moitié du XV^e et au début du XVI^e siècle », *Africana Bulletin* n° 8 pp. 65 – 81.
- Lewicki T., 1962, « L'Etat nord africain de Tahert et ses relations avec le Soudan occidental à la fin du VIII^e et au IX^e siècle », in *Cahiers d'Etudes Africaines II*, pp. 513-535.
- Lhote. H., Oct. – Nov. 1959, « L'extraordinaire aventure des Peuls » in *Revue culturelle du monde noir*. Paris, Présence Africaine, pp 48-57.
- Lovejoy P., 1979- « The transsaharan trade and salt trade of the central sudan : a comparison of 19th century patterns» in *Papier présenté à la conférence sur les routes commerciales transsahariennes*, Center of Libyan Studies, Tripoli
- Mauny. R. 1947-1950 « Une route préhistorique à travers le Sahara occidental » *Bull. IFAN*, p. 341-357
- McDougall E. Ann, 1990- « Salt of the Western Sahara : Myths, Mysteries, and Historical significance » in *The International Journal of African Historical Studies*, Vol 23, n° 2, pp 231-257.

- Monod T., juillet 1950- « D'où provient le sel d'Idjil ? » *Notes africaines*, n° 47. pp 89-90.
- Monteil V., 1939- « Chronique de Tishit », *Bull. de l'IFAN*, Série B, tome I, pp. 282-312
- Thioub. I. et Diop B., 2001, « Unification ou fragmentation des marchés en Sénégambie : des unités monétaires et instruments de mesure dans le commerce (VIII^e – XIX^e siècle » in *Frontières plurielles, frontières conflictuelles en Afrique subsaharienne*, Paris, IHCC, l'Harmattan. *Bull. IFAN*, 2001, LI, 1-2 : 37-67.
- Viktor K., 1990 - "The crisis of salt". in *The International Journal of African Historical Studies*, Vol. 23, n° 2, pp. 382-385.

OUVRAGES

- Amselle. J. L., 1985, *Les négociants de la savane : histoire et organisation sociale des Kooroko*, Paris, Anthropos, 290 p.
- Bâ. A., 2002, *Le Takrur des origines à la conquête par le Mali (VI - XIII^e siècle ; CRIAA-IFAN - CAD*.
- B. Barry, 1985- *Le royaume du Waalo, le Sénégal avant la conquête*, Paris, Karthala,
 - 1988, *La Sénégambie du XV^e au XIX^e siècle : traite négrière, islam et conquête coloniale*, Paris l'Harmattan. 431 p.
- Bathily. A., 1989, *Les portes de l'or : le royaume de Galam (Sénégal) de l'ère musulmane au temps des négriers VIII^e- XVIII^e siècle*. Paris, l'Harmattan (Racines du présent). 380 p.
- Binger G. L., 1892, *Du Niger au Golfe de Guinée par le pays Kong et le Mossi*, Paris, Hachette, 2 volumes ; vol 1 ; 416 p.
- Bocoum H., 1990, *Contribution à la connaissance des origines du Tekrur*

- 2000 L'âge du Fer au Sénégal Histoire et archéologie IFAN Dakar (CRIAA Nouakchott)
- 2001, « Sites du commerce caravanier au Sénégal, présentation historique et archéologique » in La route de l'or, Royaume du Maroc, Ministère de la Culture. pp. 62-67.
- Bocoum H. et MC.Intoch S., 2002, *Fouilles à Sincu-Bara, Moyenne Vallée du fleuve Sénégal*
- Boulègue J. 1987, *Le Grand Jolof (XIII^e-XVI^e siècle)*, Blois, éd. Façades, diffusion Karthala ; 207 p.
- Bovil E. W., 1933, *Les caravanes de l'ancien Sahara*. Londres, 263 p.
- Caillé. R., 1830, *Journal d'un voyage à Tombouctou et à Jenné dans l'Afrique Centrale*, Paris, Imprimerie Royale, tome I, 475 p.
- Chavanne B., 1980, *Recherches archéologiques sur la Moyenne Vallée du Sénégal* ;
- Cissoko. S. M., 1966, *Histoire de l'Afrique occidentale : moyen âge et temps modernes (VII^e siècle – 1850)*, Paris, Présence Africaine, 335 p.
- 1975, *Tombouctou et l'empire Songhay : épanouissement du Soudan nigérien au XI^e-XVI^e siècle*, N.E.A, Dakar – Abidjan, 243 p.
- Cornevin. R. 1962, *Histoire de l'Afrique des origines au XVI^e siècle*, Paris, Payot, 448 p
- Cuoq. J., *Histoire de l'islamisation en Afrique de l'Ouest des origines à la fin du XVI^e siècle*. Paris, Geuthner.
- Curtin P., 1975, *Economic change in precolonial Africa. Senegambia in the era of the slave trade*, Madison, University of Wisconsin Press.
- Da Mosto A., 1937, *The voyages of Cada Mosto and other documents on western Africa in the second half of the fifteenth century*, édité et traduit par G. R. Crone. London. 510 p.

- Delafosse M., 1972- *Le haut Sénégal-Niger, les civilisations*, Paris, Maisonneuve et Larose. 316 p.
- Diop. B. 2001, « Echanges et réseaux d'échanges en Sénégal (VIII^e - XVI^e siècle) » in *Mélanges offerts au Pr Cheikh BA*, PUD, Dakar, pp. 489-504
- Diop. C. A., 1960-1981- *L'Afrique noire précoloniale: étude comparée des systèmes politiques et sociaux de l'Europe et de l'Afrique noire, de l'Antiquité à la formation des Etats modernes*. Paris, Présence Africaine, 273 p.
- Doutrossoule G., 1942, *L'élevage en Afrique Occidentale Française*, Paris, Larose, 339 p.
- Du Puigaudéau O., 1940, *Le sel du désert*, Ed, Pierre Tisné, 247 p.
- Ech Chenguiti A. L., 1911- *El-wasit*, Nouakchott,
- Fernandès V., 1938, *Description de la côte occidentale de l'Afrique, de Ceuta au Sénégal (1506-1507)* éd. P. Cenival, Paris.
- Gaudio A., 1967, *Les civilisations du Sahara : dix millénaires d'histoire, de culture et de grand commerce*, Paris, Marabout Université, 450 p.
- Giri. J. 1994, *Histoire économique du Sahel*, Paris, Karthala. 325 p.
- Gruvel. A. et Chudeau. R., 2 février 1863- 21 mai 1864, *A travers la Mauritanie occidentale de Saint-Louis à Port Etienne*. Conseil d'administration du Sénégal, extraits du registre des délibérations des salines de Gandiole, ANSOM Sénégal XII d-58. 383 p.
- Guèye M., *Les transformations des sociétés wolof et sereer de l'ère de la conquête à la mise en place de l'administration coloniale 1854-1920 ;*
- Issoufi. Z.D. 1982, *L'Afrique noire dans les relations internationales au XVI^e siècle : Analyse de la crise entre le Maroc et le Songhaï*, Paris, Karthala. CRA.
- Kane. O. 1986, *Le Fuuta Tooro des Satigi aux Almaami- 1512-1807*, UCAD, *Thèse de Doctorat d'Etat*, tome 1. 509 p.

- Kiéthéga. J. B., 1983, *L'or de la Volta noire, Archéologie et histoire de l'exploitation traditionnelle. (Région de Poura. Haute Volta)*, Paris, Karthala. 247 p.
- Ki-Zerbo. J. 1994, *Histoire de l'Afrique d'hier à demain*. Paris, Hatier, 731 p.
- Labat J. B., 1728- *Nouvelles relations de l'Afrique occidentale*, tome II, Paris, Palais, 409 p.
- Labouret. H., 1953, « L' Echange et le Commerce dans les archipels du Pacifique et en Afrique Tropicale » in Lacour J. - Gavet, *Histoire du commerce*, tome III : *Le commerce extra européen jusqu'aux temps modernes*, Paris, pp. 9 -125.
- Lam. A. M. 1997, *Les chemins du Nil, les relations entre l'Egypte ancienne et l'Afrique noire*. Paris, Présence Africaine- Khepera, 223 pp.
- Levtzion. N. 1973, *Ancient Ghana and Mali*, London, Methuen, 283 p.
- Lô. I. M. 1981, La situation politique du Soudan nigérien dans la seconde moitié du XVI^e siècle : 1591-1650, *Mémoire de maîtrise*, FLSH, UCAD, Dakar.
 - *Les mines de sel de Teghazza dans la rivalité entre le Maroc et l'empire Songhaï au XVI^e siècle*
- Mauny. R., 1961. *Tableau géographique de l'Ouest africain au Moyen-âge d'après les sources écrites, la tradition orale, l'archéologie*, Mémoires IFAN, n°61, Dakar. 587 p.
 - 1971, *Les siècles obscurs de l'Afrique noire*. Paris, pp. 285-301
- Mbokolo E., 2001- *Afrique noire, Histoire et Civilisations jusqu'au XVIII^e siècle*, tome I ; Paris, Hatier. 587 p.
- Monteil. C., 1903, *Monographie de Djenné, Cercle et Ville*, Tulle, Mazeirie. 304 p.
- Niane. D. T., 1975, *Le Soudan occidental au temps des grands empires (XI^e-XVI^e siècles)*. Paris,
- Park M., 1907- *Mungo Park's travel in Africa*. London, 229 p.

- Pereira D. P., 1956, *Esmeraldo de situ orbis : Côte occidentale de l'Afrique du sud marocain au Gabon 1506-1508*, Centro dos estudos da Guine portuguesa, n° 19 ; trad. R. Mauny, Bissau, 226 p.
- Person. Y., 1975, *Samory, Une révolution dyula*. Tome 1. Dakar IFAN, pp 1-600.
- Samb A. M., 1963- *Cadior Demb, Essai sur l'histoire du Cayor*, Dakar, Imprimerie A Diop, 64 p.
- Thiam M. et al, 2002, *Eléments d'archéologie ouest-africaine*, CRIAA, Nouakchott, France, 64 p.
- Thilmans -- G et A. Ravise, 1990, *Protohistoire du Sénégal*
- Toupet. C., 1992, *Le Sahel*, Paris, Nathan, 192 p.
- Tymowski. M. 1974, *Le développement et la régression chez les peuples de la Boucle du Niger à l'époque pré- coloniale*, Varsovie, 152 p.
- Urvoy Y., 1949, *Histoire de l'empire de Bornou*. Paris, mémoire IFAN n° 7 ; 166 p.
- Villemin G. D., 1997- *Histoire de la Mauritanie : des origines à l'indépendance*, Paris, Karthala,

CONCLUSION GENERALE	87
BIBLIOGRAPHIE	90
TABLE DES MATIERES	97
Liste des figures	98
Liste des coupes	99

Liste des figures

- Figure 1** : Répartition des sels minéraux en Afrique Occidentale
- Figure2** : Le Triq Lemtouni
- Figure 3** : La saline de Teghaza d'après les photographies aériennes
- Figure 4** : Itinéraires d'Al-Bakri
- Figure 5** : Itinéraires d'après Z. Dramane Issoufi
- Figure 6** : Les principaux produits d'importation et d'exportation de la Sénégambie
(XII^e – XVI^e siècle)
- Figure 7** : Les différentes passes entre le Tagant et l'Assaba
- Figure 8** : Poura dans le réseau des anciennes routes commerciales entre le Niger et le
Golfe de Guinée

Liste des coupes

Coupe 1 : La saline de N'terert	Page 22
Coupe 2 : La saline d'Idjil	23
Coupe 3 : La saline de Taoudéni	24

